

# LIBERTÉ ET SÉCURITÉ PRINCIPES POUR L'ALLEMAGNE

LE PROGRAMME DE PRINCIPES  
DE L'UNION CHRÉTIENNE-DÉMOCRATE  
D'ALLEMAGNE (CDU), ADOPTÉ AU  
21<sup>ÈME</sup> CONGRÈS DU PARTI À HANOVRE  
DU 3-4 DÉCEMBRE 2007



DOCUMENTS DE LA KONRAD-ADENAUER-STIFTUNG  
CONCERNANT L'ÉDUCATION CIVIQUE DANS LE CADRE  
DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

## **Impressum**

© 2008, Konrad-Adenauer-Stiftung, D-10907 Berlin.

Hauptabteilung Internationale Zusammenarbeit/  
Département coopération internationale

Ansprechpartner/personne de contact: Dr. Karsten Grabow, [karsten.grabow@kas.de](mailto:karsten.grabow@kas.de)

## Table des matières

page

Préambule: La politique des chrétiens-démocrates pour l'Allemagne au 21 <sup>ème</sup> siècle ....	5
I. Nous chrétiens-démocrates	
1. Qui nous sommes – Image de l'homme et les valeurs fondamentales de la CDU .....	6
2. Notre image de la société .....	10
▪ Epanouissement libre de la personne .....	10
▪ La cohésion de notre société .....	11
II. Les défis de notre temps – la revendication d'édification de la CDU	
1. Les défis de notre temps .....	12
▪ La création menacée .....	13
▪ Le monde globalisé .....	13
▪ Les exigences de la société du savoir .....	14
▪ La sécurité menacée .....	14
▪ Le changement démographique .....	15
2. L'Allemagne: Société d'opportunités – vivre librement et en sécurité .....	15
III. Des familles fortes – société humaine	
1. De nouveaux cours de vie – nouvelle communauté des générations.....	17
2. Renforcer le fondement de notre société – créer la liberté de choix pour les familles .....	19
IV. Allemagne, nation de formation et de culture – répondre à la société du savoir	
1. Plus de formation pour tous. Du début, tout au long d'une vie .....	22
2. L'Allemagne curieuse: la recherche assure le bien-être et le développement .....	27
3. Culture: l'expression de l'identité nationale et de l'ouverture sur le monde ...	29
V. Renouvellement de l'économie sociale de marché dans le monde de la globalisation.....	31
1. Principes d'un ordre pour le bien-être, la participation et la sécurité .....	32
2. L'économie sociale de marché dans un monde globalisé.....	33
3. L'économie et le travail .....	35
4. Organiser le changement démographique – sécurité sociale pour toutes les générations .....	39
5. Les finances solides, l'Allemagne solide .....	43
6. Construire sur les performances historiques – faire avancer les nouveaux länder.....	45
VI. Préserver la création et la vie – pour un environnement viable	
1. Protéger la dignité de l'homme – du début jusqu'à la fin de la vie.....	47
2. Protection des fondements naturels de la vie.....	48
3. L'avenir pour l'agriculture et la campagne.....	52
VII. Des citoyens actifs, état fort, pays ouvert sur le monde	
1. Renforcer la société civile – promouvoir l'initiative personnelle.....	53
2. Pour un Etat fort: liberté et sécurité pour les citoyens.....	55
3. L'Allemagne, pays d'intégration .....	60
VIII. Assumer la responsabilité et défendre les intérêts de l'Allemagne	
1. L'Europe, la chance de l'Allemagne .....	61
2. Défendre la liberté et la paix – le rôle de l'Allemagne dans le monde .....	66



## **PREAMBULE**

### **La politique des chrétiens-démocrates pour l'Allemagne au 21<sup>ème</sup> siècle**

Nous, chrétiens-démocrates, conscients de notre responsabilité devant Dieu et les hommes, reconnaissons dans ce programme fondamental nos valeurs et objectifs et donnons des réponses aux défis de notre temps.

La CDU (l'Union des Chrétiens-démocrates) est un parti populaire du centre. Les courants politiques à partir desquels elle a vu le jour après 1945 sont encore vivaces en elle aujourd'hui. Il s'agit des socio-chrétiens, des libéraux et des conservateurs de l'ordre établi. Nous nous orientons à l'image chrétienne de l'homme et de sa dignité inviolable et partant aux valeurs fondamentales de liberté, de solidarité et de justice. Nous aspirons au bon rapport des valeurs fondamentales entre elles.

Dans un monde changeant, notre devoir demeure de réfléchir aux valeurs et réalités simultanément et d'agir en conséquence. La connaissance de la faillibilité de l'homme nous préserve du danger de faire de la politique une idéologie et nous indique les limites de la politique.

L'Union a opéré les aiguillages décisifs dans l'histoire de la République Fédérale d'Allemagne. Aujourd'hui, nous faisons face aux défis du 21<sup>ème</sup> siècle avec la même détermination.

Après 1949, la CDU a pris les décisions d'orientation fondamentales comme l'économie sociale de marché, l'intégration dans l'ouest et l'unification européenne comme les fondements d'un développement dynamique, libéral et équitable pour notre pays.

La CDU a tenu fermement contre toutes les résistances à la réunification de l'Allemagne. Lorsque l'occasion se présenta, l'unification de notre patrie dans la paix et la liberté pouvait être accomplie sous la direction de la CDU après des décennies rigoureuses de séparation. L'Allemagne peut être fière de ce qu'elle a réalisé. La CDU a une part déterminante dans cette histoire couronnée de succès.

Pour la première fois dans l'histoire, l'Allemagne est entourée uniquement d'amis et de partenaires. Nos amis en Amérique et en Europe ont essentiellement contribué à cela. Jamais, auparavant, le rêve des pères fondateurs de l'Europe n'a été aussi proche à réaliser : une Europe unie dans la paix et la liberté, économiquement forte, sociale et prête à prendre plus de responsabilité dans le monde. La confiance et la fiabilité nous conduisent sur la suite de l'unification et du développement de notre continent.

Ce système économique et social de liberté dans la responsabilité est notre modèle pour un système politique international. La mondialisation exige une nouvelle dimension de l'économie sociale de marché et offre l'opportunité de mettre globalement des standards sociaux et écologiques.

Face aux défis du 21<sup>ème</sup> siècle, une nouvelle compréhension de la sécurité s'impose: elle englobe de la même façon la sécurité intérieure et extérieure dans un monde avec sans cesse de nouvelles menaces. Mais elle englobe aussi la sécurité sociale dans les conditions d'une économie globalisée et des changements démographiques de même que ceux de la cohésion de notre société et la sécurité de pouvoir vivre dans un environnement qui vaille la peine et que chaque génération conserve pour la suivante.

Nous voulons faire avancer l'Allemagne en renforçant les valeurs citoyennes et les vertus qui ont rendu notre pays célèbre.

Notre idéal pour l'Allemagne est une société d'opportunités dans laquelle les citoyens vivront libres et sécurisés. Elle sera pour le respect de l'accomplissement et du succès. Et nous voulons l'intégration sociale dans la classe moyenne aussi pour ceux-là qui en sont exclus jusqu'à présent. Les clés pour les meilleures opportunités sur le marché du travail se trouvent principalement dans les opportunités égales de formation et des études à vie.

Nos convictions éthiques et notre riche expérience nous donne la force et la raison politique pour construire la République Fédérale d'Allemagne dans l'esprit de liberté, de justice, de sécurité et comme une opportunité pour tous les hommes et femmes. C'est sur cette base que nous agissons ensemble avec les citoyennes et citoyens dans notre pays pour un bon avenir.

## **I. NOUS CHRETIENS-DEMOCRATES**

### **1. Qui nous sommes – Image de l'homme et les valeurs fondamentales de la CDU**

#### ***Le parti populaire du centre***

1. L'Union des Chrétiens-Démocrates de l'Allemagne est un parti populaire du centre. Elle s'adresse à tous les hommes dans toutes les couches et groupes de notre pays. Notre politique se base sur la compréhension chrétienne de l'homme et sur sa responsabilité devant Dieu.

2. La compréhension chrétienne de l'homme nous donne la base éthique pour la politique responsable. Cependant nous savons qu'à partir de la croyance chrétienne aucun programme politique défini n'en résulte. La CDU est ouverte à toute personne qui reconnaît la dignité, la liberté et l'égalité de tous les hommes et partant accepte les convictions fondamentales de notre politique. C'est sur ce fondement que se construit notre action commune dans la CDU.

3. La CDU a été fondée par des citoyennes et citoyens qui après l'échec de la République de Weimar, les crimes du national-socialisme et face aux prétentions de domination communiste après 1945 voulaient édifier l'avenir de l'Allemagne avec un parti populaire imprégné du christianisme. Des chrétiens catholiques et évangéliques, des femmes et des hommes de toutes les régions et couches sociales s'y sont retrouvés ensemble. La CDU a des racines de conservateurs, de libéraux et de socio-chrétiens. Sur la base des valeurs de convictions communes, les membres de la CDU ont activement concouru dans le conseil parlementaire à l'élaboration de la loi fondamentale et ont déterminé pendant des décennies les décisions politiques fondamentales dans la partie libre de l'Allemagne – par exemple, l'économie sociale de marché, toutes les importantes lois sociales, l'intégration de la République Fédérale d'Allemagne dans la communauté de défense et des valeurs de l'Ouest et l'unification de l'Allemagne et de l'Europe. La CDU dans la partie de l'Allemagne occupée par les soviétiques en a été empêchée.

4. Les bases philosophiques et politiques de la CDU sont à rechercher dans l'éthique sociale des églises chrétiennes, dans la tradition libérale d'élucidation, dans le soin des liens et du savoir des conservateurs de l'ordre établi selon lequel l'Etat ne doit pas être tout puissant ainsi que dans la résistance motivée par le christianisme et le patriotisme contre le national-socialisme. La révolution paisible de 1989 qui a vaincu la dictature communiste de la RDA, et la réunification de notre patrie font partie aussi de l'identité de la CDU. Les accomplissements et les expériences des citoyennes et citoyens des nouveaux länder enrichissent notre communauté et la CDU. L'Union des Chrétiens-Démocrates de l'Allemagne est le parti de l'unité allemande.

### ***L'image chrétienne de l'homme***

5. Pour nous, Dieu a créé l'homme à son image. Nous professons sa dignité inviolable à partir de l'image chrétienne de l'homme. La dignité de tous les hommes est pareille indépendamment du sexe, de la couleur de la peau, de la nationalité, de l'âge, de la conviction religieuse et politique, de l'handicap, de la santé et du rendement, de la réussite ou de l'échec et du jugement des tiers. Nous considérons chaque homme comme une personne unique et non disponible pendant toutes les phases de sa vie. La dignité de l'homme – aussi bien des fœtus que des mourants- est inviolable.

6. De la dignité de l'homme résulte son droit à l'épanouissement libre de la personnalité et en même temps la responsabilité envers son prochain. L'homme possède la liberté de la décision morale. Selon la compréhension chrétienne il est dans sa responsabilité devant Dieu et devant sa conscience et se préoccupe de la communauté avec ses prochains.

7. Chaque homme est exposé à l'erreur et au péché. Raison pour laquelle la capacité de planification et d'organisation par la politique est aussi limitée. Cette intelligence nous protège d'un enseignement salutaire idéologique et d'une compréhension totalitaire de la politique. Elle crée la disponibilité à la réconciliation.

8. Nous comprenons l'homme comme une partie de la création. Il ne lui est pas permis selon son vouloir de disposer de la nature. Elle nous est confiée pour l'aménagement et la conservation. Nous en sommes alors responsables de la manière dont nous la transmettons aux générations futures.

9. Les bases des Etats démocratiques de droit et de constitution reposent sur cette image de l'homme. Ceci vaut tout aussi bien pour ceux qui ne déduisent pas la dignité, l'égalité et la liberté de l'homme de la croyance chrétienne.

### ***Nos valeurs fondamentales: liberté, solidarité et justice***

10. Notre communauté vit des fondements philosophiques qui ne vont pas de soi et ne sont pas garantis pour tous les temps. C'est le devoir personnel particulier de la CDU de conserver et de fortifier les valeurs fondamentales de notre démocratie libérale caractérisées par le christianisme. Elles sont le critère et l'orientation de notre action politique. Nos valeurs fondamentales de liberté, de solidarité et de justice en sont déduites. Elles dépendent l'une de l'autre, se limitent et se complètent et sont au même rang. Organiser judicieusement leur pondération entre elles est notre devoir et le point focal du débat politique. Les valeurs fondamentales étant des droits de l'homme indivisibles valent universellement et au-delà de nos frontières nationales.

## ***Liberté***

11. L'homme est créé libre. Comme être moral, il doit décider et agir de manière raisonnable et responsable. Même un système totalitaire ne peut lui ôter la liberté interne. La liberté des autres conditionne et limite sa propre liberté. Celui qui réclame la liberté pour lui-même doit reconnaître la liberté de ses prochains. La liberté englobe des droits et devoirs. Elle est toujours une liberté dans la responsabilité. C'est le devoir de la politique d'assurer l'espace de liberté nécessaire aux hommes et de les rendre responsables de la communauté.

12. L'homme s'épanouit dans la communauté. Celui qui s'écarte des obligations de ses prochains ne rend pas sa vie libre mais au contraire pauvre et solitaire. De la même manière qu'il existe la dépendance qui avilit l'homme, il existe des liens dans lesquels la liberté s'épanouit d'abord.

13. Le droit garantit la liberté en protégeant la dignité personnelle de l'homme. Il règle la vie en commun ordonnée et paisible des hommes. Des limitations de la liberté sont permises dès lors qu'elles sont indispensables au maintien de la liberté. La réalisation de la liberté a besoin de la justice sociale. Les conditions dans lesquelles l'homme vit, ne doivent pas entraver la liberté. Chacun doit avoir l'opportunité d'une vie autodéterminée. L'accomplissement et la propriété doivent être considérés et protégés. Les bases matérielles de la liberté sont à sécuriser.

14. La liberté permet et a besoin de l'organisation de vie individuellement responsable. C'est la raison pour laquelle la vie en société est à ordonner selon le principe de la subsidiarité: ce que le citoyen seul, dans la famille et en collaboration volontaire avec d'autres peut mieux ou bien faire, doit demeurer son devoir. L'Etat et les communes doivent seulement prendre en charge des devoirs quand ils ne peuvent pas être accomplis par chacun des citoyens ou respectivement par de petites communautés. Le principe de la subsidiarité s'applique aussi entre de petites et grandes communautés de même qu'entre des associations libres et des institutions de l'Etat. La subsidiarité exige que les grandes communautés, les niveaux étatiques aussi, s'investissent dès que les impératifs de la politique sociale dépassent le rendement des individus ou des petites communautés.

15. La liberté se réalise dans la vie pratique par la responsabilité individuelle et la responsabilité commune. Le citoyen doit expérimenter et connaître la liberté en famille, dans le voisinage, dans le monde du travail et pendant les loisirs de même que dans la commune et dans l'Etat. Il doit participer et prendre ses responsabilités, voter et décider. Il ne doit ni être contraint au rôle sous tutelle ni être avili au simple bénéficiaire des services publics. Le jugement indépendant et la collaboration responsable le protègent de la séduction par des idéologies. Nous voulons fortifier le sens pour la responsabilité et le bien-être, pour les devoirs et les vertus citoyennes.

16. L'accomplissement personnel participe du libre épanouissement de la personne. L'homme acquiert sa dignité et son droit indépendamment de toute performance mais apprendre sa propre capacité de rendement est une source importante de sa force de vie. L'accomplissement est une impulsion indispensable. Il s'agit de promouvoir la volonté individuelle d'accomplissement et l'initiative tant orientées sur une acquisition ou non. Sans l'accomplissement personnel, aucune communauté ne peut s'améliorer, parvenir au bien-être et le conserver.

17. La liberté se comprend par la disponibilité de s'engager pour elle et de la défendre à l'extérieur comme à l'intérieur. Nous reconnaissons la démocratie et le fondement

d'Etat de droit qui peut se défendre. Celui qui est libre a le devoir d'intercéder pour la liberté de ceux qui en sont privés. La liberté ne doit pas être limitée à quelques peuples ou groupes de la société. Nous voulons la liberté pour tous et nous y contribuons.

### ***Solidarité***

18. La solidarité est un commandement de l'amour du prochain et correspond à la nature sociale de l'homme. L'objectif de permettre une vie digne d'être humain nous oblige à l'action solidaire. La solidarité doit avant tout valoir aux hommes qui non pas, qui non plus ou qui en permanence ne peuvent pas se créer eux-mêmes, les bases d'une vie libre.

19. Tout homme a le droit et le devoir de la solidarité et contribue par son travail et son accomplissement que la communauté puisse intercéder pour chaque individu. Nous nous reconnaissons dans cette responsabilité réciproque. Les formes élémentaires de solidarité sont l'aide et le soutien des personnes proches entre-elles – dans la famille, entre amis et voisins et en communautés privées. Mais là où les forces de chacun sont dépassées, la communauté ou l'Etat doit aider.

20. La sécurité sociale repose sur l'idée fondamentale de la solidarité. Les risques auxquels on ne peut pas faire face seul sont assurés en commun. Aucune aumône et aucune gratuité des soins ne sont garanties mais une vie en sécurité sociale permise. Celui qui pratique la solidarité est disposé à renoncer. Celui qui compte sur la solidarité de l'Etat, a aussi des obligations envers cet Etat. La garantie sociale a un effet pacificateur et libérateur. La solidarité interdit l'abus du système de garantie sociale.

21. La solidarité exige la subsidiarité. La subsidiarité exige une action individuellement responsable. L'Etat doit permettre et faciliter cette action aux citoyens.

22. La solidarité nous oblige envers les générations futures. Sans la solidarité entre les générations nous ne parviendrons à aucune justice des générations. Toutes les décisions politiques doivent rendre justice à cette responsabilité. Nous ne devons pas vivre aux frais de nos enfants et petits-enfants. Nous ne devons pas non plus vivre aux frais de nos prochains des autres parties du monde. Nous nous engageons pour une solidarité mondiale de la communauté des peuples. Sans elle, le gouffre entre pauvre et riche ne sera pas vaincu et la conservation de la création non possible.

### ***Justice***

23. Le fondement de la justice est l'égalité de tous les hommes dans la dignité et la liberté conférées par Dieu. La justice défend cette dignité et cette liberté. La justice exige de traiter des cas pareils pareillement et des cas différents différemment. Dans l'Etat de droit la justice signifie le même droit pour tout le monde. Le droit protège de l'arbitraire et de l'abus du pouvoir. Il garantit la liberté aussi pour les faibles.

24. Créer des opportunités justes est un complément nécessaire de l'égalité devant le droit. Tout homme doit avoir la même possibilité de s'accomplir dans la liberté conformément à ses capacités personnelles. Nous nous engageons pour que tout homme puisse profiter librement et de manière responsable les opportunités de sa vie. La société des opportunités offre à cet effet les conditions et les possibilités. Elle croit sur le sol des opportunités de vie réparties le plus équitablement que possible. Cela exige les mêmes chances de départ dans les cursus de formation et dans le monde du travail. Cela ne signifie pas de nier des différences dans les dispositions individuelles de chacun. Nous voulons donner les mêmes chances sans promettre les mêmes résultats.

25. La justice exige de répartir les charges de manière appropriée. C'est pourquoi il est juste que les plus forts contribuent plus que les faibles pour notre communauté. Même si nous nous engageons avec la dernière énergie pour plus de justice dans notre société, nous savons que la justice absolue ne peut pas être atteinte. Nous nous croyons particulièrement obligés envers les faibles et les lésés du système social. On ne doit perdre personne, personne ne doit être oublié.

26. Là où le droit des hommes à une vie digne d'un homme est méprisé, là où la liberté de chacun, de certains groupes ou de tout un peuple est opprimée, la violence et la discorde dominant. Nous intercédons pour le respect des droits de l'homme et des citoyens et pour l'élimination de la misère sociale et économique. Ainsi nous contribuons à la paix entre les peuples et pour un monde plus juste.

## **2. Notre image de la société**

27. Les fondements philosophiques de notre Union des chrétiens-démocrates nous qualifient pour relever les défis du présent et du futur. La politique peut justement créer dans les changements profonds des conditions cadres qui libèrent des forces pour répondre aux questions pressantes dans la société et dans l'Etat. Notre politique pour l'Allemagne envisage une société qui garantisse la liberté à chacun et qui lie tout le monde dans la conscience de la même appartenance.

### ***Epanouissement libre de la personne***

28. Dans la recherche du sens de la vie et de la chance de la vie, tout le monde doit avoir l'opportunité de se développer conformément à ses penchants et capacités. Le libre épanouissement réussit seulement en communauté selon la compréhension chrétienne. Le rapport entre l'individu et la société est un enrichissement réciproque. Chaque personne peut développer son identité totale uniquement dans le rapport avec les autres. Pour son développement et sa capacité dans l'avenir, la société dépend de personnalités libres ayant un amour-propre. Cela caractérise la société d'opportunités. Chaque personne peut faire éclore en elle la créativité et l'innovation. Cet épanouissement libre dans une société d'opportunité permet en même temps sa cohésion interne.

29. La CDU fait confiance à la capacité et la disposition des citoyennes et citoyens de prendre en main eux-mêmes leurs affaires. Le devoir de la politique est de promouvoir la responsabilité individuelle des citoyens et là où il est nécessaire, d'offrir l'aide pour s'auto-aider. L'homme doit développer librement ses forces et ses dispositions pour pouvoir prendre des responsabilités.

L'homme apprend d'abord dans la famille le jeu réciproque de la liberté et de la responsabilité. En même temps, il ressort des familles la diversité des personnalités avec leurs capacités dont notre société en dépend. La CDU veut renforcer le mariage et la famille comme fondement de la société et s'engage avec force pour une société favorable à la famille et aux enfants et pour un bon rapport humain entre les générations.

L'éducation et la formation créent les conditions essentielles pour le libre épanouissement de la personne et pour la capacité de prendre en main les droits de la liberté et les devoirs des citoyens. La CDU veut améliorer les offres de formations diversifiées de telle manière que chacun puisse prendre en main la meilleure opportunité pour le développement de ses dispositions.

L'homme s'épanouit aussi au travail. C'est pourquoi le plein emploi est l'objectif de la CDU. L'économie sociale de marché permet au citoyen la participation à la compétitivité et l'expérience de sa capacité d'accomplissement. Pour la CDU, la concurrence n'a pas seulement en économie une fonction importante. Nous sommes convaincus que la concurrence fair-play loue les hommes de faire le mieux de leurs capacités.

L'Etat de droit démocratique garantit à ses citoyens des espaces de libre épanouissement et les protège contre la discrimination. La CDU tient à cet équilibre entre la liberté et l'ordre.

30. L'égalité de droit entre les hommes et les femmes est un droit fondamental. L'objectif de notre politique est de créer les mêmes opportunités pour les hommes et les femmes, les filles et garçons et de mettre fin aux désavantages dans tous les domaines. Nous tenons à une politique d'égalité qui a le même regard pour les hommes et les femmes. Cela inclut pour nous les mêmes opportunités de profession, les possibilités de promotion et un salaire égal dans la vie active, la valorisation du travail au sein de la famille et une meilleure compatibilité entre la famille et la profession. Les vues et expériences spécifiques que les femmes apportent sont d'une grande importance dans notre société. Nous exigeons à tous les niveaux le concours des femmes.

### ***La cohésion de notre société***

31. Là où l'homme peut s'accomplir librement, il existe un sens commun. Le principe la subsidiarité permet un sens commun et un engagement citoyen. La CDU aspire à une société dans laquelle des citoyens libres et majeurs tiennent ensemble et sont solidaires: les jeunes pour les vieux et les vieux pour les jeunes, les forts pour les faibles et les faibles pour les forts. La société doit prendre des responsabilités ensemble afin que chacun puisse trouver en elle sa place.

32. La cohésion dans notre société trouve son fondement dans notre appartenance comme une nation. Notre langue commune, notre histoire ainsi que la vie et l'action dans un Etat national réunifié de nouveau justifient notre sentiment patriotique d'appartenance. Nous nous reconnaissons dans notre drapeau noir, rouge, or et notre hymne national comme des symboles de notre démocratie. La nation est une communauté de responsabilité pour le passé, pour le présent et pour l'édification de l'avenir. Il est demandé à chacun qui vient vers nous et qui veut rester à la longue, de se familiariser avec ce pays et son histoire et trouver par là sa place dans notre pays.

33. Sans l'appréciation commune des valeurs de notre communauté libérale, sans le patriotisme, sans la disponibilité de remplir des devoirs dans la patrie et la nation, de prendre des responsabilités et de pratiquer la solidarité, aucun Etat ne peut s'améliorer. Notre histoire est pleine d'expériences et de grands accomplissements en science et art, en économie et politique. Nous faisons un examen rétrospectif sur une tradition respectable de l'Etat de droit, la constitution et une bonne administration, nous avons fondé l'Etat social et développé l'économie sociale de marché, nous vivons depuis plusieurs décennies en paix et dans une démocratie stable comme membre de la famille européenne, et nous avons accompli la réunification pacifiquement. Mais c'est aussi une part de notre identité de garder comme avertissement permanent en conscience les années honteuses de mépris des hommes du national socialisme, de ne pas les repousser et de ne pas les justifier par rapport à quelque chose. Le patriotisme signifie pour nous, conscients du passé de notre pays, d'édifier son avenir avec responsabilité.

34. Nous pouvons exiger avec conviction l'intégration et la participation uniquement avec la reconnaissance claire devant nous-mêmes comme étant quelqu'un d'une communauté de citoyens libres caractérisés par l'histoire et la culture. Car faire partie de cette société signifie participer à son histoire, à ses traditions et à ses expériences, ses formes et normes de la vie en commun, c'est-à-dire à sa culture. Ceci vaut pour chaque Allemand et pour les immigrés ou les candidats à l'immigration et leurs enfants.

Les conditions pour notre vie en commun sont d'abord : la maîtrise de la langue allemande, le contact respectueux du concitoyen, la disponibilité à la performance et à la responsabilité. Chaque citoyen doit par ailleurs reconnaître les fondements culturels de notre vie sociale et politique qui nous sont obligatoires. Ce sont des valeurs qui proviennent de notre histoire en tant que nation européenne et sont entrées dans notre loi fondamentale : l'inviolabilité de la dignité de tout homme, son droit à l'épanouissement libre de sa personnalité, l'équivalence des hommes et l'égalité dérivante des droits des citoyens, la reconnaissance des projets de vie et des orientations philosophiques des autres et partant le respect de la liberté des croyances religieuses.

35. La CDU comprend le devoir de l'intégration sociale dans un sens global. Chacun doit se développer librement et pouvoir participer à la vie sociale, politique, économique et culturelle. A cet effet, l'intégration des candidats à l'immigration et leurs enfants dans notre société est pour la CDU un devoir politique crucial. Elle mène à une participation équitable, à une compréhension réciproque et en même temps à une identification avec notre pays.

36. Notre culture politique est imprégnée des communautés européennes et des particularités de l'histoire allemande. Ceci inclut surtout la tradition fédérative et confessionnelle, le rapport particulier entre l'Etat et l'église et la responsabilité qui en résulte aussi pour l'avenir des Allemands ayant vécu de deux régimes totalitaires.

37. Ces valeurs culturelles et expériences historiques sont le fondement de la cohésion dans notre société et constitue notre culture de référence en Allemagne. Nous voulons les rendre vivantes.

Notre culture est dans le passé, à présent et à l'avenir imprégnée et orientée par l'Europe. Cette dimension européenne aura plus d'importance au cours de l'avancée de l'unification de l'Europe.

## **II. LES DEFIS DE NOTRE TEMPS – LA REVENDICATION D'EDIFICATION DE LA CDU**

### **1. Les défis de notre temps**

38. Nous vivons dans un temps de changements qui font dates. Les menaces de destruction de notre environnement, les conséquences de la mondialisation, les exigences de la société du savoir, les nouvelles menaces de notre liberté et le changement démographique sont des exemples importants de tels défis. Nous devons les accepter, nous préparer et profiter des opportunités qui y sont liées pour une politique pleinement responsable et ayant de l'avenir au 21ème siècle. Mais nous devons à cet effet aussi être prêts aux changements. Ainsi, notre pays est en quelque sorte appelé à corriger des développements ratés et les faiblesses structurelles de l'Etat social. La

CDU en tant que le grand parti populaire au centre de notre société veut préserver ce qui fait progresser notre pays et changer ce qui compromet notre pays.

### ***La création menacée***

39. La création nous a été confiée pour l'aménagement et la conservation selon la compréhension chrétienne. Nous devons constater aujourd'hui : la création est menacée.

40. De nouveaux développements technologiques conduisent les hommes aux limites éthiques. Ainsi les recherches biomédicale et génétique contribuent essentiellement à la guérison des maladies et au soulagement des douleurs. Elles cachent en même temps des risques : quand la poussée sans limites de la connaissance et la commercialisation sans conscience s'associent, la création et la dignité humaine sont en danger. La liberté de la recherche doit respecter l'inviolabilité de la dignité de l'homme et de la création.

41. Le changement climatique mondial menace les fondements de notre vie et les opportunités de développement des générations futures. La demande en énergie et la consommation d'énergie d'origine fossile augmentent dans le monde entier. L'augmentation des émissions des gaz à effet de serre et le réchauffement climatique qui en découlent ont des conséquences incalculables pour l'homme et la nature : fonte des glaciers, élévation du niveau de la mer, acidification de la mer, des inondations, pénurie d'eau, disparition des espèces, nouveaux déserts et catastrophes de sécheresse – des catastrophes qui, du reste, jettent les hommes dans la pauvreté et les contraignent à partir de chez eux pour la migration.

### ***Le monde globalisé***

42. La mondialisation signifie l'ouverture des frontières politiques, économiques et communicatives dans le monde entier. Elle est caractérisée par la mobilité des hommes et l'échange des idées et des informations, des biens, des services et du capital de même que par la mise en réseau des marchés. Elle est l'expression de la liberté et renforce la compétitivité.

43. La mondialisation est un processus fertile de développement politique et économique irréversible qui peut ouvrir aux gens, de par le monde, de plus en plus des opportunités sociales, politiques et économiques. Nous voulons construire la mondialisation de telle sorte que la démocratie et les droits de l'homme soient renforcés et les objectifs tant sociaux qu'écologiques soient promus partout dans le monde. La conscience, que nous vivons dans un monde commun, croît. Mais, la mondialisation conduit aussi à une autre répartition de la pauvreté et de la richesse dans le monde – entre les pays et au sein de chacun des pays. La migration est aussi une conséquence de la mondialisation.

44. La mise en réseau internationale des marchés de biens et des services renforce la concurrence internationale des sites économiques qui deviendra de plus en plus une concurrence des régions au plan mondial. Les marchés globalisés des finances permettent de prendre et de placer des capitaux partout dans le monde. Le capital va vers les régions avec des potentiels d'avenir et des perspectives de hauts rendements, lequel capital manque ou est perdu pour les régions peu attractives. Il en est de même pour le marché des talents et des sciences. Ainsi, la concurrence mondiale des sites et systèmes économiques fait l'expérience d'une nouvelle dimension. Ce déve-

loppement réduit en même temps les possibilités nationales de contrôle et rend un cadre international d'organisation plus que jamais obligatoire.

45. Beaucoup de gens en Allemagne vivent la mondialisation et les exigences qui vont de pair avec elle comme la menace de leur emploi, de leur propre avenir professionnel et de la sécurité sociale considérée jusque là comme naturelle. Il faudra prendre ces craintes au sérieux. L'Allemagne a cependant profité de tout temps de l'ouverture des frontières et de la fusion croissante des marchés internationaux – les entrepreneurs par des opportunités de marchés plus larges de même que les travailleurs par des emplois de grande valeur, les consommateurs par plus de produits meilleurs de même que les actionnaires par la multiplication des possibilités d'investissement. Si nous tenons à notre position forte dans la concurrence mondiale, nous assurons pour notre pays aussi les bases économiques de la sûreté sociale et de la stabilité dans l'avenir et nous nous ouvrons chaque jour de nouvelles opportunités pour continuer leur développement. Dans la mesure du possible tous les gens doivent avoir leur part dans ces opportunités de croissance, dans la science et le capital. Celui qui crée les conditions pour cela, agit socialement.

### ***Les exigences de la société du savoir***

46. La technologie moderne d'information et de communication fait avancer le développement vers la société du savoir. La part de la science dans la création de richesses croît. Ainsi, de tout nouveaux domaines de la connaissance et des possibilités d'emplois voient le jour.

47. La connaissance du futur est en réseau et interdisciplinaire. Par là, les accès à la connaissance changent. L'exploitation, l'organisation et l'usage de la connaissance sont déjà aujourd'hui centraux pour la création du bien-être et des opportunités de vie pour chaque individu comme pour notre société tout entière. La connaissance devient la ressource la plus importante. En effet, il y a une grande opportunité pour un pays comme l'Allemagne qui était toujours pauvre en matières premières et compte sur une grande tradition de formation et de recherche. Mais là il y a aussi un grand défi face aux nouveaux concurrents plus dynamiques sur les marchés mondiaux.

48. C'est dans la mesure dans laquelle la connaissance de l'humanité croît aujourd'hui et que le progrès scientifique et technique ouvre des domaines jusque là inconnus que l'importance de la formation accroît. Car le seul individu parvient à peine à transformer la masse d'informations de plus en plus croissante qui est disponible en un savoir nouveau. La connaissance est répartie non équitablement et vieillit plus vite. Il est d'autant plus difficile, d'y faire participer le plus de personnes que possible. Mais la participation d'un maximum de personnes est la condition inaliénable pour que la société des opportunités devienne réalité en Allemagne.

### ***La sécurité menacée***

49. Pour la première fois dans son histoire, notre pays est exclusivement entouré d'amis et de partenaires. Pourtant l'Allemagne et l'Europe peuvent en même temps aujourd'hui être menacées de partout dans le monde. Les catastrophes et leurs conséquences, l'échec des Etats, les guerres civiles, la pauvreté, la faim, l'épidémie et la destruction de l'environnement ou la criminalité trans-frontalière ont aussi des effets sur nous. Les terroristes qui agissent au-delà des frontières et la prolifération des armes de destruction massive représentent de grands dangers. La dispute pour l'accès aux ressources naturelles et aux sources d'énergie dont le bien-être et la liberté de l'Allemagne dépendent, présente des risques pour la paix dans le monde.

50. Au plus tard, depuis les attentats terroristes du 11 septembre 2001, nous savons comment les sociétés libres et ouvertes sont vulnérables et les défis auxquels notre pays et la communauté internationale font face. Dans le monde globalisé, nous sommes confrontés de près aux effets des menaces asymétriques. Ces développements ne nous lancent pas seulement des défis comme Etats, mais aussi à notre société et à notre civilisation.

De nouvelles menaces pour la sécurité proviennent aussi de l'intérieur. C'est ainsi que sont menacées notre Etat constitutionnel démocratique libéral, ses valeurs et ses normes par l'extrémisme de gauche et de droite, le fondamentalisme enclin à la violence, le terrorisme et la criminalité organisée.

### ***Le changement démographique***

51. Pendant que la population mondiale croît fortement, nous, Allemands, devenons peu. Notre taux de natalité fait partie des plus bas du monde et n'atteint plus depuis longtemps pour maintenir le niveau de la population. En même temps, les gens vivent heureusement plus longtemps. La pyramide de la population est renversée.

52. Une population totale se réduisant avec une part de plus en plus grande de vieilles personnes changera notre société. Dans l'avenir beaucoup de vieilles personnes n'auront pas d'enfants et de petits-enfants ; des réseaux familiaux seront amincis. Une société vieillissante sans enfants est dans un monde de changement rapide devant d'énormes épreuves.

53. De moins en moins de travailleurs doivent s'occuper de plus en plus de personnes qui ne sont plus dans la vie active. Les dépenses pour les retraités et les pensionnaires augmentent sans cesse. Nos systèmes de sécurité sociale ayant fait leurs preuves jusque là ne peuvent pas suivre ce développement : ils doivent s'adapter à la situation changée. Entre les générations, tout doit se passer équitablement. En même temps, le développement de la population dans les régions de l'Allemagne aura des effets différents. Nous aspirons à une équivalence des conditions de vie dans toutes les parties de l'Allemagne.

En général c'est un devoir politique transversal de faire face aux défis de changements démographique, car il a des effets sur presque tous les domaines de la vie.

54. Les défis devant lesquels nous sommes inquiètent et découragent beaucoup de gens. Avec ce programme, la CDU donne des réponses qui sont déduites de la conviction que ce qui a fait ses preuves doit être maintenu, mais que nous devons aussi, avec les changements nécessaires, profiter des opportunités pour l'édification de l'avenir.

## **2. L'Allemagne: Société d'opportunités – vivre librement et en sécurité**

55. L'image chrétienne de l'homme nous conduit aussi dans l'avenir. Chaque homme a le droit à l'épanouissement libre de sa personne. Chacun porte aussi la responsabilité pour ses semblables. Notre idéal de la société des opportunités tient compte de cet équilibre d'épanouissement et de responsabilité, de liberté et de sécurité. Cet idéal correspond à notre compréhension fondamentale qui est déduite de l'image chrétienne de l'homme.

La société des opportunités est le noyau d'une société humaine. Elle rend les hommes capables et ouvre des possibilités. Nous tenons au respect de l'accomplissement et du succès, au droit à une nouvelle opportunité en cas d'échec et à la solidarité envers les faibles.

Nous voulons l'intégration sociale au centre de la société aussi pour ceux qui en sont exclus jusque maintenant. L'origine sociale de chacun ne doit pas décider de son avenir. Pour la CDU, la justice dans les opportunités et avec cela la capacité de parvenir à organiser sa vie personnellement responsable est l'objectif, non pas l'égalité des résultats. Chaque homme est un individu unique qui mérite d'être protégé et conservé. Pour nous cet homme libre et responsable est au milieu de toutes nos réflexions politiques, non pas l'Etat.

L'économie sociale de marché du 20ème siècle a permis le « bien-être pour tous ». Nous y tenons fermement mais créons avec « des opportunités pour tous » les conditions que les effets positifs de l'économie sociale de marché puissent se développer pleinement aussi au 21ème siècle. A cet effet, nous organisons les conditions qui renforcent la disposition d'accomplissement et l'aptitude, la confiance en ses propres forces, la responsabilité sociale et le sens commun.

### ***Vivre librement***

56. Dans les temps où beaucoup de choses changent, nous devons tous mobiliser le courage à la liberté. Sans la liberté, on ne peut pas saisir les opportunités. Nous devons faire confiance à la force de la liberté et par là à nous-mêmes pour gagner l'avenir.

Accepter et maîtriser les grands défis d'un monde changeant rapidement n'exigent pas seulement une volonté d'accomplissement, de ténacité et de discipline mais avant tout de la curiosité et de la créativité. Nous pourrions rester le pays dans lequel nous aimons bien vivre uniquement avec des idées nouvelles et courageuses – sur plans scientifiques, culturelles, sociales, économiques, politiques.

L'Etat doit sécuriser la liberté. Pour cela, il doit souvent se retirer, mais parfois aussi prendre les devants fortement par exemple pour promouvoir les opportunités de notre jeunesse.

### ***Vivre en sécurité***

57. Dans les temps où beaucoup de choses changent, les hommes ont besoin d'avoir confiance en une vie en sécurité. C'est le devoir de la politique de créer pour les hommes les conditions cadres dans lesquels ils peuvent mener une vie sécurisée.

La sécurité a plusieurs dimensions aujourd'hui. Le renforcement de la famille et de la cohésion des générations, l'amélioration de l'éducation et de la formation ainsi que le renouvellement de l'économie sociale de marché créent les conditions pour la sécurité sociale. Celui qui peut se fier à la solidarité, vit socialement en sécurité, celui à qui les opportunités s'offrent sans cesse, ce sont aussi de nouvelles opportunités pour prendre part à la société du savoir globalisée.

L'identité culturelle offre aux hommes dans notre pays la sécurité à partir de laquelle ils puisent la force pour l'organisation de leur avenir. Quand nous nous rassurons de ce qui nous guide, alors nous gagnons une force interne pour pouvoir saisir la liberté en toute responsabilité. L'intégration sociale des immigrés sur la base de la culture de référence en Allemagne est une contribution importante à la sécurité culturelle.

L'objectif de notre politique de sécurité interne est d'améliorer à vue d'œil les possibilités de l'Etat de défense contre les dangers et de lutte contre la criminalité. Elle n'est plus à dissocier de notre politique de sécurité externe face aux menaces dans le monde contre notre manière de vivre. La sécurité interne et externe doit alors être considérée comme un ensemble.

La protection de nos fondements naturels de vie à laquelle appartient le maniement aménagé avec notre environnement et notre climat, donne aux générations futures la perspective de pouvoir vivre en sécurité.

58. La CDU tient à une société dans laquelle on vit la liberté, la solidarité et la justice. Quand les valeurs fondamentales tiennent dans le bon rapport les unes aux autres, le besoin des hommes en matière de sécurité est satisfait. La vie libre et en sécurité se réalise dans une société d'opportunité.

### **III. DES FAMILLES FORTES – SOCIETE HUMAINE**

#### **1. De nouveaux cours de vie – nouvelle communauté des générations**

59. Ce ne sont pas seulement les rapports apparents qui ont changé mais bien aussi le caractère des phases de vie et le rôle des générations. Une politique raisonnable et orientée vers l'avenir doit chercher des réponses qui correspondent aux nouveaux cours de vie des hommes et qui tiennent compte à cet effet que l'on vit plus vieux aujourd'hui et reste en meilleure santé.

60. Les jeunes gens ont aujourd'hui moins qu'auparavant la chance d'exercer déjà en famille la vie sociale en commun. Des projets divers de vivre qui jadis étaient tout à fait naturels avec les différentes manières de vivre et les orientations professionnelles dans une grande famille sont de plus en plus rarement à disposition comme modèles familiaux variés auxquels les enfants et les jeunes peuvent s'orienter. La jeune génération a besoin pour une vie de réussite non seulement beaucoup de savoir mais aussi des compétences sociales, afin qu'elle puisse maîtriser sa vie. Aussi vaut dans la jeunesse : chacun doit s'efforcer autant qu'il peut. Une politique qui motive les hommes à la responsabilité individuelle et à la solidarité, agit socialement.

61. Par la longueur de la formation à l'école, au métier et les études, la fondation des moyens d'existence et de la famille se rapprochent de près dans le temps. En même temps, une responsabilité particulière pour le fonctionnement de la vie en commun des générations se trouve sur la génération des adultes : elle élève des enfants, s'occupe des membres plus vieux de la famille, apporte sa part dans le contrat des générations et doit dans une mesure plus élevée qu'auparavant pourvoir pour sa propre vieillesse. La compatibilité entre la famille et le métier est la composante centrale de la politique des chrétiens-démocrates. Nous voulons que ceux qui, dans nos familles, s'occupent du travail et de la responsabilité, jouissent du large soutien de toutes les parties de la société et soient mieux considérés dans les assurances sociales et le fisc.

62. Dans un futur proche, le tiers de la société vivra le tiers de sa vie après avoir quitté la vie active. Il est faux de parler de retraite. Au contraire, les hommes du troisième âge sont une grande chance et avec leur expérience de vie un capital énorme pour notre société. Ils sont prêts à se donner. Nous voulons plus et de meilleures of-

fres, pour convier nos concitoyens du troisième âge à organiser une vie en commun animée avec les enfants et les jeunes, avec les parents et les travailleurs. Chacun a un devoir. On a besoin de tout le monde.

63. Nous voulons pour une politique de santé une nouvelle compréhension d'une société de durée de vie longue. La politique de santé dans une société vieillissante ne peut pas seulement signifier prolonger la vie avec l'aide de la médecine de pointe mais aussi améliorer la qualité de vie. C'est pourquoi nous voulons renforcer la responsabilité individuelle et élargir la prévention à une colonne indépendante dans le système de santé publique. La qualité de vie dans la vieillesse signifie aussi que des hommes puissent mener aussi longtemps que possible une vie autodéterminée et indépendante dans l'entourage familial. A cet effet des offres appropriées doivent être développées.

La façon dont nous entretenons les nécessiteux de soins et les hommes avec handicap indique la qualité sociale de notre vie en commun. Aussi celui qui a besoin de soins, veut une vieillesse autodéterminée si possible dans le milieu familiale et ne pas être exclu. Aussi, quand les familles mêmes ne peuvent pas les soigner, elles veulent savoir et s'en préoccupent que leurs parents ou grands-parents se portent bien. Les personnes nécessiteuses de soins et le personnel de soins ont besoin de plus de soutien par un engagement volontaire. Nous voulons une meilleure coopération entre familles, institutions, personnels de soins professionnels et volontaires du voisinage.

64. Une nouvelle compréhension de la vieillesse et de la fin de l'activité rémunérée détermine notre politique de la fin de travail actif. Beaucoup de gens veulent et peuvent travailler plus longtemps. Non seulement la société et la charge honorifique, aussi l'économie et les entreprises ont besoin dans une mesure renforcée le savoir, l'engagement et de l'énergie des personnes âgées. Beaucoup d'entre eux se sentent discriminés du fait de leur âge quand ils doivent quitter la vie active ou une activité honorifique contre leur volonté. Nous voulons plus de flexibilité dans ces domaines.

65. Beaucoup d'hommes dans une proportion croissante souffrent d'un défaut d'attention et de solitude. Il existe la pauvreté psychique dans les sociétés riches. Des hommes ont besoin des hommes pour qu'ils se portent bien.

66. Les questions sociales d'aujourd'hui sont d'une autre qualité que dans le passé et exigent une autre approche politique. Avec seulement les méthodes traditionnelles comme plus d'argent, plus de personnel et plus de règlement, on n'appréhende que de manière insuffisante les nouveaux défis sociaux: Qu'il s'agisse de ne pas faire dévaster le voisinage ou le quartier de ville, de ne pas exclure les hommes avec handicap, de mener l'intégration des immigrants à un succès – tout cela demande plus que des mesures étatiques. Pour régler avec succès les grandes questions de notre temps, nous avons besoin de solidarité et d'initiative individuelle récemment animée du fond de la société.

67. La CDU n'est pas le parti qui attend de manière réflexive de l'Etat la solution à tous les problèmes sociaux. C'est pourquoi il est meilleur que les autres partis à trouver des réponses aux défis sociaux. Le principe de subsidiarité est plus que jamais actuel aujourd'hui. La CDU veut renforcer les petites entités desquelles le couple croît : épanouissement et cohésion, responsabilité individuelle et solidarité. La première et la plus importante communauté est la famille.

## **2. Renforcer le fondement de notre société – Créer la liberté de choix pour les familles**

68. Les familles deviennent de plus en plus importantes et sont le fondement de notre société. La famille est partout où des parents pour des enfants et des enfants pour des parents prennent en permanence la responsabilité. Elle est le lieu où partenariat et solidarité sont vécus et le sens de la justice est transmis. L'homme mûrit sa personnalité en elle et se développe en liberté dans la responsabilité. Là, on vit des valeurs qui résultent de la compréhension chrétienne de l'homme – sa dignité inaliénable et son sens du prochain.

69. La famille n'est pas seulement la jeune famille avec de petits enfants ou des jeunes gens. Elle englobe toutes les générations. Les relations des générations entre enfants, parents, grands-parents et arrière grands-parents sont aujourd'hui plus que jamais importantes et doivent être renforcées. Nous estimons les accomplissements solidaires des familles sur de longues périodes de temps et soutenons aussi des familles dans les dernières étapes de la vie.

70. Le mariage est notre image idéale de la communauté de l'homme et la femme. Il est la meilleure et fiable base pour la réussite de la famille. Dans le mariage, la responsabilité commune des pères et des mères pour leurs enfants arrive obligatoirement à s'exprimer. Même dans des mariages sans enfants les hommes et les femmes prennent en permanence l'un pour l'autre la responsabilité. C'est pourquoi le mariage est sous la protection particulière de la loi fondamentale.

71. Le mariage et la famille constituent le réseau social le plus fiable quand les hommes ont besoin des hommes. Les relations familiales demeurent toute une vie. Jamais auparavant les parents et les enfants n'ont eu une durée de vie si longue comme aujourd'hui.

Cependant, il y a de moins en moins de familles. Présentement, chaque génération suivante est d'un tiers plus petite que la précédente. C'est la contradiction de notre temps: une société riche est pauvre en enfants. Les nombreuses décisions individuelles font la somme d'un développement, qui a des conséquences bien lointaines aussi bien pour la qualité de la vie des hommes que pour le bien-être et la bienfaisance de la société aussi.

72. La famille et les enfants font partie d'une vie heureuse pour la grande majorité des hommes et des femmes. Les enfants nous lient à la vie et réservent la joie. Celui qui se décide pour les enfants, croit en l'avenir et prouve confiance et optimisme. Les enfants enrichissent notre vie. C'est pourquoi il ne peut être question de la perte de l'importance de la famille, tout à fait bien au contraire.

73. La décision pour le mariage, les enfants et la famille est une décision personnelle que nous soutenons: mais l'État et la société ne doivent pas prescrire aux hommes, comment ils doivent vivre.

74. Nous voulons créer les conditions pour que beaucoup de souhaits de familles et d'enfants puissent être réalisés. Maintes décisions différées ou annulées d'avoir une famille et des enfants ont des causes sociales que nous pouvons changer et devons changer – justement parce que nous voulons garder avec détermination les valeurs familiales. Nous voulons renforcer les familles et créer les structures favorables aux familles. Le soutien aux familles dont les souhaits d'enfants ne peuvent se réaliser qu'à l'aide de la médecine fait partie de cela.

Le but de notre politique de famille est de rendre justice à la famille ; faciliter une vie avec des enfants et la réalisation des souhaits d'enfants et de familles. Nous voulons des familles fortes dans lesquelles les enfants deviennent des personnalités fortes, capables de responsabilité individuelle et de solidarité.

75. Notre politique pour la famille s'oriente vers les valeurs traditionnelles et vers les nouvelles réalités. Les familles ne vivent pas en vase clos, elles sont encadrées dans un milieu culturel et social, entourées de structures qui les aident ou leur rendent la vie difficile de vivre en famille – et que nous devons organiser.

### ***Pour une société favorable à la famille***

76. Les hommes apprennent dans la famille des vertus sociales, des obligations réciproques, la confiance et la responsabilité. Là, ils font l'expérience de la communauté des générations. Là, les hommes sont acceptés indépendamment de leur accomplissement et de leur échec. Les familles ont besoin d'un climat dans lequel elles peuvent s'épanouir. Les valeurs familiales comme nous les connaissons sont élémentaires pour le épanouissement de chacun mais aussi pour la cohésion sociale. Conserver les valeurs familiales dans cet esprit et à cause de ces raisons est une obligation pour nous.

77. La reconnaissance des mêmes droits d'épanouissement des sexes et le souhait des jeunes hommes et femmes de se développer en famille et dans la profession font partie de ce climat aussi. Les valeurs familiales obligent les femmes et les hommes équitablement.

78. Le but de notre politique de famille est de créer les conditions pour qu'un maximum de gens se décide pour une vie avec des enfants. Il s'agit pour cela de créer une vraie liberté de choix afin que les parents puissent décider si et comment ils combinent famille et profession. Dans la famille civique du 21<sup>ème</sup> siècle, les deux parents s'occuperont souvent aussi bien de la base économique que de la qualité sentimentale de la famille. Justement parce que l'amour et l'attention, la responsabilité et l'obligation réciproques doivent avoir un avenir dans la famille, nous devons repenser et organiser la famille. Le dévouement et la fiabilité mais aussi le respect devant l'individualité et les souhaits d'épanouissement des partenaires et des enfants font partie des valeurs familiales.

79. Tous ceux qui donnent la vie aux enfants et vivent en famille d'une manière différente méritent respect et reconnaissance pour la grande responsabilité qu'ils prennent. Les mères et les pères qui éduquent seuls font souvent ce travail important dans des difficultés particulières pour lesquelles ils ont besoin de soutien.

80. Nous respectons la décision des hommes qui réalisent leur projet de vie sous d'autres formes de partenariat. Nous reconnaissons que dans de telles relations aussi des valeurs qui sont fondamentales pour notre société sont vécues. Ceci ne vaut pas seulement pour les partenariats hors mariage entre femmes et hommes. Ceci vaut aussi pour les partenaires homosexuels. Nous sollicitons la tolérance et nous élevons contre toute forme de discrimination. Cependant, nous rejetons une équivalence avec le mariage entre homme et femme comme noyau de la famille ainsi que le droit d'adoption pour les couples homosexuels.

### ***Accorder le temps des familles***

81. Les familles ont besoin de temps: les parents pour les enfants, les enfants pour les parents – le temps pour l'aide et l'assistance, le temps pour les activités en com-

mun et les intérêts individuels. Nous ne voulons pas une société dans laquelle il n'y a que les activités économiques qui comptent. C'est pourquoi nous avons introduit l'allocation parentale. Beaucoup de parents ont par là l'occasion de se consacrer plus intensivement et ensemble à leur enfant la première année sans soucis financiers, sans perdre de vue la perspective professionnelle. Dans une étape suivante, il faut aussi créer la compatibilité de la famille et de la profession en tenant compte des soins aux parents ou grands parents. Les travaux de soins et d'éducation doivent au même titre être reconnus comme travail au sein de la famille.

82. Plus important que maintes mesures étatiques pour le quotidien des familles est un temps de travail moderne et favorable aux familles dans l'économie, l'entreprise et l'administration. Beaucoup d'entreprises ont fort longtemps prouvé qu'il est possible de tenir compte des enfants et des familles et que cela rapporte un gain pour les deux côtés. Un monde de travail favorable à la famille rend les usines, entreprises et institutions publiques plus attractives pour les bonnes têtes et renforce le lien et la loyauté. Nous reconnaissons les efforts des partenaires tarifaires dans ce domaine et nous leur demandons d'intégrer dans les contrats tarifaires des principes et des stratégies pour un équilibre meilleur du travail et de la vie. Nous avons besoin de postes de travail convenable aux familles et non des familles convenable aux postes de travail.

83. Concilier la famille et la profession est un devoir des mères et des pères. La répartition de l'éducation entre les partenaires remplit le besoin de l'enfant d'avoir sa mère, d'avoir son père et peut être la clé de la conciliation de la famille et de la profession. Les pères qui prennent en charge l'éducation de leurs enfants doivent recevoir la même reconnaissance sociale que les mères.

### ***Plus de justice pour les familles***

84. Finalement et non le moindre, les familles ont besoin de soutien financier. La promotion de la famille n'est pas d'après notre compréhension un bienfait mais au contraire une compensation juste pour des efforts énormes que les familles accomplissent et un investissement dans l'avenir de la société. Elle ouvre des possibilités de choix là où des contraintes règnent. Elle profite alors aux enfants et contribue en même temps au renforcement de la responsabilité familiale. La condition est que la promotion financière des familles soit plus efficiente et plus intelligible pour les familles. Nous voulons lier toutes les mesures dans une caisse familiale.

85. On doit aussi continuer à tenir compte remarquablement, en matière fiscale, du rôle particulier du mariage en tant qu'une communauté de partenaires responsables et noyau de la famille. Mais nous sommes pour le maintien entier du barème de l'impôt sur le revenu pour couple marié et l'élargir à un barème de l'impôt sur le revenu pour les familles afin que les charges particulières des familles avec enfants soient mieux équilibrées. Les familles avec enfants doivent être mieux loties que les familles sans enfant. De plus, toutes les familles avec enfants doivent avoir l'avantage du barème de l'impôt sur le revenu pour les familles. En outre, des attraits ciblés doivent être mis, afin que les parents se décident pour plusieurs enfants. Nous avons besoin non seulement de plus de familles dans la société mais aussi de plus d'enfants dans les familles. A ce titre les parents qui se décident pour trois enfants ou plus ont besoin de soutien particulier.

86. Les parents renoncent au profit de leurs enfants. Cela profite à toute la société. C'est pourquoi les parents doivent être principalement mieux lotis dans les assurances vieillesse légales que les assurés sans enfant. Nous voulons à cet effet améliorer clairement la considération des temps d'éducation des enfants.

## ***Notre avenir: les enfants***

87. Les enfants ont besoin des enfants pour se développer et apprendre les vertus sociales. C'est pourquoi nous voulons aussi l'extension appropriée des institutions dans lesquelles les enfants de toutes classes d'âge seront pris en charge de manière flexible et fiable selon le souhait des parents. En même temps ces institutions contribuent à l'éducation et à la formation. Pour plus de diversité dans l'offre du soin aux enfants nous saluons particulièrement les initiatives privées et les jardins d'enfants en libre gérance. Nous voulons permettre, à moyen terme, de rendre la fréquentation des jardins d'enfants gratuite et obligatoire pour la dernière année ; la condition est un financement solide et durable. A moyen terme, il doit y avoir aussi une revendication de droit d'une place à la crèche. Pour que les familles et les enfants puissent bien se développer, les parents et les installations des garderies, les écoles, l'assistance aux enfants et à la jeunesse doivent mieux qu'aujourd'hui agir ensemble.

A moyen terme, nous voulons créer une allocation de prise en charge pour les parents qui prennent en charge leurs enfants de 1 à 3 ans à la maison et ne revendiquent pas une place dans les crèches.

88. Le droit et l'obligation à l'éducation des enfants sont avant tout du domaine des parents. L'Etat ne peut et ne doit pas remplacer l'effort d'éducation des parents. Mais il doit remonter les offres faciles d'accès de l'aide et de l'encadrement en éducation et au besoin donner un appui avec des consultations auprès des jeunes gens et parents. Il doit en outre tenir compte de son obligation de protection des enfants. On doit résolument s'élever contre la violence à l'encontre des enfants et contre leur abandon. Le bien-être des enfants dans notre pays est une préoccupation particulière.

89. Les enfants sont notre avenir. L'Allemagne doit redevenir un pays dans lequel la vie avec les enfants sera plus facile et acceptable. C'est un devoir qui nous concerne tous.

## **IV. ALLEMAGNE, NATION DE FORMATION ET DE CULTURE – REPENDRE A LA SOCIETE DU SAVOIR**

### **1. Plus de formation pour tous. Du début, tout au long d'une vie**

90. La formation est la clé pour les chances individuelles dans la vie et possède une signification remarquable pour les valeurs que nous conservons – et pour les valeurs que nous voulons développer. Seule une meilleure formation pour plus d'hommes assurera durablement le bien-être. Elle permettra de relever les défis de l'avenir et de saisir les opportunités du changement.

91. La liberté et la dignité de l'homme, la richesse et l'abondance des possibilités humaines arrivent seulement à se développer si les talents et les capacités des jeunes gens sont promus, exigés et développés dès le début. La disponibilité d'efforts et la capacité d'efforts se développent au mieux dans un climat de curiosité et d'esprit de découverte en dehors de l'école aussi.

92. L'origine sociale des hommes ne doit pas décider de leur avenir. La progression par la formation, c'est le but de notre politique sociale. Tout le monde doit être associé, personne ne doit être laissée de côté. La pauvreté commence trop souvent

comme la pauvreté de formation. La participation de tous à une formation ou à un perfectionnement est un commandement de la justice des opportunités.

93. La sécurité sociale et la cohésion en société exigent que nous formions les enfants à devenir des personnalités fortes qui ont confiance en leurs propres capacités, apprennent la considération sociale et sont capables de responsabilité individuelle et de solidarité.

94. Par l'intermédiaire d'un système d'enseignement libre, juste et performant, nous pourrions passer et conserver ces valeurs sur lesquelles le bien-être et la sécurité se basent. Pour transmettre nos valeurs morales et économiques, la formation est d'une signification stratégique.

95. Une société du savoir vit du fait de découvrir, si possible, chaque talent et de le promouvoir dès le début. Il ne peut pas du tout y avoir suffisamment d'hommes bien formés. Si les hommes vivent et travaillent longtemps c'est un commandement de raison économique et sociale et une obligation pour chacun dans toutes les phases de sa vie d'acquérir de nouvelles compétences. Apprendre tout au long de la vie est devenu la meilleure assurance contre les imprévus dans la vie. Si la connaissance se renouvelle plus vite qu'auparavant et que les professions futures sont plus exigeantes alors la question d'une formation optimale et d'un perfectionnement optimal est la question sociale du 21<sup>ème</sup> siècle.

96. Pour y répondre, nous nous orientons à plusieurs lignes directrices. Nous voulons plus de différenciation, plus de flexibilité et de perméabilité dans le système d'enseignement. Nous voulons améliorer la qualité et la performance dans tous les domaines. Nous voulons valoriser le perfectionnement dans et avec la pratique et élargir le sens de la formation pour rendre justice aux idéaux de valeurs conservables comme aussi les nécessités nouvelles. Nous voulons la formation du début et tout au long de la vie et ceci pour des raisons humaines, sociales et économiques. Il est mieux, plus juste et économique d'investir dans la formation et la formation continue chez les enfants comme chez les adultes que d'essayer par les paiements de transferts ou les mesures sociales de corriger les erreurs du développement. Souvent ceci ne réussit pas même avec beaucoup d'argent. C'est pourquoi nous nous tournons vers la maxime : il vaut mieux prévenir que guérir.

### ***Formation à partir du début***

97. Les enfants et les jeunes gens sont créatifs et ouverts quand on leur offre un environnement approprié. C'est pourquoi nous voulons renforcer les familles et créer de nouveaux et stimulants centres de formation pour les enfants. Une interpénétration plus forte de la formation préscolaire et scolaire est nécessaire. Nous pensons que la séparation de la formation et de la prise en charge est artificielle et n'est plus moderne. Les enfants ont besoin très tôt d'entourage stimulant dans lequel ils peuvent explorer et découvrir le monde en jouant. Les centres de prise en charge et les garderies sont aussi des installations de formation. C'est pourquoi nous voulons créer les conditions pour promouvoir les trois à dix ans individuellement et selon leurs capacités et leurs talents. Nous sommes pour un développement de la formation des encadreurs, les carrières doivent être plus perméables.

98. Le système multiple subdivisé d'écoles a fait ses preuves et s'est développé avec succès. Nous rejetons le système de l'école unique. Notre devise est plutôt: pour chaque fin de formation une correspondance assurée. Les vraies conditions cadres doivent être créées afin que les écoles deviennent continuellement meilleures et rendent

justice aux élèves. Chaque élève peut quelque chose et mérite une école qui réussit à renforcer ses capacités. Nous attendons qu'une école dans les conditions similaires ne montre pas un bilan pire que les écoles de même type.

99. Nous voulons prendre de nouveaux chemins pour la concurrence des écoles pour la meilleure formation. Nous voulons des standards nationaux obligatoires et une évaluation efficace, publiquement remarquable mais alors aussi plus de liberté et de responsabilité pour les écoles afin qu'elles trouvent leur voie pour une meilleure qualité des cours. Nous devons mettre un nouvel accent sur une recherche de formation empirique solide et une information continue sur l'éducation. Des standards de formation adoptés doivent être mis en application en conséquence dans les seize länder. La coopération entre les länder doit permettre une comparaison surtout des examens finaux et ainsi une mobilité. Nous tenons fermement à la responsabilité publique pour le système d'école et d'enseignement, les installations de formation en gérance libre sont des composantes indispensables du système d'enseignement.

100. Plus de responsabilité individuelle est la meilleure voie pour rendre justice à ce devoir et rendre les écoles capables de remplir globalement leur mission. Les enseignants apportent une contribution remarquablement importante pour notre société. Leur perfectionnement est la clé pour la force éducative de l'école. A part le perfectionnement différencié et solide au sujet de la matière, la pratique pédagogique doit être au centre. Le perfectionnement et la formation continue doivent régulièrement compléter et actualiser les compétences acquises. La qualité des écoles est une fonction du nombre suffisant d'enseignantes et d'enseignants qualifiés. Pour eux aussi l'effort doit valoir la peine.

101. La mission de l'école et des enseignants dépasse de loin la transmission du savoir. Les jeunes gens ont besoin aussi des valeurs et des vertus sociales pour mener leur vie avec succès. Le respect de la démocratie et de l'Etat de droit doit être sans cesse transmis de nouveau. La formation politique est indispensable, il faut promouvoir l'échange des élèves et des jeunes en Europe. Les beaux arts et la formation religieuse sont nécessaires pour une culture générale de la personnalité. La CDU s'engage pour que le cours confessionnel de religion fasse partie des disciplines principales des matières obligatoires dans tous les länder. A part le cours de religion protestante et catholique, au besoin, le cours d'autres religions aussi, en allemand, avec des enseignants formés en Allemagne et sous la supervision étatique de l'école, doit être proposé.

102. La formation ne commence pas seulement à l'école et ne prend pas fin avec l'école. La vraie phase de l'école, de la formation et du perfectionnement dans la jeunesse doit être plus courte, commencer plus tôt et terminer plus tôt, mais en revanche, elle doit être complétée par des phases de formation au cours de la vie. La capacité d'apprendre toute sa vie doit être fondée au début de la vie, promu à l'école et au cours de l'apprentissage, et complétée par une formation continue raisonnable et de haute qualité dans toutes les phases de la vie. La responsabilité des entreprises d'offrir des postes d'apprentissages aux jeunes gens et de permettre la formation continue aux collaborateurs en également fait partie.

### ***Diversité, différenciation et flexibilité***

103. Parmi les forces de notre système d'enseignement, on peut citer la diversité des concepts et voies d'études. Nous revendiquons un système d'école différencié tenant compte des divers talents et qui ouvre des possibilités de formation orientées aussi bien sur la pratique que sur la théorie. Les différentes voies doivent rester à cet effet

si perméables et flexibles que possible. Des performances de pointe sont d'une grande importance pour l'avenir de notre pays. Les surdoués doivent être promus de manière appropriée.

104. La CDU préconise l'extension selon les besoins des écoles à plein temps en incluant les associations et l'engagement des volontaires. Nous lions ainsi l'attente que les écoles toute la journée offre un rythme quotidien pédagogiquement structuré qui englobe aussi bien les matières traditionnelles d'école que l'éducation en santé et sport, les activités des beaux arts et musique et la transmission des compétences sociales.

105. Ceux qui ont des difficultés d'apprendre et les hommes avec handicap nécessitent de la promotion et des aides qui répondent à leurs besoins individuels. La communauté normale avec des handicapés et des non handicapés, leurs forces et faiblesses, est à transmettre aux enfants déjà tôt afin que des barrières n'apparaissent guère dans leur tête et leur comportement.

### ***Qualité et performance***

106. Nous voulons que la qualité et la performance soient des critères essentiels pour tout le système d'enseignement. Dans le principe «exiger et promouvoir», nous voyons une maxime générale pour l'action pédagogique et la politique éducative. Le sens et le but de tous les efforts sont d'étendre les forces des jeunes gens, de promouvoir leur croyance en eux-mêmes et en leurs capacités, leur faire toujours découvrir l'expérience utile, de pouvoir atteindre quelque chose.

Ces principes et ces maximes valent pour tout le monde selon notre compréhension quels que puissent être la diversité des différences des talents, l'origine ou le génie. Celui qui exige quelque chose des autres ou les croit capable de quelque chose qu'ils peuvent faire, agit socialement.

107. C'est pourquoi nous voulons plus de formation et une meilleure formation pour tout le monde. En outre, nous voulons rendre un maximum d'élèves capables de performances exceptionnelles. L'établissement obligatoire des contenus de cours vérifiables et des compétences clés aux programmes scolaires apporte à ce sujet une contribution décisive.

108. La formation pour tout le monde, la perméabilité sociale et des performances exceptionnelles sont uniquement envisageables avec une compétence linguistique. La langue est la clé de la formation et du perfectionnement pour l'intégration dans une profession et dans la société. Une part de plus en plus grande des enfants, surtout issus de l'immigration, dispose des connaissances insuffisantes d'allemand. Pour que tous les enfants puissent prendre part dès le premier jour à l'école et participer équitablement à la formation et au perfectionnement, nous avons besoin d'une promotion ciblée au jardin d'enfants, des tests obligatoires de langue avant la rentrée à l'école, au constat de déficit une promotion intensive et des programmes de suivi de langue à l'école. A cet effet, la maison parentale est à impliquer intensivement. En même temps, la pluralité linguistique et la compétence interculturelle de ces enfants doivent être plus fortement reconnues et promues de manière ciblée. Il vaut pour tous les élèves: à partir de la première classe, ils doivent, à part la langue allemande, apprendre au moins une langue étrangère selon l'âge.

109. La qualité de la formation dans les universités et en conséquence la qualification des diplômés d'université et des chercheurs sont d'une importance décisive dans la

société du savoir. Nous voulons préserver nos avancées de qualification et continuer à développer la place de l'Allemagne comme forgeron de talents internationalement reconnue. Pour atteindre ce but, un système différencié d'universités présuppose des universités pédagogiques, des universités des beaux-arts et musique, des écoles supérieures, des académies professionnelles ainsi que des universités privées. Chaque type d'universités doit être promu dans son développement. Pour que les universités d'Etat puissent satisfaire à leurs devoirs, il faut un équipement de base approprié du budget d'Etat. Avec les contributions d'études socialement convenables, les universités doivent pouvoir améliorer de manière ciblée leurs programmes de cours et développer des profils de cours particuliers. L'excellence dans l'enseignement aussi doit faire partie du naturel des universités allemandes.

Les étudiantes et les étudiants doivent être encouragés à développer leurs forces, qu'il s'agisse dans les filières orientées vers la pratique ou dans le perfectionnement scientifique ou dans la recherche. Un changement entre les types d'universités doit être possible par une qualification appropriée. L'échange d'étudiants renforcé sur le plan international promeut l'acquisition des qualifications clés dont bénéficiera plus tard le site économique Allemagne. Une meilleure compatibilité des études, de la carrière scientifique et de la famille contribue aussi à cela. La condition est également une extension du système des bourses.

110. L'unité de la recherche et de l'enseignement demeure une condition nécessaire pour l'histoire glorieuse des universités allemandes. Pour continuer dans cette voie, la recherche de pointe universitaire doit être promue et la concurrence entre les universités doit être renforcée. Nous voulons pour les universités plus de liberté et de responsabilité propre et moins d'handicaps de l'Etat. Nous allons libérer la recherche des liens bureaucratiques en Allemagne.

### ***Connaissance pratique et savoir-faire***

111. Nous voulons de nouveau mettre la théorie et la pratique dans un équilibre raisonnable. Beaucoup de métiers pratiques ont besoin dans l'avenir de plus de connaissance théorique qu'auparavant. Dans beaucoup de métiers académiques, il est avantageux d'entrer en contact avec la pratique plus tôt et de manière plus intensive. Nous voulons réévaluer les études et la pratique. Les académies de métiers et les écoles supérieures sont aussi une histoire glorieuse parce que la pénétration réciproque de la théorie et la pratique, du métier et des études leur a particulièrement réussi.

112. Pour la formation professionnelle en Allemagne, le système dual est le modèle du lien de la théorie et de la pratique. C'est un avantage comparatif dans la concurrence internationale et la meilleure prévention contre le chômage dans la jeunesse. Les entreprises et les écoles portent en lui la responsabilité commune pour l'apprentissage. Il offre des opportunités d'insertion et d'avancement et pour les études professionnelles tout au long de la vie. A cet effet, ce qui vaut aussi, est de donner aux jeunes filles et jeunes garçons lors de leur orientation professionnelle l'envie de la diversité des voies et des possibilités de perfectionnement.

Beaucoup de jeunes gens ne sont pas en mesure d'achever d'un coup une formation professionnelle régulière avec succès. Ils reçoivent souvent aujourd'hui l'attestation de ce qu'ils ne peuvent pas au lieu d'attester ce qu'ils peuvent. Ce qui vaut pour nous: chacun peut quelque chose. C'est pourquoi les jeunes dont les rendements sont plus faibles ont besoin d'autres opportunités d'insertion qui mènent aux qualifications certifiées et acceptables sur le marché du travail qui laissent les possibilités de correspon-

dances ouvertes. Chaque insertion dans la formation vaut mieux que d'être sans formation.

Nous avons besoin à cet effet de voies flexibles dans la formation duale. A cela, plus de formations d'étapes ainsi que particulièrement des formations modulaires servant en tant des unités d'études limitées et standardisées qui peuvent être certifiées séparément et être comptées comme accomplissement de formation. A côté, la coopération entre tous les acteurs, particulièrement entre les écoles de formation générale et les installations de la formation professionnelle, est à renforcer. La formation duale doit devenir aussi par là plus attractive de manière que les possibilités de passage ou de reconnaissance pour l'inscription des diplômés d'une formation professionnelle aux études à l'université soient améliorées.

113. Les jeunes gens développent leur force créative, quand ils se sentent sollicités et encouragés au début de leur vie professionnelle. C'est pourquoi les conditions cadres doivent être organisées de manière que les employeurs privés et publics soient plus que par le passé prêts à offrir des postes d'apprentissage. A ce sujet, nous comptons sur le volontariat, la conscience responsable et des attraits ciblés au lieu de la contrainte de l'Etat.

114. Etre mobile fait partie des exigences du monde du travail. C'est pourquoi nous avons besoin d'un espace européen de formation, dans lequel des filières de perfectionnement et les diplômes de formation soient comparables et réciproquement reconnus.

### ***Formation de manière globale***

115. Dans le système d'enseignement, nous avons une obligation envers un grand héritage. La formation est l'incitation de toutes les forces de l'homme afin que celui-ci puisse s'épanouir et se développer en une individualité et personnalité autodéterminées. Nous conserverons le système d'enseignement en la remettant à neuf. Justement, dans un moment compliqué mais pourvu de beaucoup d'opportunités, la formation générale acquiert une signification nouvelle. Et nous voulons maintenir la conscience vivante que les idées et idéaux ont leur propre valeur. En même temps, nous devons renforcer dans nos écoles la formation économique, mathématique et des sciences naturelles.

Une politique de formation et de recherche qui ne connaît que l'utilité pratique, manquera aussi son but. Il n'y aura la participation, la sécurité et le bien-être pour tous par la formation pour tous qu'au moment où la formation portera son sens et son but en elle-même et ainsi, sa valeur sera reconnue.

## **2. L'Allemagne curieuse: la recherche assure le bien-être et le développement**

116. La science et la recherche décident du bien-être matériel et immatériel d'une société et contribuent à relever les grands défis de la population mondiale croissante. Elles sont essentielles pour des progrès en médecine, en nutrition mondiale, sécurité, communication, mobilité favorable à l'environnement et l'approvisionnement en énergie. Les sciences humaines offrent à cet effet, le savoir indispensable de l'orientation dans un monde changeant rapidement.

La richesse des idées et la créativité des hommes sont les avantages essentiels de l'Allemagne dans une concurrence globale. C'est seulement avec l'esprit de découverte et la richesse de l'invention que nous pouvons répondre à la question de quoi et comment nous voulons vivre demain. De nouvelles idées pour le bien-être futur exigent d'une part, une place plus importante de la recherche dans la conscience publique et d'autre part, leur transformation en produits commerciaux en Allemagne. Comme grande économie de l'Europe, l'Allemagne doit jouer un rôle de leader dans la recherche et le développement des technologies clés du 21ème siècle pour garder sa capacité de compétitivité internationale et la renforcer davantage.

117. La CDU reconnaît la liberté de la science et de la recherche. Les opportunités et les risques de la recherche sont à peser consciencieusement. La liberté de la recherche trouve ses limites là où l'inviolabilité de la dignité de l'homme est blessée ou la création est menacée.

118. L'Allemagne a une position dominante sur le plan international dans beaucoup de domaines de la recherche qu'il faut élargir. Justement, la recherche fondamentale, qui, au premier abord, sert au gain de connaissances et seulement de manière indirecte à l'utilisation en économie, a besoin du soutien de l'Etat. La recherche dans les universités a une revendication particulière à la promotion de la recherche parce que la grande majorité de la jeune génération des scientifiques y est aussi formée.

119. Les nouvelles idées conduisent alors au futur bien-être et développement quand une transformation plus poussée des connaissances fondamentales réussit dans l'application concrète surtout en produits commerciaux et services. Des recherches orientées vers l'avenir demandent la mise en réseau et les alliances stratégiques de la recherche fondamentale et appliquée des universités, des institutions de la recherche et de l'économie. Les efforts d'innovation ne sont plus du tout des découvertes géniales des particuliers. Les frontières nationales sont levées par les coopérations de recherche et les entreprises internationales. C'est pourquoi nous devons relier plus fortement les forces à tous les niveaux.

120. La pensée au delà des frontières de la matière fait partie de la recherche moderne. Les problèmes et les défis de notre temps exigent de plus en plus des ajouts interdisciplinaires. Les solutions tournées vers l'avenir naissent souvent des projets de recherche à cheval sur plusieurs matières. La CDU s'attend à la disponibilité de coopération de toutes les disciplines, des sciences humaines, sociales, naturelles et d'ingénieurs.

121. La science, l'économie et l'Etat portent ensemble la responsabilité pour les innovations et pour la position de la technologie et la recherche de l'avenir Allemagne. Les dépenses pour la recherche et le développement doivent croître jusqu'à quatre pour cent du produit intérieur brut d'ici à 2015. A cet effet, les efforts appropriés des entreprises, de la fédération et des länder en Allemagne sont nécessaires. La politique financière doit se comprendre à cet effet comme un moteur d'innovation et créer par des attraits fiscaux les conditions cadres pour des investissements supplémentaires. Elles forment une condition pour plus de capacité d'innovation en Allemagne.

122. Le transfert des résultats de recherche dans l'économie passe par des réseaux innovateurs. L'échange réciproque entre scientifiques, entrepreneurs et investisseurs doit être élargi et renforcé comme un élément vital de notre système de recherche. Des fondations à partir des universités et de ce fait la création de nouvelles entreprises basées sur la connaissance et la technologie de même que l'implantation d'entreprises créatives d'innovations surtout de l'étranger doivent être promues et

soutenues. Particulièrement pour les entreprises de technologie de pointe le chemin du résultat des recherches jusqu'à un produit commercial est difficile et a besoin d'attraits ciblés.

123. Surtout les entreprises moyennes qui caractérisent l'économie de l'Allemagne et créent la plupart des postes de travail dans notre pays, ne disposent pas souvent de département de recherches propres. L'affermissement de sa force de recherche et d'innovation est particulièrement important pour nous. C'est pour cela que des instruments de promotion transparents et d'accès facile et avant tout des coopérations de recherche sont nécessaires. Les acteurs régionaux de l'économie, de la science et de la politique doivent trouver l'appui de la fédération et des länder pour l'identification et l'extension des potentiels d'innovation. De même, le rapprochement des entreprises moyennes à la promotion européenne de recherche doit être plus renforcé.

124. Afin que les innovations réussissent, les chercheurs ne doivent pas être empêchés par des obstacles bureaucratiques inutiles. La recherche a besoin des formes d'organisation flexibles et plus de plaisir d'expérimentation dans l'organisation des institutions scientifiques. La liberté et la responsabilité individuelle, l'excellence et la concurrence ainsi qu'un haut niveau de formation sont les lignes directrices de la CDU.

### **3. Culture: l'expression de l'identité nationale et de l'ouverture sur le monde**

125. L'Allemagne est une nation de culture européenne caractérisée avant tout par la tradition judéo-chrétienne et l'élucidation. L'art et la culture ne forment pas uniquement l'identité de chacun mais aussi celle de toute notre nation. Nous voulons conserver le riche héritage culturel de notre pays qui est caractérisé par la diversité de ses länder et régions.

126. La diversité culturelle fait partie de la vivacité de notre société, contribue à la qualité de la vie en Allemagne et promeut la disponibilité d'oser du nouveau. Notre idéal culturel est une Allemagne cosmopolite qui, de part ses traditions, est ouverte à la rencontre avec d'autres cultures. La vitalité culturelle et l'attraction de l'Allemagne se repose jusqu'à nos jours sur l'échange avec d'autres peuples et cultures.

127. Nous reconnaissons la liberté de l'art. L'Etat et la politique ne sont pas compétents pour l'art, ses formes d'expression ou son contenu mais bien pour les conditions dans lesquelles l'art et la culture peuvent s'améliorer. L'art est une forme particulière de discussion avec la réalité. Elle vit de la curiosité et de l'audace. L'affermissement des potentiels créatifs est aussi décisif pour la compétitivité de l'Allemagne. L'économie de la culture est un facteur important d'implantation. La CDU reconnaît la promotion de l'art et de la culture comme un devoir public dominant pour la fédération, les länder et les communes. Cela vaut pour la conservation de l'héritage culturel de même que pour la promotion de l'art contemporain. A cet effet, les performances artistiques de pointe comptent tout comme la culture de masse, les possibilités orales et populaires d'expression ainsi les contributions des expulsés, des rapatriés tardifs et des immigrés. La promotion de la culture n'est pas une subvention mais un investissement indispensable dans l'avenir de la société.

128. À part la responsabilité de l'Etat, l'engagement des citoyens dans la promotion de la culture, est irremplaçable. Nous voulons améliorer les conditions cadres pour la promotion privée de la culture par les fondations, par le mécénat et le sponsoring.

129. Le souvenir vivant est une partie de notre culture et englobe pour nous la totalité de l'histoire allemande avec tous les hauts et bas.

Les expériences de la période du national socialisme surtout la singularité de l'holocauste sont caractérisantes pour la République Fédérale d'Allemagne.

La réflexion critique sur la dictature du parti socialiste unifié d'Allemagne possède aussi un rang particulier. La révolution pacifique de l'automne 1989 et la réunification est d'une signification dominante. L'histoire du communisme en RDA n'est pas uniquement un évènement de l'Allemagne de l'Est mais – comme l'histoire du national socialisme - une partie de l'histoire nationale allemande et de l'histoire européenne.

Ceci vaut aussi pour le sort des expulsés. La pensée aux victimes de l'expulsion et leur héritage culturel fait partie de l'arc de souvenirs de tout le peuple. De même, nous oublierons peu l'effort grandiose de construction et d'intégration des expulsés et réfugiés après la deuxième guerre mondiale.

Une pensée digne et appropriée aux mouvements de liberté et de résistance, aux contributions à la paix et à la réconciliation et aux efforts de constructions économiques et politiques n'est pas seulement indispensable pour une approche sincère de sa propre histoire mais aussi constitutif pour l'auto-compréhension de la nation et sa formation d'une tradition démocratique. A cela appartient particulièrement le rejet de toute forme des systèmes totalitaires et dictatoriaux.

Avant tout, la formation et la science, la littérature et l'art sont appelés à contribuer à la prise de conscience et au débat sur toute l'histoire allemande.

130. Sans culture, pas de formation, sans formation aucune culture ne croît. La formation culturelle est impérative pour aider chacun à déployer sa personnalité et prendre part à la démocratie et à la société. La dimension culturelle est une condition essentielle pour la médiation de l'orientation et de la connaissance. Particulièrement les jeunes gens doivent être amenés à l'art et à la culture très tôt. C'est seulement de cette manière que l'offre et demande pour les métiers d'art et les installations culturelles peuvent naître dans l'avenir. La formation culturelle doit commencer dans la famille et ne doit pas s'arrêter avec l'école. Pour la CDU, la formation culturelle est une composante indispensable du système d'enseignement financé par l'Etat et placé sous sa responsabilité.

131. La langue allemande est plus qu'un moyen de compréhension. C'est une marque dominante de la culture de notre pays et une bande liant la société. C'est pourquoi nous avons la responsabilité particulière de l'usage scrupuleux et prudent de la langue allemande.

132. La politique extérieure de la culture et de la formation sert à la médiation de la langue et culture allemandes et doit de même promouvoir le dialogue des cultures du monde comme la démocratie et les droits de l'homme. Le travail des écoles à l'étranger et les installations scientifiques ainsi que les organisations de médiation culturelle pour une image authentique de notre pays à l'étranger doivent être renforcés. La politique culturelle à l'étranger promeut l'image de l'Allemagne dans le monde et la coopération de l'Allemagne avec ses partenaires internationaux dans le domaine économique aussi.

133. Des médias libres sont un élément essentiel de notre organisation démocratique, un bien culturel particulier méritant d'être protégé et un facteur économique signifi-

tif avec une responsabilité élevée. Dans un monde des média changeant rapidement, il est avant tout question de la sécurisation de la diversité et de la qualité des contenus des médias, mais aussi de la capacité de la compétitivité internationale des producteurs de média allemands. Dans l'intérêt de l'indépendance des media comme la politique, nous rejetons une participation financière directe ou indirecte des partis politiques aux media et entreprises de media.

Le système dual de radio et de télévision de droit public d'un côté et de droit privé de l'autre qui a fait ses preuves fait partie aussi de la diversité des offres des media. La politique des media doit veiller avant tout qu'une concurrence de fair-play puisse avoir lieu octroyant aux deux systèmes des chances appropriées de développement. La radio et la télévision de droit public doivent avant tout garantir une couverture de base en formation, en culture et en information. Il est ainsi à la fois promoteur de culture et producteur de culture. Il lui revient aussi la responsabilité particulière pour l'intégration et la représentation des hommes issus de l'immigration et leur réalité de vie.

134. Les producteurs de media et les journalistes sont face à leurs possibilités particulières d'influence dans une grande mesure coresponsables de la vie sociale et culturelle ainsi que de la formation politique. La médiation d'une compétence fondamentale des média comme aide à l'orientation fait partie de la tâche de formation et d'éducation de la famille, du jardin d'enfants et de l'école. Les producteurs des media ont une responsabilité surtout envers les jeunes gens. Ils doivent répondre à cette responsabilité entre autres par des obligations volontaires appropriées. La protection de la jeunesse doit être continuellement développée pour chaque tranche d'âge en indiquant plus précisément ses mesures et en réprimant considérablement toute infraction.

## **V. RENOUELEMENT DE L'ECONOMIE SOCIALE DE MARCHE DANS LE MONDE DE LA GLOBALISATION**

135. La globalisation est un développement fait par l'homme. Nous pouvons l'influencer et l'organiser. Si nous respectons une politique économiquement raisonnable et socialement juste, alors la globalisation n'est pas la fin de l'Etat social ni de l'économie sociale de marché. Bien plus, elle peut être le début de son acceptation universelle. Une nouvelle politique économique doit intégrer de façon internationale les standards de l'économie sociale de marché. L'économie sociale de marché atteint ainsi une nouvelle dimension.

136. Pour la CDU, l'organisation de la mondialisation repose sur une compréhension internationale des conditions d'un ordre humain et plus juste pour le monde. Lequel ordre doit avoir pour but que tous les hommes puissent profiter de plus de liberté et de bien-être à travers la globalisation. Elle doit veiller à ce que la liberté économique acquise soit au service de l'homme.

137. L'économie sociale de marché est pour la CDU le modèle de succès qui nous permet aussi à l'avenir de vivre en liberté, dans la prospérité et la sécurité. La CDU se reconnaît dans ce modèle d'économie et de société comme réponse aux défis de la globalisation.

138. La CDU est le parti de l'économie sociale de marché. Avec Ludwig Erhard, elle a réussi après la guerre à imposer l'économie sociale de marché contre des résistances

multiples, et avec elle, la République Fédérale d'Allemagne a connu du succès. La CDU rejette le socialisme et toutes formes de collectivisme. Il en est de même d'un capitalisme effréné qui se réfère uniquement au marché et qui, de lui-même, n'apporte aucune solution aux questions sociales contemporaines. L'économie sociale de marché demeure notre idéal même dans l'Allemagne réunifiée et à l'ère de la globalisation.

## **1. Principes d'un ordre pour le bien-être, la participation et la sécurité**

139. L'économie sociale de marché émane de l'être humain en tant que créature de Dieu dont la dignité est inviolable. Elle est un ordre dans lequel la liberté, la solidarité et la justice s'interpellent et se complètent mutuellement.

140. L'économie sociale de marché est plus qu'un système d'économie. Elle est un modèle de société. Elle se charge des conditions cadres dans lesquelles les forces créatives des individus peuvent se déployer ensemble. Ainsi, l'économie sociale de marché est l'ordre socio-économique de la démocratie libérale. Car elle est soutenue par la même impulsion que la constitution. Il s'agit pour elle de la préservation de la dignité et de la liberté de l'homme contre les empiètements de l'Etat et l'arbitraire des semblables. Elle contribue essentiellement à la stabilité intérieure de la communauté.

141. L'économie sociale de marché tire sa force du fait que la liberté et la responsabilité, la concurrence et la solidarité forment une unité et se favorisent l'une l'autre. Elle est le lien indissociable de l'ordre de l'économie libérale et de la solidarité sociale. L'économie sociale de marché est sociale parce qu'elle donne aux hommes la possibilité de vivre selon leur détermination d'autonomie et de s'occuper d'eux-mêmes et de leurs proches. Elle est sociale parce qu'elle mène à l'union sociale des forces individuelles. Elle est sociale parce qu'elle rend économiquement possible la solidarité sur laquelle reposent nos systèmes publics de couverture sociale. L'économie sociale de marché donne à tous la chance du bien-être et de la sécurité. L'économie sociale de marché signifie la participation également pour ceux qui ne peuvent pas se acquérir par leurs propres forces un niveau de vie convenable. Elle réalise ainsi la justice sociale.

142. L'économie sociale de marché unit la volonté de performance et la solidarité. Les services de la solidarité ne doivent pas paralyser la volonté individuelle de performance. La performance est un fondement essentiel du bien-être. Sur cette base, la paix sociale peut être assurée.

143. L'économie sociale de marché est un système de concurrence. La politique dans une économie sociale de marché est une politique de système. L'économie sociale de marché donne aux entrepreneurs des espaces de liberté favorisant la performance et crée pour la population une offre volumineuse de marchandises et de prestations de services. Elle permet à chacun d'agir sous sa responsabilité propre sur le marché. Elle suppose un Etat capable d'agir qui assure les conditions de concurrence à savoir la liberté du commerce et d'industrie, la liberté de conclure des contrats, la protection contre les barrières commerciales et la protection contre les abus de pouvoir par des grandes entreprises dominant le marché ainsi que la possibilité de transparence du marché. Dans l'économie sociale de marché, la protection de la propriété est une condition pour qu'elle puisse être d'utilité générale pour la communauté et ainsi, être à la hauteur de son devoir social.

144. Avec leur créativité et leur volonté de la performance, les entrepreneurs et les chefs d'entreprises sont les porteurs de l'économie sociale de marché. Pour le succès

de notre pays, il est important que les femmes et hommes soient prêts à créer des entreprises et à prendre des risques. Toute la société profite des entreprises qui travaillent de manière productive et réalise des bénéfices. La quête du gain sert à la sécurité et au développement de l'entreprise, et de ce fait, sert aussi à l'accomplissement des obligations sociales. La CDU s'inscrit dans l'entrepreneuriat libre et responsable au niveau social. Les entrepreneurs et chefs d'entreprises créent des emplois stables pour l'avenir et font ainsi par leur renommée et leur identité culturelle le prestige de l'Allemagne dans le monde. Pour des affaires prospères, les entrepreneurs ont besoin de libertés d'action, des conditions cadres convenables et des attraits. A cet effet, le développement de l'entreprise devrait se répercuter sur la situation financière de l'entrepreneur ou du chef de l'entreprise.

145. Celui qui joue le rôle d'entrepreneur, assume des responsabilités. Cela vaut pour les relations commerciales et sociales, à l'égard de l'environnement et des générations futures et plus directement à l'égard des collaboratrices, collaborateurs et leurs familles. A cela s'ajoute que les entreprises doivent encourager l'égalité de l'homme et de la femme à tous les niveaux jusqu'aux plus hauts postes de direction, et prendre également en considération le principe selon lequel: à travail semblable et équivalent accompli, salaire égal. Les entreprises de grande envergure savent que ceci est dans leur intérêt propre. L'idéal de l'économie sociale de marché est le propriétaire-entrepreneur responsable. C'est pourquoi en Allemagne aussi, la responsabilité personnelle des manager doit être renforcée.

146. Le partenariat social, l'autonomie tarifaire et la cogestion sous forme de cogestion dans l'entreprise et de cogestion dans le fonctionnement sont les fondements de notre système économique et social et l'expression de l'éthique sociale des églises chrétiennes. Notre sens de la dignité du travailleur demande qu'il soit associé aux décisions qui fixent les conditions de son milieu de travail.

147. Les salariés aussi bien que les entrepreneurs contribuent essentiellement au succès de leurs entreprises, de l'économie nationale en général et ainsi à la prospérité et au développement de notre pays par leur travail, leur productivité et leur disponibilité à la performance. En même temps, ils apportent par là une contribution essentielle à la sauvegarde de leur existence et de celle de leurs familles.

Les entreprises ont besoin de collaborateurs bien formés, créatifs et motivés pour pouvoir réussir. Les salariés ont besoin de possibilités de collaboration, de responsabilité et de liberté d'action pour pouvoir déployer amplement et avec succès leurs aptitudes. La formation et le perfectionnement consolident leur capacité de travail et de performance. En même temps, les salariés ont besoin d'une sécurisation fondamentale du droit du travail et social pour leur projet de vie propre. Ils ont droit à une part raisonnable du bien-être social.

148. Pour le développement ultérieur d'une entreprise et la sauvegarde de l'emploi en Allemagne, la délocalisation des postes de travail vers l'étranger peut s'avérer nécessaire. Nous attendons toutefois des entrepreneurs que de telles décisions soient prises de façon responsable en considérant les conséquences sociales et relatives à la société, et qu'ils s'engagent pour le site économique Allemagne.

## **2. L'économie sociale de marché dans un monde globalisé**

149. Ce n'est pas par la séparation totale et l'excès de régulation mais rien que par la liberté et la concurrence que nous pouvons maintenir l'affermissement de l'économie

sociale de marché. Si nous sommes plus chers en comparaison internationale, nous devons être d'autant meilleurs. Nous avons besoin dans un monde dynamique une Allemagne curieuse, innovatrice, créative. Le succès économique dépend aujourd'hui plus fortement que jamais de la technologie, des talents et de la tolérance. Seule une société ouverte et plurielle réussit l'environnement créatif, dans lequel les idées naissent et le bien-être est assuré par l'innovation.

150. La CDU, comme un parti populaire, tient compte équitablement des intérêts des entreprises et des salariés, des prestataires comme des bénéficiaires de service, des villes comme des régions rurales dans l'organisation de la mondialisation. Sur la base de nos valeurs fondamentales chrétiennes, nous défendons que les hommes dans les régions peu développées du monde obtiennent de meilleures perspectives même si cela signifie pour nous en Allemagne plus de concurrence économique. Notre objectif est plus d'égalité des opportunités aussi bien au plan national qu'international. Nous voulons profiter de notre influence dans le monde. Dans la lutte contre la pauvreté, la faim, les épidémies, l'analphabétisme, la corruption, les manquements aux droits de l'homme, la discrimination et les conflits armés, nous voyons l'interdépendance internationale du commerce et l'ouverture croissante des marchés comme une force motrice importante.

151. La communauté économique et des valeurs de l'Union européenne est un modèle à succès par le fait que l'ouverture des marchés et la concurrence peuvent fonctionner en préservant en même temps l'identité nationale et en considérant les standards juridiques, sociaux et écologiques pour le bien de tous. En même temps l'Europe, face aux autres centres de puissance et d'économie du monde, est un acteur fort pour imposer un système cadre juste pour l'économie mondialisée. Nous voulons renforcer l'UE pour veiller à ce devoir important de l'avenir.

152. Nous nous engageons à améliorer la capacité d'agir, la force, la transparence et l'efficacité des organisations internationales existantes. Elles sont le moyen approprié pour faire avancer l'organisation d'un ordre mondial libre et humain. Les Etats économiquement forts doivent prendre leur responsabilité pour aider aussi les intérêts des pays économiquement faibles à obtenir plus de valeur. La CDU veut utiliser les institutions existantes de la communauté des peuples pour imposer dans le monde entier les droits de l'homme et des standards minima indispensables sur les plans écologique et social. Le travail des enfants et l'exploitation des salariés ne doivent pas être tolérés.

153. La CDU est depuis fort longtemps pour une politique qui fait confiance à la force d'organisation positive des marchés libres et des concurrences de fair-play. Le libre-échange multilatéral est pour nous la condition décisive pour la croissance économique globale et la justice. L'ouverture des marchés pour le commerce et le capital ainsi que la concurrence internationale doivent avoir lieu dans des conditions de fair-play. Ces conditions de concurrence comparables et de fair-play ne sont pas encore d'actualité aujourd'hui. C'est pourquoi nous nous engagerons afin que des standards reconnus sur le plan international soient imposés. Les barrières commerciales existantes sont alors à supprimer.

154. Le marché n'est pas toujours en mesure d'empêcher de lui-même la formation de monopoles et de cartels. Pour que les acteurs internationaux privés comme étatiques soient empêchés de déployer sans limite leur puissance, la protection de la liberté des marchés internationaux est nécessaire. Cela exige un système de concurrence concerté sur le plan international.

155. Nos convictions politiques en économie sont de plus en plus en concurrence avec les actions des Etats qui par une intervention active tentent d'imposer des objectifs économiques stratégiques nationaux. Nous voulons convaincre aussi ces Etats de la justesse de la concurrence libre et fair-play et renforcer le système cadre international. Cependant, aussi longtemps que les conditions de concurrence distordues règnent et que nos intérêts nationaux dans les domaines d'importance capitale et stratégique sont menacés, il peut être légitime d'imposer ces intérêts par l'action de notre Etat. Cependant, en cas de doute, la liberté du marché a la préséance à cet effet.

156. Les droits de propriété intellectuelle clairement définis sont la base d'un engagement à long terme dans la recherche et dans le développement et par conséquent une condition importante pour notre réussite économique. Cependant le droit à la propriété sur les brevets et les idées est diversement méprisé au niveau mondial. Justement pour la localisation d'innovation Allemagne, il est capital de développer, d'imposer et de renforcer des règles obligatoires et acceptées pour la protection de la propriété intellectuelle dans l'organisation mondiale du commerce.

157. Les entreprises multinationales peuvent se soustraire graduellement à la législation nationale. Comme le système politique d'organisation des marchés ne peut jamais être parfait, et que le règlement excessif conduit aux barrières économiques, nous comptons sur les entreprises conscientes de leurs responsabilités. Des engagements volontaires comme le "Global compact" des Nations Unies ou les directives de l'OCDE pour les entreprises multinationales doivent être soutenus pour cette raison.

158. Le marché financier global contribue à l'accroissement du bien-être dans le monde, et rend possible la percée économique de plusieurs pays émergents sous forme d'investissements. Les marchés ouverts et les concurrents libres assurent l'attrait et la liquidité du marché allemand de capitaux. Des fonds, à la recherche de possibilités de placements, comme le Private-Equity-Fonds, peuvent contribuer en Allemagne aussi à rendre les entreprises plus compétitives et plus innovatrices. En effet, les moyens financiers de certains groupes d'investissements privés surpassent entre-temps maintes fois le pouvoir commercial des entreprises et des grandes banques. C'est pourquoi nous voulons profiter des organisations internationales existantes pour pourvoir à un cadre fiable et à plus de transparence sur les places mondiales de commerce et les marchés financiers mondiaux.

159. Du fait de la concurrence internationale de prix plus avantageux et de produits plus variés. Les consommateurs sont d'une part des usagers, mais aussi des coordinateurs de la globalisation d'autre part. Par leurs décisions d'achats et de placement, ils exercent permanemment une influence sur le succès commercial des différents produits et fabricants. Plusieurs produits étrangers mis en vente en Allemagne ne sont pas fabriqués dans les mêmes conditions sociales, juridiques et écologiques comme les produits de l'Allemagne. Nous voulons améliorer les fondements de décisions pour le consommateur averti et pour cela promouvoir la transparence par l'introduction du label de qualité valable et fiable sur le plan international.

### **3. L'économie et le travail**

160. Beaucoup de gens ont perdu la confiance en l'économie sociale de marché dans les dernières décennies. Il y a eu l'impression qu'elle ne peut pas résoudre les problèmes économiques et sociaux capitaux – en tête le chômage élevé. Ce n'est pourtant pas le l'économie sociale de marché qui empêche la solution de ces problèmes

mais plutôt, le non respect répété de ses principes. Par la mondialisation, les carences seront plus claires.

161. Nous devons réfléchir plus fortement sur les principes fondamentaux du système de l'économie sociale de marché et les mettre dans le bon équilibre pour atteindre les objectifs de plein emploi, de croissance économique continue et appropriée, de budgets solides et de systèmes stables de sécurité sociale. Cela inclut aussi de conserver la création et d'user les ressources naturelles avec ménagement. Alors nous sommes aussi dans l'avenir le pays de la liberté et de la justice, de progression et de sécurité, ensemble pour les uns avec les autres. La ligne cardinale doit être le principe de subsidiarité. On doit affirmer: si peu d'Etat que possible, autant d'Etat que nécessaire. L'Allemagne a besoin de réformes fondamentales afin de pouvoir sécuriser et augmenter notre bien-être et pour que la justice règne. A cet effet, la justice sociale se mesure avant tout aux chances de vie des citoyens.

162. Par de telles réformes, l'économie sociale de marché pourra encore mieux permettre aux citoyens d'organiser leurs conditions de vie sous leur propre responsabilité au lieu d'être des bénéficiaires passifs de prestations. La participation sociale et politique ont besoin l'une de l'autre. L'économie sociale de marché et la démocratie peuvent seulement ensemble réussir et gagner la confiance.

### ***Plus de concurrence, plus de liberté, plus de participation***

163. La compétitivité d'un site économique vit de la dynamique de ses entreprises. L'économie de l'Allemagne est fondée sur une tradition vieille de plusieurs siècles d'artisanat, de petites et moyennes entreprises, de commerce, de professions libérales, d'industrie des ouvriers spécialisés bien formés ainsi que d'un approvisionnement dans le voisinage d'une part et des entreprises bien performantes, globalement compétitives et couronnée de succès sur la plan international d'autre part. Des petites et moyennes entreprises, des entreprises de services et d'artisanat ainsi que les professions libérales sont la colonne de notre économie. Elles créent la grande majorité des places d'apprentissage et d'emplois. Le devoir de l'Etat est alors de promouvoir par des conditions cadres optimales les nouveaux créateurs d'entreprises et les petites et moyennes entreprises. Plus de marché signifie plus de chance pour les créations d'entreprises couronnées de succès. Nous voulons réduire le part de l'Etat, supprimer la bureaucratie, organiser le droit du travail de manière claire et flexible ainsi que le droit fiscal compétitif et améliorer les conditions de financement des entreprises.

164. Notre objectif, c'est de créer la confiance comme condition pour plus d'investissements en Allemagne. Nous voulons renforcer l'Allemagne comme une localisation attractive des centrales d'entreprises et comme une localisation des investissements, aussi pour les donneurs internationaux de capitaux à risque et parvenir à une grande part de la création industrielle de valeurs dans son propre pays. Il revient une grande importance à la place financière Allemagne pour la croissance et l'emploi.

165. Nous devons permettre plus de liberté et de concurrence. Ceci signifie avant tout, ouvrir des marchés et les maintenir ouverts, empêcher des concurrences déloyales et agir contre la concentration de la puissance économique menaçant la concurrence. Nous voulons limiter et supprimer les subventions de l'Etat de même que privatiser davantage des entreprises économiques ayant une participation de l'Etat. Aussi, au niveau communal, la règle sera : l'Etat doit intervenir seulement si un service ne peut pas être exécuté aussi bien ou mieux par des privés.

166. Beaucoup de devoirs de la politique de concurrence se sont déplacés au niveau européen dans le marché intérieur européen. Avant l'arrière-plan des défis plus forts du marché intérieur et de la mondialisation, nous voulons que le contrôle de la concurrence de l'UE soit modernisé et développé davantage en considérant les autorités et systèmes nationaux de la concurrence.

167. La concurrence est une condition essentielle pour une protection forte des consommateurs. Car, chaque monopolisation réduisant la concurrence, restreint la diversité et la liberté de choix du consommateur. Les droits des consommateurs sont des droits civils. La protection des consommateurs est un devoir politique transversal. Elle est une partie de la politique des consommateurs qui recherche un équilibre mesuré entre les intérêts des consommateurs et de l'économie afin qu'un niveau élevé de la qualité de vie demeure en Allemagne. Il s'agit de parvenir à un optimum de la protection des consommateurs par un équilibre entre l'auto-détermination et la protection par l'Etat. Des informations fiables, complètes et objectives sur des produits et leur qualité permettent une attitude de consommation à responsabilité individuelle. Notre idéal est celui du consommateur majeur et averti. La protection des consommateurs n'est pas seulement une affaire de l'Etat, mais elle dépend de la collaboration et de la responsabilité des producteurs, des entreprises de transformation, des vendeurs et des consommateurs. Nous ne voulons aucune orientation de consommation par l'Etat.

168. Une infrastructure fonctionnelle fait partie d'une localisation attractive d'économie. Justement pour l'Allemagne comme pays de transit au cœur de l'Europe, l'intégration économique de l'Europe signifie de grands déferlements de circulation. La meilleure utilisation, les extensions conformes aux besoins et l'organisation intelligente des infrastructures routières dans tous les domaines sont aussi une condition décisive pour plus de croissance. Cela vaut aussi avant l'arrière-plan des chances de développement des zones de concentrations urbaines et de la région rurale. La nécessité de développement de l'infrastructure existe aussi bien dans les nouveaux länder que dans les anciens länder. Le besoin d'investissement élevé qui en résulte, ne peut pas être uniquement couvert par les budgets publics. C'est pourquoi, dans l'esprit de la durabilité, des possibilités rentables du financement privé des infrastructures routières doivent être utilisées. En outre, pour la qualité de la localisation, un approvisionnement en énergie sûre, écologique et économique est d'une importance élémentaire.

169. Pour un renouveau couronné de succès de l'économie sociale de marché, l'Allemagne dépend de la productivité et de la capacité d'innover de ses hommes et de l'économie. Nous voulons prospector des marchés de l'avenir. Des innovations, de nouveaux produits et services de l'Allemagne auront alors une chance sur le marché mondial s'ils arrivent aussi à trouver des preneurs en Allemagne. Le pays des inventions et des brevets doit aussi devenir un pays de la mise en application des idées. L'Allemagne doit générer des têtes claires et des visionnaires actifs, les rechercher pour cela dans le monde entier et offrir aussi des conditions cadres attractives. On a besoin urgemment des personnels qualifiés dans l'artisanat, les services et l'industrie.

### ***Du travail pour tous***

170. Le travail pour tous est un noyau de la justice sociale. Le travail permet de s'assumer, fonde le sens de la vie et est une condition décisive pour la participation sociale. On a besoin de tout le monde, personne ne doit être exclue. Le travail crée les revenus et le bien-être. L'économie sociale de marché veut le plein emploi. Cet objectif oblige l'Etat et les partenaires sociaux. Le chômage massif est insupportable, inacceptable et préjudiciable pour l'économie. L'existence d'une absence de perspective

peut toucher toute la famille et conduire à une restriction des chances de vie sur plusieurs générations.

171. Le chômage en Allemagne est essentiellement structurel. Nous avons besoin, pour cela, non seulement d'une croissance durable, mais aussi des investissements ciblés dans formation et une réforme complète du marché du travail. Nous voulons de meilleures chances d'emploi pour les plus âgés, les moins qualifiés et les sans-emploi de longue durée. Justement ceux-là se sentent exclus de la liberté et de la participation.

172. Par rapport au marché du travail, il s'agit d'un compromis de fair-play entre les besoins de protection légitimes des salariés, les chances d'emploi des sans-emploi et les intérêts des entreprises. Les dispositions de protection sur le marché du travail respectivement le droit du travail doivent être développés de manière qu'ils ne favorisent pas le chômage. Une flexibilisation du droit de préavis qui améliore les perspectives d'emploi pour les chômeurs est alors une règle de la justice. La devise doit être: priorité au travail. Dans cet esprit, le devoir du compromis d'intérêts de fair-play doit être accepté ensemble avec les partenaires sociaux.

173. L'autonomie tarifaire est un garant de la stabilité de la localisation Allemagne. Elle appartient sans faute au système cadre de l'économie sociale de marché. Les parties à un contrat de tarif ont déjà commencé à trouver des réponses flexibles au paysage de travail changeant du 21ème siècle. Des contrats tarifaires de branches rigides qui traitent toutes les entreprises de la même manière, ne sont plus une réponse suffisante. Les syndicats et les associations patronales sont appelés à abandonner des parties de leur responsabilité dans les entreprises. C'est ainsi que des contrats de tarifs cadres conclus de manière centralisée peuvent être remplis de manière décentralisée selon les besoins spécifiques. Nous voulons compléter ce processus par l'organisation des alliances juridiquement valables au sein des entreprises. Nous continuerons à développer la cogestion comme la représentation des intérêts des salariés ayant de l'avenir, proche de l'entreprise et favorable à l'emploi. Elle doit tenir compte de l'interdépendance internationale de l'entreprise.

174. La CDU veut continuer à développer dans le cadre du partenariat social du capital, des possibilités permettant à chacun des salariés de participer plus fortement au succès et au capital des entreprises. Ceci donnent aux employés des sources supplémentaires de revenus, une prévoyance complémentaire pour la vieillesse, crée plus de justice et élève l'identification du collaborateur avec son entreprise. Les instruments appropriés, aussi de sécurité d'insolvabilité, doivent être autant que possible liés à l'entreprise et tenir compte des rapports particuliers de chaque entreprise. En outre, la participation au capital de l'entreprise renforce la part du capital propre de l'entreprise.

175. Le bien-être social vient du travail. Plus de croissance et plus de travail conditionnent l'un l'autre. Par l'utilisation des modèles de temps de travail flexible, p. e. des comptes annuels de temps de travail, le travail peut être organisé de manière plus flexible et plus productive. La CDU excite les partenaires sociaux dans ce contexte de sonder les possibilités de sécurisation des comptes de temps de travail en cas d'insolvabilité.

176. Une exclusion involontaire du monde de travail, justifier par une limite d'âge légale ou conforme à l'entreprise est souvent ressentie, à raison, par les concernés comme indigne. Les limites d'âge ont pour sens le calcul des droits de pension. Mais celui qui veut travailler au-delà, ne doit pas en être empêché par principe. Le monde

du travail et les forces vives doivent se développer dans une action réciproque de manière que les changements démographiques puissent être maîtrisés pour le mieux possible.

177. Tous les citoyens doivent pouvoir gagner des revenus assurant leur existence. Pour notre politique d'emploi, la devise est: l'effort doit valoir la peine. Cela correspond au principe de justice de l'effort que l'on a plus quand on travaille que quand on ne travaille pas. Nous voulons créer des conditions cadres rendant plus attractif un emploi légal aussi pour des gens peu qualifiés dans un emploi simple avec des salaires et traitements appropriés. A cet effet, nous voulons soutenir financièrement les salariés à bas revenus. Cela doit aussi motiver les chercheurs d'emploi à saisir les chances d'emploi et encourager les employeurs à créer de nouveaux emplois. Nous voulons promouvoir l'emploi au lieu du chômage.

178. En Allemagne, nous ne voulons aucune concurrence pour les salaires les plus bas. Des salaires contraires aux mœurs allant clairement en dessous du salaire habituel de la localité pour la branche doivent être interdits.

179. Les coûts additionnels élevés de salaire contribuent au chômage et au travail noir. Nous voulons baisser les coûts additionnels de salaire et découpler progressivement et dans la mesure du possible considérablement les coûts sociaux des coûts du travail et afin d'empêcher la délocalisation des postes de travail à l'étranger ou le travail au noir.

#### **4. Organiser le changement démographique – sécurité sociale pour toutes les générations**

180. La solidarité et la sécurité sociale ne viennent pas de prime abord de l'Etat. L'homme est de nature un être social, s'intéressant de la communauté, capable de solidarité et obligé d'être solidaire. De la famille en passant par le voisinage, le service à titre honorifique, les associations et initiatives jusqu'aux églises et communautés chrétiennes, il y a plusieurs endroits sociaux et institutions qui vivent chaque jour la solidarité. Si la solidarité ne vient pas en permanence de nouveau du sein de la société, elle manquera un jour quand il s'agira des fondements de la sécurité sociale. Le mariage, la famille, le jardin d'enfants, l'école et la formation professionnelle sont pour les chances de vie des hommes et pour leur prospérité sociale future plus importante que beaucoup d'autres choses.

Les piliers de l'aide sociale font des efforts importants pour la société sur la base de la subsidiarité légitimée du droit constitutionnel.

181. La CDU est obligée par une politique sociale qui améliore les chances de vie des hommes et la vie en commun dans la société. Nous récusons une idée de sécurité et solidarité uniquement basée sur l'aide financière. Seule une combinaison de responsabilité individuelle, d'efforts de l'Etat et d'engagement citoyen peut créer la sécurité dont les hommes ont besoin.

182. L'Etat social a fait des choses grandioses. Il demeure indispensable. Les systèmes de sécurité sociale sont en grande partie organisés par la CDU. Ils donnent aux hommes la sécurité par la sécurisation solidaire des risques. Ils ont amené le bien-être élargi, la paix sociale et la participation. Mais ils ne peuvent remplir leur devoir dans l'avenir que s'ils continuent de se développer et se modifier. L'objectif est l'Etat social activant, qui motive fortement chacun et le place dans la situation de prendre,

dans le cadre de ses possibilités, l'initiative personnelle et la responsabilité individuelle.

183. Nous nous orientons à trois principes dans l'organisation des systèmes de sécurité sociale: ils doivent renforcer le principe de la responsabilité individuelle, correspondre au principe de justice des générations et ne doivent pas enfreindre au principe de la justice des services. Leur dépendance du travail rémunérant doit être réduite. C'est pourquoi la sécurité sociale et le travail rémunérant doivent être davantage découplés de même que le financement placé sur une base plus large. Nos systèmes de garantie sociale doivent tenir compte de différents besoins, de différentes phases et situations de vie. A cet effet, les risques de base doivent être assurés de manière fiable pour tout le monde. La disponibilité et la capacité à la prévoyance individuelle doivent être renforcées. Dans tous les systèmes de garantie, la concurrence, la transparence, l'efficacité, la conscience des coûts et de la responsabilité et le principe de subsidiarité doivent être renforcés. Nous combattons résolument l'abus des services sociaux et le travail au noir car ils sapent la solidarité.

### ***L'assurance maladie***

184. La CDU veut qu'à l'avenir aussi, chacun en Allemagne, indépendamment du revenu, de l'âge ou du risque de santé obtienne de bons soins médicaux proches du domicile et que tous puissent bénéficier du progrès médical. Le choix libre du médecin et le libre exercice de la profession médicale font partie du noyau d'un système de santé libérale.

185. À cause du changement démographique et du progrès médical et médico-technique, la structure, l'organisation et le financement des assurances maladies publiques et privées doivent être développés davantage avec une vision de l'avenir. La responsabilité individuelle, la prévoyance et la prévention doivent être renforcées davantage. Les potentialités d'efficacité et de rentabilité doivent être épuisées de même que les possibilités de choix et des latitudes de décisions ouvertes.

186. Il est de la responsabilité et dans l'intérêt de chacun de prévenir des maladies et de garder sa santé par un mode de vie conscient sur le plan de la santé. La prévention sera pour cela développée comme un pilier indépendant à côté du traitement aigu, de la réhabilitation et du soin. Un autre pas vers le renforcement de la responsabilité individuelle, de la prévention et de la promotion de la santé est le développement des modèles de bonus, des tarifs de choix et de franchise.

187. Pour maintenir la qualité, la sécurité du soin et la possibilité de financement de notre système de santé libéral et autogéré, nous voulons renforcer la concurrence de la qualité. A cet effet, les services et les coûts doivent devenir plus transparents.

188. Dans l'assurance maladie publique, le financement relatif au revenu du salarié sera, étape par étape, complété par des éléments de primes de solidarité. Ils seront le plus tôt que possible remplacés par un modèle de prime de solidarité avec formation de capital. Les hommes avec peu de revenu obtiennent alors une compensation sociale. Du moment que les enfants constituent l'une des conditions les plus importantes pour la continuation des systèmes de solidarité, leur assurance sera désormais payée par le public. La compensation sociale et l'assurance des enfants seront financées par les moyens du budget. Avec ce découplage progressif des coûts de la santé de ceux du travail, l'assurance maladie obtiendra un financement capable de tenir dans l'avenir.

## ***La garantie de vieillesse***

189. La garantie de vieillesse en Allemagne se base sur trois piliers: l'assurance vieillesse publique, la prévoyance de l'entreprise et la prévoyance privée.

190. L'assurance vieillesse publique financée par les cotisations est pour l'instant la forme la plus importante de la garantie de vieillesse. Elle se base sur le contrat des générations. Les modifications dans la pyramide d'âge de la population et le nombre décroissant à long terme des employés soumis à l'assurance sociale mènent au fait que de moins en moins de salariés sont vis-à-vis du nombre sans cesse croissant d'hommes et de femmes retraités. Le contrat de génération doit alors être mis sur une base nouvelle et stable qui permette un plan de vie sûr aux jeunes gens et offre une dimension élevée de sûreté aux personnes du troisième âge.

191. La génération active apporte par ses contributions une grande part des revenus de la génération qui ne travaille plus et assure par ses enfants la continuation de la communauté de solidarité. C'est aussi pour cette raison que nous nous engageons pour une société favorable à la famille qui reconnaît les charges plurielles de ceux qui éduquent des enfants et les honore.

192. L'assurance vieillesse publique doit aussi à l'avenir montrer clairement une relation par rapport au paiement de contribution et ne doit pas aller en dessous d'un certain niveau de sécurité sans surcharger les payeurs. L'assurance vieillesse publique se trouverait dans une crise de légitimité, si elle n'apportait que des services dont on peut bénéficier sans frais dans les autres systèmes de sécurité. Un minimum de soins pour tous comme une sécurité de base serait la conséquence.

193. La pension publique est plus qu'un instrument pour éviter la pauvreté dans la vieillesse. Elle crée pour chacun un bout de liberté et honore les accomplissements qui ont été réalisés par le paiement des contributions, l'éducation des enfants ou le soin aux proches. Elle apporte aussi dans l'avenir les services nécessaires aux survivants et aux hommes qui, faute de maladie, ne peuvent plus rester dans la vie active.

194. La pension publique seule ne peut plus désormais assurer le standard habituel de vie dans la vieillesse. C'est pour cela qu'il est nécessaire que d'autres formes de prévoyance comme la sécurité vieillesse privée ou de l'entreprise y contribuent pour assurer le standard de vie dans la vieillesse. De telles formes de prévoyance sont efficaces et à promouvoir de manière bien ciblée.

195. La prévention vieillesse de l'entreprise prend toujours plus d'importance. On attend de plus en plus de mobilité et de flexibilité des salariés. Les conditions cadres pour la prévention vieillesse dans les entreprises doivent tenir compte de cela. Nous nous engageons aussi pour la mise en place des comptes de prévoyance vieillesse personnels en dehors de l'entreprise sur lesquels patrons et salariés peuvent cotiser et en faire appel à court terme (périodes d'imprescriptibilité). La réclamation de cette pension d'entreprise doit déjà être accordée après de courtes durées.

## ***L'assurance soins***

196. L'assurance soins introduite par l'Union a fait ses preuves. Elle doit aussi à l'avenir effectuer une contribution fiable pour la sécurisation des risques de soins et offrir une qualité élevée de prise en charge et de soins. Une obligation globale pour la sécurisation est indispensable à l'avenir. Cependant elle ne dégage pas chacun de

prendre en main sa responsabilité individuelle et son initiative personnelle pour la sécurisation des risques de soins et pour l'organisation des soins.

197. Pour mettre l'assurance soins sur des bases capables d'être financées à l'avenir, le financement des cotisations doit être, étape par étape, complété d'éléments de primes de solidarité et dans l'esprit de justice des générations, le plus tôt que possible, être remplacé par un modèle solidaire de primes couvert par le capital. On doit considérer le temps d'éducation des parents dans la détermination du niveau des primes et entreprendre une compensation sociale des moyens du budget.

198. La prévention et la réhabilitation doivent avoir la priorité des mesures de soins. «Ambulant avant stationnaire» est notre principe. De nouvelles formes d'habitat et de prises en charge doivent être développées et renforcées. Par les budgets de soins qui peuvent être gérés par des nécessiteux de soins, sous leur responsabilité individuelle, dans le domaine ambulatoire, partiellement stationnaire ou stationnaire et par le congé pour soigner, nous voulons renforcer les soins à domicile et mieux apprécier l'engagement des parents soignants.

199. Des modifications dans la structure et le financement de la sécurité des soins ouvrent des chances de dynamiser les services de l'assurance soins et de définir à nouveau la nécessité des soins – avant tout à la faveur des hommes avec une compétence quotidienne restreinte comme par exemple la démence. L'objectif est de sécuriser un niveau constant réel du service de soins et d'empêcher un besoin de paiement complémentaire à la charge des nécessiteux de soins, leurs proches et les responsables de l'aide sociale.

### ***L'assurance chômage***

200. L'assurance chômage offre aussi dans l'avenir, en cas de chômage, une garantie limitée dans le temps d'une part importante du niveau de revenus atteints du dernier emploi. Elle remplit d'autres fonctions sociales, sanitaires et économiques par le placement, l'obtention et le rétablissement de la capacité d'emploi.

201. L'assurance chômage demeure une assurance solidaire, qui garantit à chacun la protection d'une part élevée de revenu égale en pourcentage sur une période appropriée et qui réduit solidairement les risques pour chacun. La durée de réception de l'allocation chômage doit aussi être couplée à la durée de paiement de la contribution. Du point de vue de la CDU, l'assurance chômage est d'une grande importance en pensant à la nécessité d'un marché du travail plus flexible.

202. L'assurance chômage permet aux chômeurs de ne pas devoir accepter la première activité offerte pour des raisons de survie mais de trouver un correspondant à leurs capacités. D'autre part les chômeurs doivent reconnaître leur obligation à la flexibilité et accepter un travail supportable. Nous voulons créer en cas de chômage des possibilités et attraits plus forts à entamer un travail malgré une sécurité toujours équilibrée.

203. L'assurance chômage doit être orienté à la promotion de l'emploi et limité principalement à sa fonction d'assurance. Notre premier objectif est plus d'emploi au premier marché du travail – nous voulons orienter les instruments d'une politique d'emploi active sur cet objectif. Les devoirs de la société entière comme par exemple rendre quelqu'un apte à l'apprentissage, sont financés par les ressources budgétaires selon la compétence.

## ***L'assurance accident***

204. L'assurance accident publique joue un rôle important pour la sécurité du travail, la protection contre l'accident et protection de la santé du salarié. Elle est un appui essentiel de la prévention, des soins médicaux et de la réhabilitation. L'assurance accident publique autogérée doit désormais se faire comparer encore plus rigoureusement aux critères économiques dans ses plus grandes communautés de responsabilité et se limiter aux accidents durant un emploi légal.

## ***Sécurité sociale pour des personnes avec des handicaps***

205. Nous voulons assurer pour l'avenir la participation et l'autodétermination des hommes avec des handicaps. Cela signifie pour les hommes avec des handicaps de pouvoir participer au même titre à tout - à la vie intellectuelle, sociale, culturelle, professionnelle et politique dans la société. Nous voulons créer les conditions cadres pour cela.

Les handicaps sont souvent liés à des restrictions plus ou moins fortes qui ne peuvent pas toujours être compensées. La société solidaire appuie les hommes avec handicaps là où l'aide est indiquée et les désavantages individuels sont à équilibrer mais elle ne les tient pas sous tutelle par une assistance exagérée.

206. Il s'agit d'apprendre dès l'enfance le comportement normal entre handicapés et non handicapés, leurs forces et faiblesses. Ceci réussit mieux par l'éducation et la formation en commun dans les familles, les établissements de garderies d'enfants et les écoles. Comme dans les soins et dans les formes d'habitat assistées, ici, aussi, en accord avec les hommes avec handicaps et leurs proches le principe «l'ambulant avant le sanitaire» s'impose. Cela signifie pour les enfants qu'une expérience dans le voisinage ensemble avec des enfants handicapés et non handicapés doit être au premier plan. La participation des hommes avec handicaps à la vie active est à promouvoir avec l'objectif de pouvoir offrir plus de relations d'activité au premier marché du travail.

207. Nous voulons créer un environnement de vie dans lequel tous les hommes – ceux-là avec des handicaps aussi et les hommes affaiblis - peuvent bien bouger. Pour cela, les endroits sans barrières sont la condition nécessaire. Beaucoup d'hommes handicapés sont fortement limités dans leur mobilité. Dans la planification des villes et des espaces d'habitation, il faut renforcer fortement la conscience pour le besoin d'endroits sans barrières.

## **5. Les finances solides, l'Allemagne solide**

### ***La réduction des dettes et l'interdiction de nouveaux endettements***

208. La charge des dettes en Allemagne est déjà à l'heure actuelle écrasante. De plus, une part trop petite de la performance financière de notre pays est investie dans l'avenir. Le développement démographique en Allemagne va peser davantage sur les systèmes de sécurité sociale et les budgets publics. C'est pourquoi nous devons ramener résolument la situation des dettes. Une politique suivant le principe d'un désendettement renforce la confiance et la disponibilité d'investissement des citoyens et entreprises dans leur propre site économique. Les dettes d'aujourd'hui sont les impôts de demain.

209. Le bien-être de notre pays est menacé si l'Etat, à la longue, dépense plus qu'il n'encaisse. Si nous n'arrêtons pas l'endettement, l'Etat ne pourra plus remplir d'importants devoirs à l'avenir. Nous voulons un pays qui assure l'avenir de ses enfants et qui ne vit pas aux dépens d'eux. Nous voulons un pays dans lequel l'Etat est en mesure d'aider financièrement les personnes socialement faibles. En pensant aux hommes qui dépendent de l'aide et aussi dans l'esprit de la justice des générations, on peut noter que l'endettement de l'Etat n'est pas social.

210. Pour limiter de nouveaux endettements, il est nécessaire, dans un premier temps, de définir le concept des «investissements publics» dans un esprit plus rigoureux. Seulement de tels investissements qui créent les valeurs ou la fortune, doivent encore être financés par des crédits. De plus, les dettes des investissements financés par des crédits doivent en général être encore amorties après l'écoulement d'un temps convenu lors de l'emprunt. C'est ainsi que nous garantissons que les règles d'endettement de droit constitutionnel limitent efficacement l'octroi des crédits et qu'un frein aux dettes soit introduit. Au plus tard jusqu'à la moitié de la prochaine décennie, nous voulons introduire à tous les niveaux une interdiction de principe de nouveaux endettements qui limite les possibilités de nouvel endettement aux constatations impérieuses d'exception. Cela doit être ancré dans la loi fondamentale, dans toutes les constitutions des länder et à tous les niveaux communaux.

211. Nous aspirons à une convention commune pour le désendettement entre la fédération, les länder et les communes. Par temps d'expansion économique, la prévention pour les fluctuations conjoncturelles futures est à faire parallèlement à la reconduction de la situation de la dette publique. De plus, tous les devoirs et dépenses de tous les niveaux doivent être toujours vérifiés scrupuleusement sur leur nécessité et efficacité. Pour assurer une exécution transparente du budget public, nous voulons obliger la fédération, les länder et les communes à une comptabilité selon les principes commerciaux.

212. Le travail pour tous et de solides financements de l'Etat conditionnent les uns et les autres. C'est pourquoi nous renouvellerons les structures des recettes publiques afin que le facteur travail soit déchargé. Nous voulons découpler les coûts complémentaires de travail des salaires pour permettre ainsi la création de plus de postes de travail en Allemagne. C'est pour cela que nous voulons baisser les impôts directs et les contributions sociales et financer cette décharge par les impôts indirects. L'important c'est que : les décharges des impôts directs et des contributions sociales doivent être au moins aussi élevées que les charges complémentaires des impôts indirects.

### ***La réforme de la constitution des finances***

213. Le fédéralisme en Allemagne a besoin d'une constitution transparente de finance. Les responsabilités des différents niveaux étatiques doivent être compréhensibles par le citoyen. C'est alors qu'il peut imputer les décisions politiques et en faire la base de ses décisions de vote. L'observation du principe de connexité est alors à respecter strictement.

La constitution du financement doit considérer des situations de départ variées, créer des conditions cadres comparables dans les länder et mettre des attraits pour renforcer leur puissance économique et financière. Nous sommes pour la concurrence fédérale dans des conditions de fair-play. Les parts gardées pour les länder par la croissance de leur puissance économique propre sont pour cela à augmenter. Une compensation financière simple sans règles spéciales pour tous les länder doit être possi-

ble après une règle transitoire valable jusqu'en 2019. D'ailleurs le pacte de solidarité arrive à expiration à cette date.

214. Nous voulons permettre aux länder plus de responsabilité propre sur le plan financier et créer les conditions appropriées à cet effet dans le droit fiscal. Les länder qui n'observent pas la limite de l'endettement prévue par la constitution et leur contribution pour atteindre les critères de Maastricht doivent désormais se soumettre à un programme d'assainissement.

215. Nous voulons introduire par une loi de situation critique du budget, un système d'alerte. Il assure que désormais, on n'attendra pas d'abord le constat des situations d'urgence des budgets avant d'agir. La condition des aides de la fédération est la signature d'un contrat d'Etat pour l'assainissement entre la fédération et le land concerné.

216. De même, on doit permettre aux communes plus de responsabilité propre. Leur performance financière a de l'effet immédiat sur le quotidien des citoyens. C'est pourquoi nous continuerons à développer les impôts communaux de manière que la performance des communes soit assurée pour leurs citoyens.

### ***Les impôts – simples et justes***

217. Avec leurs impôts, les citoyens mettent à la disposition de l'Etat les moyens financiers nécessaires, dont il a besoin pour remplir ses devoirs. Pour que les citoyens acceptent le droit fiscal, il doit suivre les principes: simple, bas, juste. Cela correspond à nos valeurs fondamentales de solidarité et de justice que ceux dont la capacité financière est plus forte soient plus engagés que les faibles. Dans le même temps, le droit fiscal ne doit pas limiter les libertés financières des citoyens par des taux d'imposition exagérés. Un système fiscal avec des taux d'imposition bas promeut la performance et l'initiative et permet aux citoyens de pouvoir faire des préventions pour la sécurisation des risques de la vie. Un système fiscal simple crée plus de justice qu'un système compliqué qui essaie de rendre juste chaque cas. Plus compliqué le système est, plus avantageux il est pour celui qui peut se payer de conseils chers sans lesquels il n'est pas en mesure de profiter de toutes les possibilités de diminution d'impôts.

218. Une imposition de l'entreprise orientée vers l'avenir doit partir du principe que les entreprises sont avant tout des sujets économiques et non des sujets fiscaux. Elle doit organiser la charge fiscale de manière que cela vaille la peine de créer des entreprises dans notre pays, de les développer, de créer des emplois et d'investir dans la recherche et le développement. La politique fiscale est aussi une politique d'innovation. Elle doit, indépendamment de la forme juridique de l'entreprise, garantir la neutralité de la concurrence ainsi que d'être simple et claire. Nous devons à cet effet de plus en plus nous adapter à l'interconnexion des économies nationales dans le monde.

## **6. Construire sur les performances historiques – faire avancer les nouveaux länder**

219. Avec le soulèvement du 17 juin 1953 et particulièrement avec la révolution paisible de 1989, les hommes dans l'ancienne RDA ont créé en confiance à la liberté, démocratie et à l'économie sociale de marché, les conditions pour la réunification de l'Allemagne. Tous les Allemands –de l'Est comme de l'Ouest – peuvent être fiers de

cette performance historique. Les nouveaux länder avec leurs traditions historiques et culturelles donnent de nouvelles impulsions au fédéralisme allemand.

220. Les nouveaux länder ont réussi un changement profond d'une dictature totalitaire à la démocratie et d'une économie planifiée centrale à l'économie sociale de marché. Par l'engagement et la solidarité dans toute l'Allemagne, des transferts financiers uniques dans l'histoire, assiduité et volonté de construction, beaucoup de régions sont en plein essor et se présentent comme une partie moderne de l'Allemagne au cœur de l'Europe.

221. Les nouveaux länder et leurs citoyens ont pris un rôle d'avant-coureurs dans beaucoup de domaines: Dans les réformes du système de l'enseignement, dans l'accélération du procédé de planification, dans la suppression de la bureaucratie et dans la collaboration étroite entre l'économie, la science et technique.

222. Les suites de la dictature communiste, de la division de l'Allemagne et de la mauvaise gestion ainsi que l'historique unique perte de la classe moyenne des citoyens ne sont pas encore surmontées. Un développement économique auto-suffisant n'est pas encore atteint. Malgré de nombreux succès de modernisation, il existe encore des déficits dans l'infrastructure publique et la structure économique.

223. Avec l'élargissement vers l'Est de l'Union européenne, de nouvelles chances s'offrent mais aussi une pression supplémentaire de concurrence pour l'économie allemande ayant des structures faibles. A cet effet comme au sujet de la globalisation en général, les petites et moyennes entreprises ne sont pas encore suffisamment prêtes.

224. Le changement démographique atteint plus fortement l'Est de l'Allemagne que l'Ouest. Le recul radical des naissances, le vieillissement ainsi que l'émigration de beaucoup de jeunes gens disposés à travailler et hautement qualifiés diminuent les ressources qui sont déjà limitées. L'histoire de l'Allemagne Fédérale a montré à plusieurs endroits que le changement des régions d'émigration en régions de l'avenir est possible. L'objectif de la politique de la CDU est que les régions de l'Est de l'Allemagne offrent aux gens des conditions de vie attrayantes.

225. Nous avons aussi besoin d'un renforcement de la société civile dans les nouveaux länder – comme base de la démocratie, de l'Etat de droit et de l'économie sociale de marché. Seule une société civile fonctionnelle peut veiller à l'essor économique et à la stabilité dans notre société démocratique et libérale. Nous ne nécessitons pas seulement dans les nouveaux länder de plus d'espace libre pour les processus d'économie libérale et de politique orientée vers la concurrence, pour des clauses vastes d'ouverture et d'expérimentation à l'égard du droit fédéral. Les hommes doivent obtenir des chances plus grandes pour prendre en main leur avenir sous leur responsabilité propre. C'est ainsi que nous créons les conditions pour que la population active reste dans son pays avec ses connaissances et que les investisseurs viennent dans les nouveaux länder avec leurs capitaux. La CDU fixe son attention sur l'intégration de jeunes cadres sur les marchés régionaux du travail. Par les coopérations de tous les acteurs, on doit ainsi contribuer à la stabilité démographique des régions.

226. Les régions innovatrices, économiquement dynamiques et croissantes naissent surtout dans les grandes villes, les agglomérations et les centres touristiques. Nous voulons appuyer des initiatives d'entreprises là où elles mènent à une structure compétitive d'économie dans laquelle des petites et moyennes entreprises collaborent avec des grandes entreprises agissant sur le plan suprarégional. A cet effet, nous de-

vons concentrer des moyens de promotion sur des régions de croissance avec la mise en réseau de l'économie, la science et la culture orientées vers la technologie. Il s'agit de relier la recherche de pointe et la haute technologie avec des entreprises et des créanciers pour développer des produits capables de tenir sur le marché mondial.

227. Les régions de croissance doivent être reliées par des infrastructures performantes, particulièrement par une circulation des personnes attrayante, aux régions à structure faible afin que celles-ci puissent profiter aussi de l'essor. Dans les régions à faible densité humaine et sans agglomération, nous devons nous concentrer sur la promotion de certains secteurs et branches. La promotion des régions particulièrement désavantagées dans les nouveaux länder par l'Union européenne doit être poursuivie, pour tenir dans la concurrence internationale des sites économiques.

228. Les nouveaux länder nécessitent les moyens du pacte de solidarité jusqu'en 2019 dans le volume entier concédé. Les moyens sont à utiliser à bon escient pour combler les lacunes d'infrastructure qui existent encore, pour la promotion ciblée d'investissement et pour la compensation de la puissance financière disproportionnée des communes, afin d'atteindre un développement économique autosuffisant et une modernisation plus ample.

229. L'extension de l'infrastructure routière transnationale est une condition capitale pour l'essor économique. Les voies de circulation européenne, particulièrement avec l'Europe centrale et de l'Est ainsi que dans la région de la mer Baltique doivent être rapidement améliorées.

230. Des investissements durables dans l'économie et l'infrastructure réussissent uniquement, si le développement démographique est pris en compte. Des infrastructures très peu utilisées doivent être adaptées au développement de la population et des standards variés de l'infrastructure et de l'administration doivent être acceptés. Mais l'Etat doit veiller au maintien d'un standard minimum. L'équivalence dans les qualités de vie demeure notre objectif. L'initiative personnelle doit être développée sur place. A l'avenir, la qualité de vie sera à définir différemment non seulement dans les nouveaux länder.

## **VI. PRESERVER LA CREATION ET LA VIE – POUR UN ENVIRONNEMENT VIABLE**

### **1. Protéger la dignité de l'homme – Du début jusqu'à la fin de la vie**

231. La dignité inviolable de l'homme en tant que créature de Dieu n'est pas à la merci de l'homme et doit être protégée. L'homme est toujours sujet, il ne doit jamais être objet. La dignité de l'homme est aussi pour l'évaluation des défis bioéthiques un point de départ et d'orientation. Elle exige le respect et la protection de la vie humaine dans toutes les phases. La vie à naître a besoin, dès la fusion de sperme et ovule, de notre protection particulière et de notre maniement critique des possibilités de diagnostic prénatal qui sont en voie de perfectionnement. Nous sommes pour une interdiction du diagnostic de préimplantation. Nous ne nous accommodons pas avec le nombre élevé d'avortements qui résultent également des avortements tardifs. Nous devons aider les femmes et les hommes à se décider pour la vie.

232. La guérison, l'atténuation des souffrances et l'assistance aux personnes en situation de danger de mort sont une expression d'humanité, de solidarité et d'amour du prochain fondé dans la croyance chrétienne. Les handicapés, les malades, les mourants et les hommes à d'autres phases difficiles de la vie ont un droit à une vie digne d'un homme. Nous soutenons la médecine palliative, les hospices et les autres formes d'assistance aux mourants qui allègent le dernier stade de la vie et permettent les adieux dignes aux mourants et à leurs familles. Nous récusons l'euthanasie active. Nous voulons renforcer la disponibilité à faire des dons d'organes.

233. Les recherches biomédicales offrent des solutions aux problèmes d'avenir et contribuent essentiellement à la guérison de maladies et au soulagement de souffrances. Les chances et les risques sont à soupeser scrupuleusement. Pour nous, le respect de la dignité inviolable de l'homme prime sur la liberté de la recherche et de garantie de la compétitivité. Nous voulons la conservation de la protection conséquente des embryons et nous opposons à la recherche orientée sur l'utilisation des embryons. Nous nous engageons aussi pour cela aux niveaux européen et international. Nous rejetons le clonage de l'homme.

## **2. Protection des fondements naturels de la vie**

234. Selon l'entendement chrétien, l'homme, la nature et l'univers sont la création de Dieu. Notre mission est de les protéger. Le principe de la durabilité est un élément concret de la politique des chrétiens-démocrates : nous voulons garder et transmettre à nos descendants un monde où il fera encore bon vivre demain. Les générations suivantes ont droit à un développement économique, à un bien-être social et à un environnement intact.

235. Une protection orientée sur l'avenir de l'environnement et du climat crée des chances pour de nouveaux emplois. La formation, la recherche et le développement écologiques, les technologies de l'environnement, la protection de l'environnement et du climat et les innovations inhérentes doivent alors être promus efficacement. Dans l'intérêt de la protection de l'environnement et du climat, nous voulons intensifier davantage le rôle de leader international de l'Allemagne sur le plan des technologies de l'environnement. De cette manière, une contribution essentielle à la création de richesses dans son propre pays, à la création de nouveaux emplois et au renforcement des petites et moyennes entreprises peut être réalisée.

236. La lutte contre la pauvreté et la protection des fondements naturels de la vie vont indissociablement de pair. La pauvreté conduit à une surexploitation de la nature. C'est ainsi que la diversité biologique et par conséquent aussi les bases des personnes y vivant sont finalement détruites. C'est pourquoi, la politique de la protection de l'environnement est pour nous un élément important de la politique étrangère et de la politique de développement et une contribution à la justice universelle.

237. A notre sens, le développement économique et la protection de l'environnement ne s'opposent pas. Surtout dans un temps où les limites de la flexibilité écologique de la terre deviennent plus précises, il faut retenir ceci : une croissance économique durable est seulement possible en tenant compte de la protection de l'environnement et du climat. En outre, une utilisation efficace et économique des ressources est de plus en plus un avantage de coût et de localisation. C'est pour cette raison que nous nous engageons pour une économie écologique et sociale de marché qui poursuit des buts environnementaux précis par la recherche et le développement renforcés, les systèmes d'incitation et les programmes de promotion ciblés ainsi qu'un cadre politique

orienté sur l'environnement. Pour nous, cela veut dire aussi que des taxes soient prélevées à long terme au lieu des impôts sur la consommation des ressources ou sur la pollution de l'environnement. Ainsi les recettes profitent aux intérêts de la protection de l'environnement et du climat conformément aux objectifs.

238. La CDU est pour un usage soigneux et économique des ressources limitées, une attitude positive pour la recherche et le développement ainsi qu'une protection de l'environnement et de la nature qui encourage la créativité et la responsabilité des hommes. Ce qui est important est une formation environnementale qualitativement de haut niveau. Nous voulons ancrer dans la société un comportement conscient de l'environnement de concert avec les écoles, les communes, les länder, les associations de protection de l'environnement et de la nature ainsi qu'avec les agriculteurs et les forestiers.

### ***Protéger le climat***

239. Le changement climatique global est devenu un danger sérieux pour la création et les chances de vie des générations futures. Nous le voyons comme une obligation éthique et une mission politique d'avenir très urgente d'aller à l'encontre d'une telle évolution : la CDU s'emploie à ce que l'Allemagne continue à rester en tête dans la protection du climat et se présente au plan international comme donneur d'impulsion. Ensemble avec le plus grand nombre possible de pays industrialisés, de pays émergents et de pays en développement, nous voulons faire avancer la protection globale du climat. Une convention internationale sur la protection climatique pour la période après 2020, qui se fonde sur le protocole de Kyoto, contenant des incitations à l'économie de marché et permettant un engagement actif des pays industrialisés, des pays émergents et des pays en développement restés jusque là à l'écart, sera, à cet effet, un pas important.

240. L'Allemagne s'est engagée à réduire de 21% la production des émissions des gaz à effet de serre jusqu'en 2012. Jusqu'en 2020, nous voulons baisser les émissions des gaz de serre d'au moins 30% par rapport à 1990. A ce propos, nous tenons pour essentiel que les autres pays industrialisés s'engagent aussi à une réduction importante des émissions.

241. Nous poursuivons une double stratégie pour le climat qui fixe les valeurs limites obligatoires pour la production des gaz de serre et promeut l'utilisation et le développement de technologies favorables au climat. Le dioxyde de Carbone doit avoir un prix adéquat au plan mondial afin que les investissements dans les technologies convenables pour le climat soient rentables. C'est à cela que le commerce avec les droits d'émission de même que le transfert de technologies dans les pays en développement et émergents par des projets de développement convenables au climat servent. Notre but est que le réchauffement de l'atmosphère terrestre soit limité à 2°C au maximum par rapport à la situation préindustrielle de départ.

242. L'économie de l'énergie, l'augmentation de l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables sont les colonnes d'appui de notre politique pour la protection du climat. En même temps, il est nécessaire de développer déjà aujourd'hui des stratégies pour une limitation des conséquences négatives du changement climatique, par exemple une protection renforcée contre l'inondation et une protection côtière renforcée. Par ailleurs, des stratégies d'adaptation pour une utilisation du sol dans d'autres conditions climatiques doivent être développées.

## ***Garantir l'approvisionnement en énergie***

243. La demande en énergie croît au plan mondial. Face à la dépendance de l'Allemagne de l'importation de matières premières énergétiques limitées et chères, un approvisionnement sûr, écologique et économique en énergie est une question politique d'importance majeure. Nous voulons réduire les risques de la dépendance de l'importation. Les sources d'approvisionnement et les itinéraires de livraison des matières premières énergétiques doivent être mis sur une base plus large et les partenariats d'énergie avec les Etats fournisseurs et les Etats de transit doivent être développés et intensifiés. Nous voulons placer l'approvisionnement en énergie sur une base plus sûre à travers une politique énergétique commune au sein de l'Union européenne.

244. Nous soutenons l'utilisation plus économique des réserves d'énergie, l'accélération du développement des sources d'énergie renouvelables nationales et le développement de technologies de production plus efficaces. Nous voyons d'énormes potentialités dans l'assainissement énergétique des bâtiments. Jusqu'en 2020, nous aspirons au redoublement de la productivité énergétique par rapport à 1990. Des installations décentralisées de production d'énergie y contribuent.

245. La base d'un approvisionnement en énergie sûr, écologique et économiquement raisonnable est un mélange équilibré d'un large éventail d'énergies. Nous voulons organiser l'utilisation d'énergies fossiles de la façon la plus convenable possible pour le climat et créer ainsi les conditions telles que l'un des parcs de centrales électriques les plus écologiques du monde soit construit en Allemagne.

246. Les énergies renouvelables comme sources locales d'énergie peuvent apporter une contribution essentielle à l'augmentation de la sécurité d'approvisionnement et à la protection du climat. Elles offrent des opportunités pour une croissance non polluante, pour des affaires innovatrices et pour la création de nouveaux emplois. Nous voulons continuer le chemin pris vers l'utilisation de matières premières végétales renouvelables, ainsi que d'autres sources d'énergies renouvelables. Il s'agit d'utiliser, à cet effet, les chances de développement de l'énergie éolienne dans le domaine offshore tout comme de l'énergie solaire, de la biothermie et de la géothermie. En outre, nous voulons faire avancer les technologies pour le stockage de l'énergie.

247. Par des incitations appropriées pour des innovations technologiques, nous voulons faire avancer l'utilisation des énergies renouvelables. Jusqu'en 2020, nous ambitionnons pour l'Allemagne une part des énergies renouvelables d'au moins 20% de la consommation totale d'énergie. Outre l'utilisation renforcée des énergies renouvelables dans le domaine de l'électricité et des combustibles, leur part dans la production de la chaleur et du froid doit être augmentée. L'objectif est que les énergies renouvelables supportent la majeure partie de l'approvisionnement en énergie en Allemagne jusqu'en l'an 2050.

248. Dans l'immédiat, on ne peut pas se passer de la contribution de l'énergie nucléaire à la production électrique en Allemagne. Elle permet de tenir le temps jusqu'à ce que de nouvelles énergies écologiques et économiques soient disponibles en quantité suffisante. Dans le cadre de notre stratégie de la protection du climat, nous aspirons à une prolongation du terme d'échéance des centrales nucléaires sécurisées. Pour nous, il est primordial à cet effet, de garantir le niveau de sécurité maximal de chaque installation. Dans ce contexte, le stockage final sécurisé des déchets radioactifs revêt une grande importance. La CDU s'emploie à ce que les compétences existantes de la science, de la technologie et de la sécurité de l'Allemagne soient maintenues.

Ce n'est qu'ainsi que l'Allemagne peut fournir son apport à l'amélioration continue de la sécurité des installations nucléaires dans le monde et en même temps assurer les emplois en Allemagne.

249. La recherche sur l'énergie et les nouvelles technologies innovatrices de l'énergie sont indispensables pour un approvisionnement en énergie dans l'avenir. Nous voulons promouvoir une recherche ouverte d'application large sur l'énergie et un développement de la technique qui contribue à la mise en exploitation de toutes les sources d'énergie convenables au climat, au perfectionnement des technologies de production d'énergie convenables au climat, ainsi que à l'utilisation rationnelle des ressources. Il faut citer ici également les centrales à charbon et les centrales à gaz modernes et propres ainsi que la recherche dans le domaine de la fusion nucléaire. Justement dans le développement des produits et des prestations de service sobres en énergie, il y a une grande chance de croissance pour nos entreprises et pour la création de nouveaux emplois.

250. Pour limiter la hausse des prix de l'énergie, nous voulons agir sur une concurrence fonctionnelle au marché d'électricité et du gaz. Nous nous employons à la levée des entraves de la concurrence et à l'installation accélérée d'une infrastructure librement accessible pour le commerce transfrontalier d'électricité et du gaz dans l'espace économique européen.

### ***Organiser la mobilité écologiquement***

251. La mobilité est un besoin fondamental des sociétés modernes et la condition pour un développement économique et le bien-être. Ce besoin doit être pris en compte sans que l'Allemagne ne s'embourbe dans un embouteillage sur l'étendue du territoire ou sans qu'il soit porté préjudice à la santé de nos citoyens.

Nous soutenons la diminution des incidences sur l'environnement dans tous les domaines de transport et encourageons les développements appropriés. Nous voulons diminuer le bruit du trafic et réduire la pollution de l'air. Des mesures intelligentes pour diriger la circulation, une baisse conséquente des valeurs limites des substances nocives, l'encouragement fiscal de véhicules pauvres en substances polluantes, l'intégration du trafic aérien dans les négoce des émissions ainsi que le renforcement du transport en commun public de proximité sont pour nous des moyens de choix. En pensant à une organisation écologique du transport, une importance croissante est accordée aussi aux trafics maritimes et ferroviaires. Par ailleurs, nous allons apporter des incitations au perfectionnement des techniques de propulsion plus économiques et promouvoir l'utilisation de carburants alternatifs.

252. Nous voulons augmenter la compatibilité des trafics aérien, maritime et routier au climat par des conditions cadres efficaces du point de vue écologique et par les moyens d'économie de marché. Nous jugeons nécessaire de baisser clairement l'émission de CO<sub>2</sub> des véhicules neufs par une technique améliorée des moteurs, l'utilisation de biocarburants et d'autres mesures. Nous voulons réduire plus fortement la consommation de carburants de tous les véhicules – ceci arrange aussi bien le climat que la bourse des consommateurs.

### ***Protéger la diversité de la nature***

253. Face au recul dramatique de la diversité des espèces dans le monde, nous nous engageons pour un renforcement de la coopération internationale dans le domaine de la protection de l'environnement et de la nature. Nous voulons soutenir les pays en

développement pour la conservation de la diversité biologique et une utilisation des ressources biologiques orientée vers un développement durable et perfectionner de manière effective les instruments de la protection de la diversité biologique. Il s'agit prioritairement d'installer sur terre et mer un système au niveau européen et mondial des réserves et des zones à utilisation spécifique comme un réseau de la vie dans le monde. Dans ce contexte aussi, nous nous engageons pour l'installation d'une organisation écologique des Nations Unies à part entière. De même, nous défendons un règlement obligatoire de droit international pour la protection des forêts, surtout pour la protection des forêts vierges.

### ***Défendre la protection des animaux***

254. Le respect de la création entière nous oblige à une attitude pleine de responsabilités envers nos co-créatures. La protection des animaux est pour nous une préoccupation importante. Nous nous engageons à cet effet de garder les animaux selon leur espèce, les respecter et protéger comme une partie de la création. Les expérimentations animales doivent dans la mesure du possible être réduites et remplacées par des méthodes alternatives.

### ***Notre héritage de la nature: un bout de la patrie***

255. Les paysages divers de la nature et des cultures de l'Allemagne sont une partie particulièrement pleine des valeurs de notre patrie. Nous voulons conserver cet abondant héritage national de la nature pour les générations futures.

256. La terre et les surfaces non bâties doivent, en tant que ressources limitées, connaître une protection particulière, surtout en Allemagne avec sa forte densité humaine. L'utilisation des réserves de surfaces, particulièrement la fermeture des espaces vides sur les surfaces bâties dans les centres-villes, doit avoir la priorité sur le recours aux surfaces de la prairie verte. L'utilisation des surfaces doit fortement être diminuée; notre politique créera alors les conditions cadres.

## **3. L'avenir pour l'agriculture et la campagne**

257. La CDU veut une agriculture et une foresterie vivantes sur toutes les surfaces en Allemagne. Nous voyons dans la production de produits alimentaires de haute qualité la mission du point capital de notre agriculture. Les agriculteurs et les forestiers produisent aussi d'importantes matières premières végétales renouvelables et des énergies renouvelables. Depuis des générations, ils prennent soin de notre paysage de cultures et caractérisent la campagne. Ils le font par conscience de leur responsabilité pour l'homme, l'animal, la nature et l'environnement. Ils sont des clients importants pour l'artisanat et les métiers. En même temps, l'agriculture et la foresterie garantissent les bases pour la détente, les loisirs et le tourisme.

258. Pour la conservation et le ménagement des ressources, la propriété privée dans le foncier joue un rôle important. La responsabilité personnelle et l'identification des hommes avec leur propriété sont plus efficaces que les obligations de l'Etat. Les efforts accomplis dans l'intérêt général de la protection de l'environnement et de la nature doivent être honorés. Ils doivent prioritairement être organisés par des conventions contractuelles.

259. L'idéal pour la CDU est une agriculture multifonctionnelle et d'entreprise qui se reconnaît dans ses racines paysannes et promeut en même temps la créativité et les

innovations. Nous pensons qu'il est juste que l'Etat, là où c'est possible, se retire de l'orientation des marchés agricoles et évite la bureaucratie et l'excès de régularisation. Plus que jamais, l'orientation vers le marché, la créativité, la bonne formation et la bonne gestion sont ainsi des qualifications clés importantes. Nous y renforcerons l'agriculture et la foresterie. A cet effet, nous ne faisons aucune différence entre les formes d'entreprises et les modes de production, entre l'agriculture conventionnelle et écologique. En outre, la diversité et l'orientation vers le marché de notre agriculture et de notre production alimentaire signifient pour nous d'être présents aussi bien sur les marchés internationaux que régionaux.

260. Nous voulons que dans le cadre de la politique européenne de l'agriculture, les conditions de production et de travail des agriculteurs soient améliorées. Les conditions de concurrence fair-play sur les marchés agricoles européens et internationaux sont notre objectif. Nous nous engageons que les conditions cadres légales dans l'Union européenne soient harmonisées et que des aspects de la protection de l'environnement, de la nature, des consommateurs et des animaux soient fortement considérés et accordés sur le plan international aussi.

261. Nous voulons des campagnes vivantes et valant la peine d'y vivre. Ce sont des lieux pour l'économie, la culture, la nature et la détente. Elles ont besoin de perspectives de développement qui permettent aux hommes qui y vivent de bonnes conditions de vie, de formation et de travail. Notre attention vaut surtout pour les régions à la campagne ayant des structures faibles. Elles nécessitent toujours une promotion active pour le développement des infrastructures sociales et techniques et pour le renforcement de leur puissance économique.

262. La culture des matières premières végétales renouvelables respectivement l'utilisation des énergies renouvelables offre, outre l'agriculture et la foresterie, de grosses chances pour une nouvelle dynamique économique et technologique. Dans ce domaine, nous voulons continuer à étendre de manière opportune le rôle de leader de l'Allemagne en conservant une exploitation ménageant l'environnement.

263. La technologie génétique végétale peut, à l'avenir, apporter une contribution importante aussi bien pour la garantie de l'alimentation que pour la sécurité de l'énergie. En face des réflexions économiques, la question de la sécurité et de la non-opposition doit avoir une priorité. Il s'agit de rechercher soigneusement l'application de la technologie génétique végétale pour l'utilisation plus efficiente des matières premières, la garantie de matières premières et pour la production des plantes énergétiques. Après une recherche réussie, la mise en œuvre pratique en Allemagne doit pouvoir conduire à de nouveaux produits.

264. Nous voulons promouvoir fortement une agriculture multifonctionnelle où à côté de la culture, la transformation et la commercialisation des produits par des circuits économiques régionaux ont lieu.

## **VII. DES CITOYENS ACTIFS, ETAT FORT, PAYS OUVERT SUR LE MONDE**

### **1. Renforcer la société civile – promouvoir l'initiative personnelle**

265. Notre ordre fondamental de démocratie libérale et ses institutions politiques forment le fondement d'une démocratie vivante. Notre objectif est de consolider conti-

nuellement l'acceptation et le prestige de cet ordre. Dans un monde changeant fortement, la capacité d'avenir de notre pays dépend du fait que les citoyennes et les citoyens assument des responsabilités pour d'autres et comprennent ceci comme l'expression de leur liberté personnelle et sociale. Nous voulons une relation de partenariat et pleine de confiance entre les citoyens et l'Etat. Nous voulons un Etat qui reste aux côtés du citoyen, qui garantit, assure, aide, rend capable et permet la liberté et la responsabilité individuelle à l'unité la plus petite.

266. La participation démocratique du citoyen s'exprime dans les élections et les votes mais aussi dans les diverses formes de l'engagement citoyen. Notre démocratie vivante a besoin d'engagement volontaire et non lucratif pour l'intérêt général et elle compte sur des citoyens actifs.

267. L'esprit citoyen crée la cohésion sociale. L'engagement du citoyen ne peut pas du tout être remplacé. Chacun a des capacités pouvant enrichir la communauté. Chaque individu porte la responsabilité commune pour le salut public. L'esprit citoyen et la conscience responsable se montrent dans le mariage et la famille, à l'église, au travail, dans les clubs, les associations et les comités de défense d'intérêt ainsi que dans les communes et l'Etat.

268. Sans l'engagement à titre honorifique notre société s'appauvrirait. Les hommes qui exercent un travail à titre honorifique, qui font un travail social volontaire ou qui font naître des projets citoyens et les soutiennent financièrement doivent être promus et non découragés par des ordonnances et réglementations.

269. Nous voulons des citoyens qui sont ouverts pour l'engagement citoyen et la prise de responsabilité. Les bourses de travail à titre honorifique et les agences des volontaires peuvent soutenir et organiser des activités à titre honorifique. Nous nous engageons pour la reconnaissance du travail à titre honorifique et de l'année du volontariat dans les biographies professionnelles.

270. Beaucoup d'hommes, surtout des femmes et hommes entrepreneurs, apportent des contributions précieuses pour notre salut public. Nous voulons soutenir leur engagement avec une amélioration du droit des fondations, du droit d'utilité publique et du droit fiscal.

271. Les associations et les autres organisations et groupes sociales font partie d'une société civile active et libre. Ils déterminent de leur propre chef leurs devoirs dans les limites du salut public. Ils font avancer la discussion sociale et politique.

## ***Sport***

272. Le sport unit, forme, active, enthousiasme et intègre. Le sport contribue à la formation des valeurs humaines comme la tolérance, le fair-play, l'effort, la concurrence, la responsabilité, la reconnaissance de ses propres limites et le respect des autres. Ainsi le sport peut contribuer énormément à un monde plus paisible et meilleur.

Le sport est un porteur de sympathie de notre pays! La présence dans les media rend le sport vivable pour chacun, c'est un facteur économique important, elle assure et crée des postes de travail. C'est une préoccupation primordiale de notre politique de sport de soutenir durablement le sport dans sa structure générale, de renforcer son autonomie et sa responsabilité propre.

Les associations sont les bases du sport allemand. La promotion fiable des associations et ceux qui s'y engagent à titre honorifique est un objectif essentiel de notre politique de sport. Le sport, le mouvement et l'alimentation contribuent énormément au maintien de la santé. La responsabilité individuelle de chacun dans le domaine de la prévoyance pour la santé doit être renforcée par des attraits. La prévention par le sport et le mouvement soulage nos systèmes sociaux.

Des centres de sport intacts et une diversité d'infrastructures de sport sont des conditions indispensables pour pratiquer une activité sportive de loisir et de haut niveau.

273. Nous nous reconnaissons dans le principe de performance en sport, dans un sport de haut niveau humain. Le sport de haut niveau exerce une fonction importante de modèle pour le sport de masse. La promotion du sport dans l'armée fédérale, la police fédérale et les douanes est indispensable pour le sport de haut niveau et est à conserver dans son volume actuel. Par ailleurs, l'économie doit permettre des perspectives professionnelles aux sportifs de haut niveau.

Lors de la promotion ciblée et systématique de la relève talentueuse, les formations sportive, scolaire et professionnelle doivent être accordées l'une par rapport à l'autre et coordonnées. Nous nous engageons pour la construction des écoles d'élites du sport.

Les efforts des hommes avec handicap, que ce soit dans le sport de masse ou le sport de haut niveau, fascinent et sont l'expression de la volonté indomptable et de l'engagement. Le sport et le mouvement renforcent la capacité personnelle d'effort, donnent une confiance en soi, facilite la mobilité sociale et dans l'espace et sont une assistance à la vie efficace.

Les possibilités et les attraits pour les hommes avec handicap de pratiquer le sport, doivent être élargis. L'accès (sans barrière) aux centres de sport doit être garanti.

274. Le doping détruit les valeurs fondamentales du sport, trompe les compagnons en compétition aussi bien que les spectateurs et met surtout en danger la santé des sportives et sportifs. L'acceptation du sport de haut niveau dépend crucialement d'une lutte crédible et fructueuse contre le doping.

On rencontre aussi le doping dans le domaine du fitness et des loisirs et on a besoin d'une lutte commune par le sport, la politique, l'économie, les médias et non pas le moindre de toute la société.

## **2. Pour un Etat fort: liberté et sécurité pour les citoyens**

275. Notre Etat sert à la dignité et à la liberté de l'homme. Il tire son autorité particulièrement de son lien aux droits fondamentaux. Il doit promouvoir le bien de chacun et de la communauté. Dans une communauté démocratique, il n'y a pas de droit sans obligation et pas de liberté sans responsabilité.

276. Protéger les droits fondamentaux et empêcher l'abus du pouvoir font partie des devoirs cruciaux de l'Etat. Il doit protéger le citoyen des menaces de l'intérieur et de l'extérieur et assumer sa responsabilité pour la liberté et la paix. Il doit permettre le déploiement libre de la personne, fortifier les faibles et s'occuper de l'assurance solidaire des risques que l'individu ne peut supporter. En outre, l'Etat doit maintenir l'ordre impératif pour la vie en commun des hommes et des femmes et continuer à le

développer ainsi qu'à défendre la liberté et la diversité des forces sociales. Il doit maintenir les bases naturelles de la vie pour nous et les générations futures et contribuer à la conservation de la création.

277. Pour que l'Etat puisse se concentrer sur ses devoirs cruciaux, il ne doit ni être surchargé par des exigences, ni contenir de tels devoirs ou s'attirer ceux dont la prise en compte va à l'encontre les fondements de la responsabilité individuelle, la liberté et la subsidiarité. Un service public efficient est la condition pour une infrastructure publique fiable. La qualité professionnelle du fonctionnaire demeure indispensable pour la perception des devoirs de souveraineté. Nous voulons un Etat fort mais mince.

### ***Liberté dans la responsabilité devant Dieu et les hommes***

278. Notre Etat libéral vit des conditions qu'il ne peut pas garantir lui-même. Les convictions des valeurs ne se laissent pas décréter par l'Etat. Elles forment beaucoup plus le consensus social bâti duquel la liberté et la responsabilité seront vécues.

279. Nous nous reconnaissons dans le préambule de la loi fondamentale et ainsi dans notre responsabilité devant Dieu et les hommes. La loi fondamentale repose sur des valeurs qui sont d'origine chrétienne. Elles ont caractérisé fondamentalement notre pays et notre société. Les garder dans la conscience, les conserver et les faire respecter n'est pas seulement le devoir des églises chrétiennes mais aussi un devoir primordial de l'Etat et des citoyens. Les symboles chrétiens doivent rester visibles dans les lieux publics. Ils sont aussi à protéger comme les dimanches et jours de fêtes imprégnés du christianisme.

280. En même temps, nous reconnaissons que les autres religions aussi transmettent des valeurs qui peuvent exercer une influence positive sur notre société et notre ordre fondamental libéral. Nous respectons toutes les appartenances religieuses. C'est ce que nous attendons aussi des croyants des différentes religions. Nous assumons une responsabilité particulière pour les communautés juives en Allemagne. Elles font partie de notre culture et sont une composante indispensable de notre société. Avec leur engagement social, elles contribuent en même temps au prestige de l'Allemagne dans le monde.

281. Nous nous reconnaissons dans l'autonomie et l'indépendance des églises chrétiennes et des communautés religieuses reconnues. Nous les voyons dans la responsabilité commune du salut public et nous reconnaissons par là dans le système existant de levée des impôts pour les églises. Nous reconnaissons leurs efforts modèles dans le service pratique au prochain. La liberté des églises et des communautés religieuses d'opérer dans la société doit rester inviolable. Notre ordre public libéral garantit le droit à l'exercice libre de la religion. Nous attendons de tous les Etats et gouvernements dans le monde qu'ils garantissent la liberté religieuse dans leurs pays. Nous voulons soutenir le dialogue permanent des religions.

### ***Ordre fondamental de la démocratie libérale***

282. Le fondement pour la vie en commun des hommes en Allemagne est l'ordre des valeurs de la loi fondamentale. C'est sur ce fondement qui a fait ses preuves que notre nation s'est unifiée en un Etat de droit démocratique, libéral, social et fédéral.

283. Nous nous reconnaissons dans la démocratie représentative qui lie la direction politique et la responsabilité démocratique. La démocratie représentative n'exclut pas

des éléments de la démocratie directe. Ceux-ci peuvent compléter le système représentatif aux niveaux régionaux.

284. Nous vivons dans une société ayant des philosophies, des opinions et des intérêts différents. Cela demande une formation démocratique de volonté dans laquelle les opinions et intérêts contradictoires seront conclus aux majorités sans ignorer les préoccupations et convictions des minorités. Le principe de la majorité est lié à la protection des minorités.

285. Les partis politiques ont une responsabilité particulière pour l'Etat et la société. Ils saisissent les préoccupations sociales, prennent part à la formation de la volonté politique et promeuvent la participation active des citoyens à la vie politique. Ils remplissent leur mission quand ils gagnent la confiance des citoyens et présentent des programmes précis et des offres personnelles claires pour leur prise de décision. Leur formation d'opinion et leur travail doivent être transparents.

Les partis populaires s'adressent à tous les hommes en Allemagne. La CDU comme parti du centre est particulièrement en mesure de lier des intérêts différents et de les orienter vers l'intérêt général.

286. La liberté et la responsabilité des media correspondent à notre société libre. Elles apportent leur concours à la formation de l'opinion publique et contribuent au contrôle du pouvoir d'Etat. Leur indépendance et leur diversité sont la condition à cet effet.

### ***Liberté et sécurité dans l'Etat de droit***

287. Sécuriser la liberté et ordonner la vie en commun des hommes et des femmes est la mission du droit. Dans l'Etat de droit, l'exercice du pouvoir d'Etat est sujet du lien au droit et à la loi. Le droit donne à notre société un système cadre. Il pose des valeurs et limite le faisable là où la dignité humaine et la liberté sont menacées. Notre Etat de droit nous garantit la sécurité judiciaire.

288. La liberté et la sécurité sont des besoins fondamentaux élémentaires de l'homme. Elles ne s'excluent pas mais se lient l'une à l'autre. L'obligation de l'Etat de garantir la liberté et la sécurité résulte de son droit de souveraineté au monopole de la force. L'Etat qui ne se défend pas contre ses ennemis joue avec la liberté de ses citoyens. Nous avons alors besoin de vigilance à l'égard de toute forme d'intolérance, d'extrémisme et de violence. Il ne doit y avoir aucune tolérance à l'égard de l'intolérance. Après les expériences douloureuses de la violence motivée par l'extrémisme, nous sommes conscients de la grande responsabilité dans la lutte contre les groupements d'extrêmes droite et gauche.

289. La prévention des actes criminels, la protection des dangers pour la sécurité publique et l'ordre de même que l'élucidation et la punition des crimes et délits sont les conditions indispensables pour une vie en commun paisible. La prévention de la criminalité est un devoir de toute la société. Ainsi les familles et l'Etat soutenus par les media doivent se charger particulièrement de la lutte contre la violence des jeunes qui résulte souvent de l'intégration non réussie, de la mauvaise compréhension des comportements de rôles et de l'absence de perspectives. Seul celui qui peut vivre sans peur pour lui-même, sa famille et sa propriété a confiance en notre Etat. Celui qui néglige la sécurité joue avec l'acceptation de l'Etat.

290. La minimisation de la criminalité est la mauvaise voie. Celui qui enfreint au droit et se met contre l'ordre des valeurs de la société, doit s'attendre à une poursuite

conséquence et une punition immédiate. La police et la justice nous protègent de la criminalité. Une démocratie vaillante doit permettre à ses organes étatiques d'utiliser dans le cadre des limites précises la technique nécessaire dans la lutte contre la criminalité et de se procurer les informations nécessaires à cet effet. Les intérêts de la protection des données sont à harmoniser avec l'intérêt d'une lutte efficace contre la criminalité. La protection de données ne doit pas devenir la protection des coupables.

291. Le terrorisme opérant internationalement et la criminalité organisée prennent de l'ampleur. Les citoyens doivent en être protégés. La collaboration internationale des autorités en charge de poursuite pénale et la justice doit être élargie. A la criminalité sans frontières il doit être possible d'opposer un droit sans limite.

292. L'islam politique et l'islam terroriste qui mettent chacun leur interprétation radicale de l'islam au-dessus de notre constitution, sont un danger particulier pour les hommes en Allemagne de même que pour la majorité des musulmans fidèles à la constitution. Nous allons promouvoir activement la cohésion sociale de tous les démocrates au-delà des limites religieuses et en même temps lutter de manière conséquente contre le fondamentalisme prônant la violence.

293. Celui qui veut améliorer la sécurité à l'intérieur doit renforcer la police. La sécurité interne a obtenu une dimension globale par les nouveaux défis. Les instruments et organes de la sécurité interne et externe doivent être agencés entre elles. Dans un concept national de sécurité, la collaboration entre la fédération, les länder et les communes est à améliorer.

Une composante d'un tel concept pour renforcer la protection de la patrie est aussi l'armée fédérale. Dans des situations particulières de menace de sécurité, son déploiement à l'intérieur doit être possible. Les forces de défense doivent pouvoir apporter leurs capacités particulières pour venir à bout des dangers terroristes et dans la protection civile, en renforçant la police de la fédération et des länder dans le cadre des limites bien établies.

### ***Réduire la bureaucratisation***

294. Nous rejetons un Etat qui réglemente tous les domaines de la vie des hommes. Nous nous élevons contre l'excès de réglementations par des lois et ordonnances et l'excès de bureaucratisation dans l'administration. La liberté civile et l'économie sociale de marché ne doivent pas se noyer dans une marée de normes. Les lois et règlements existants sont régulièrement à vérifier pour leur maintien ou non. La nécessité de nouvelles lois et nouveaux règlements est à examiner et justifier par le législateur. Le principe qui vaut: quand il n'est pas nécessaire de promulguer une loi, alors il est nécessaire de ne promulguer aucune loi. Les règlements et ordonnances simples sont désormais, par principe, à mettre en vigueur durant un temps limité. Les lois doivent être compréhensibles et aussi courtes que possible. La clarté et la systématique du droit doivent être améliorées davantage. Les processus de l'administration et les structures des autorités sont à simplifier, les offres des E-Government à élargir.

295. La diminution de la bureaucratie doit commencer avec une détermination des buts de l'Etat. Supprimer la bureaucratie superflue au profit d'une administration efficace et proche du citoyen est un devoir urgent et permanent – dans l'intérêt du citoyen, de l'économie et de l'Etat. Les citoyens veulent et peuvent faire dans notre société mieux qu'une répartition compliquée et opaque des compétences de l'Etat ne le leur permet. Nous voulons pour tous les niveaux de l'Etat comme pour le niveau euro-

péen des compétences claires et des domaines de responsabilité bien définis. Il s'agit à tous les niveaux de concerter les efforts de réduction de la bureaucratie.

### ***Justice effective et exécution rigoureuse de la justice***

296. Une justice indépendante est l'épine dorsale de notre Etat de droit. Elle protège le citoyen de l'arbitraire et de l'abus de pouvoir et veille à ce que chacun rentre dans ses droits.

Les longues durées de procédure anéantissent le rétablissement immédiat de la paix judiciaire. Nous voulons garder l'efficacité des tribunaux et des magistratures et l'améliorer là où c'est nécessaire.

297. L'exécution de la justice doit prendre en compte les intérêts de sécurité des citoyens. La réinsertion d'anciens criminels dans la société est notre but mais les citoyens doivent être aussi protégés en permanence des criminels permanemment dangereux. La sécurité et la resocialisation ne s'opposent pas. La resocialisation doit se soumettre au but de protéger les citoyens de la criminalité. La protection de la victime passe avant la protection du criminel.

### ***L'Etat social***

298. L'Etat de droit libéral et l'Etat social se complètent. Un système social juste doit assurer les conditions cadres d'un être digne d'homme pour tous et garantir l'aide dans les cas de détresses non méritées. La justice sociale doit particulièrement se manifester envers les faibles. La prévention sociale par l'Etat ne doit pas conduire à un découragement par l'Etat. Elle doit promouvoir la performance de chacun et exiger son engagement solidaire – le principe de subsidiarité vaut ici aussi.

### ***Le fédéralisme et l'auto-gestion communale***

299. La structure fédérale de l'Allemagne est l'expression d'une autocompréhension accrue sur les plans culturel et historique, de la patrie et de l'identité de ses citoyens. Le fédéralisme et l'autogestion communale sont des principes d'ordre essentiels de notre Etat. Nous voulons les garder et les développer davantage. Elles contribuent à assurer la liberté des hommes et à répartir le pouvoir d'Etat. Elles permettent de promouvoir la caractéristique et les intérêts particuliers de chaque région et commune. Dans les villes et communes, notre communauté doit faire ses preuves de nouveau chaque jour. Dans le voisinage immédiat des hommes, l'acceptation de notre communauté par les citoyennes et citoyens se montre par un engagement vivace, par la co-gestion et la participation aux processus de décisions locaux. Aux cours de l'avancée de l'eupérisation et de la mondialisation, les communes autogérées sont les points de repère et d'ancre de notre société les plus importants.

300. Les devoirs publics doivent être remplis dans le sens de la proximité des citoyens au niveau communal, partout où c'est possible et opportun. Un équipement financier suffisant des communes doit être garanti. Pendant la répartition des compétences entre la fédération, les länder et les communes, le principe de subsidiarité et le principe de connexité doivent trouver une application.

301. La collaboration des länder à la législation et l'administration de la fédération est un principe de notre ordre fédéral. Cela vaut également pour la coopération des länder entre elles que nous voulons renforcer. Les compétences et responsabilités politiques dans la fédération, les länder et les communes doivent être reconnaissables.

302. Le fédéralisme prend de l'importance devant l'arrière-plan de la mondialisation et de l'élargissement et de l'approfondissement de l'Union Européenne. L'Allemagne enrichit le processus de l'intégration européenne par ses structures fédérales et les expériences qui y sont liées.

### **3. L'Allemagne, pays d'intégration**

303. Pour la CDU, l'intégration des immigrés, surtout les enfants et les jeunes de la deuxième et troisième génération dans notre société, est un devoir politique crucial. Nous comprenons l'intégration comme un processus positif dont la responsabilité incombe aux migrants, à la politique et à toute la société. La migration et l'intégration sont à organiser; nous les comprenons comme une chance et un enrichissement. Notre politique doit s'orienter vers les intérêts sociaux et économiques de l'Allemagne, considérer strictement la dimension européenne de la migration et être consciente de ses obligations humanitaires et de sa responsabilité vis-à-vis des pays moins développés.

304. Nous avons besoin d'une immigration contrôlée d'hommes bien formés, prêts à l'effort et désireux de s'intégrer qui veulent vivre chez nous, travailler, accepter nos valeurs et notre pays comme patrie. Pour ces hommes, l'Allemagne doit être attractive. Ils sont un gain pour notre pays.

305. Du fait de notre responsabilité historique, nous tenons fermement à notre politique d'accueillir les rapatriés tardifs en améliorant simultanément les conditions de vie dans leurs régions d'origine.

306. L'Allemagne est un pays ouvert et tolérant dans lequel les allemands et les immigrés vivent et travaillent ensemble pacifiquement. L'Allemagne a toujours accueilli des hommes et a réussi la plupart du temps à les intégrer, afin qu'ils puissent déployer leurs talents, fructifier notre pays sur les plans intellectuel, culturel et social et le faire avancer. Par leurs efforts, ils ont acquis la reconnaissance. En même temps, la République Fédérale d'Allemagne accorde à de nombreuses personnes le refuge pour des raisons humanitaires comme cela correspond à la responsabilité provenant de notre image de l'homme caractérisée par la chrétienté.

307. L'Allemagne est un pays d'intégration. L'intégration signifie l'enracinement dans les structures sociales ainsi que l'acceptation de la diversité culturelle sur le fondement des valeurs fondamentales partagées et vécues généralement. L'intégration signifie aussi prendre des responsabilités pour notre pays. Nous rejetons un côté à côté sans lien et des sociétés parallèles dans lesquelles notre ordre légal n'est pas respecté. Celui qui voudrait vivre en Allemagne doit accepter et adopter les valeurs et normes centrales de notre ordre fondamental de démocratie libérale sans rejeter son origine et abandonner ses racines. Là où les droits de l'homme et la démocratie sont remis en question, il n'y a pas de droit à la différence culturelle. Ceci vaut particulièrement pour le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes. Là-dessus, nous devons tous être unis, immigrés comme hôtes. Celui qui refuse l'intégration en permanence, doit s'attendre aux sanctions.

308. La connaissance de l'allemand est la clé de l'intégration. Les exigences claires et compréhensives ne constituent pas pour nous un obstacle, mais bien au contraire elles sont la base de l'intégration sociale. Notre principe est Exiger et Promouvoir. La CDU est pour une promotion globale de l'intégration. L'intégration concerne tous les domaines politiques.

309. L'intégration réussie revendique chacun et se trouve dans la responsabilité de la société et de l'Etat. Elle a besoin de la collaboration de tous et touche tous les domaines de la vie. L'intégration se décide dans la vie en commun sur place dans la commune. Les églises sont surtout sollicitées, les communautés religieuses, les installations de culture et de formation, les organisations des immigrés, les media, le sport, les fondations, les associations et les clubs, les entreprises et syndicats. A cet effet, nous profitons tous d'une intégration réussie et une immigration contrôlée, aussi bien dans l'économie et le travail, que dans la vie au quotidien avec les autres.

310. La naturalisation comme l'expression d'un processus d'intégration réussi est comprise par nous comme la réalisation de la participation à part égale avec tous les droits et devoirs. C'est un moment décisif dans la vie de chacun qui exprime par là sa loyauté envers notre Etat. Cela vaut bien de le reconnaître et de le promouvoir avec mesure face aux chiffres décroissants de la nationalisation.

311. La CDU a engagé le plan national d'intégration et s'inscrit dans un concept politique global qui relie les politiques du travail, du social, de la famille, de la formation et des immigrés en une nouvelle politique d'intégration. De cette manière, nous parvenons à une société de partenariat.

## **VIII. ASSUMER LA RESPONSABILITE ET DEFENDRE LES INTERETS DE L'ALLEMAGNE**

### **1. L'Europe, la chance de l'Allemagne**

312. La CDU est le parti allemand pour l'Europe. Dès le début, il a fait avancer passionnément le processus de l'unification européenne. Courageusement introduit par Konrad Adenauer, plus approfondit par Helmut Kohl même après l'obtention de l'unité allemande, nous nous engageons à poursuivre l'intégration de l'Europe. L'Union européenne est dans l'intérêt de tous les Etats membres et de leurs citoyens. La force de l'Europe est en même temps aussi la chance de l'Allemagne.

313. L'Europe est une communauté de culture et de valeurs. Elle unit ses populations dans la conscience d'une identité européenne propre. Les Etats nationaux et l'identité de leurs peuples sont des composantes caractérisantes d'une Europe de l'unité dans la diversité. Les traditions communes, les bases religieuses, les fondements des histoires d'idées et d'esprits de notre continent lient ses peuples au-delà des différences nationales, régionales, politiques et économiques.

314. L'image chrétienne de l'homme, étant une partie de l'héritage commun européen, est essentielle pour l'identité européenne. Elle demeure, même à l'ère de la mondialisation, la base de l'organisation d'un avenir commun en Europe.

315. Dans son propre intérêt, l'Allemagne doit jouer un rôle actif dans l'accomplissement de l'unité européenne. Une Europe unie peut défendre le mieux nos intérêts à l'ère de la mondialisation, ensemble avec nos partenaires transatlantiques auxquels nous sommes liés par des valeurs communes, la liberté, la démocratie et l'Etat de droit.

316. L'unification européenne est la plus grande histoire politique réussie de notre continent. Elle constitue un modèle et un point d'orientation pour de nombreuses par-

ties du monde. Depuis la deuxième guerre mondiale, elle apporte à l'Europe la liberté, la paix et le bien-être. L'unification européenne est la clé pour garantir cela en permanence. Aujourd'hui, l'Union européenne nous garantit plus de sécurité à l'intérieur et vers l'extérieur. Nous sommes convaincus: L'Union européenne est la meilleure réponse aux défis comme la mondialisation, la migration, les nouvelles menaces de notre sécurité, le changement climatique et la sécurité énergétique.

Aucun Etat membre ne peut seul maîtriser ces défis. Les Allemands et leurs partenaires dans l'Union européenne sont unifiés dans une communauté de destin. La souveraineté de chacun des Etats membres se déploie efficacement seulement par le fait qu'elle s'exerce communément.

317. Ce qui est essentiel pour l'Union européenne est son acceptation par ses citoyens. Elle doit convaincre de nouveau les citoyens de la pertinence de son existence parce que la paix, le bien-être et la sécurité sont aujourd'hui pour la plupart des Européens des acquis naturels. Nous voulons, avec notre politique, renforcer la confiance des citoyens en l'Union européenne.

318. Nous voulons que particulièrement des jeunes gens collaborent activement à l'organisation de l'intégration européenne. Cela suppose un enseignement intensif de la politique et de l'histoire de l'Europe. Nous voulons une Europe forte et capable d'agir. L'Union européenne doit alors se concentrer, selon le principe de subsidiarité, sur ces devoirs que le niveau européen peut mieux remplir que les Etats nations avec ses régions et ses communes. C'est pourquoi il est nécessaire de vérifier les structures des devoirs lors des prochaines modifications du contrat européen. A cet effet, il doit être aussi possible de rétrocéder des devoirs même partiellement aux Etats-membres. L'Union européenne doit être organisée démocratiquement, avec transparence, capable d'agir, non bureaucratiquement et proche des citoyens.

319. L'engagement des moyens financiers de l'Union européenne doit être organisé de manière plus ciblée, plus efficace et plus orientée vers l'avenir afin que le système de financement soit réformé principalement et conformément à la puissance économique de chacun des Etats-membres sans que l'Union européenne n'obtienne de compétences propres pour lever des impôts ou pour prendre des crédits publics. Dans ce contexte aussi, nous indiquerons clairement aux hommes les avantages de l'Europe pour eux et les perspectives d'avenir qui s'offrent à eux.

320. Avec le traité de Lisbonne, l'Union européenne, comme une union des citoyens et des Etats-membres, se trouve sur une nouvelle base qui se construit sur des valeurs communes et l'image européenne de l'homme qui est caractérisée en grande partie par le christianisme, le judaïsme, l'antiquité et l'élucidation. La charte des droits fondamentaux est une expression de ces valeurs. Nous sommes pour une référence à Dieu. Nous tenons fermement à créer une constitution pour l'Union européenne comme objectif à long terme.

321. L'Etat national se transformera mais aura son existence à la longue. Dans le cadre des compétences à elle attribuées par les Etats-membres, l'Union européenne travaille selon les principes et méthodes d'Etats fédérés.

322. Nous voulons continuer à renforcer la démocratie dans l'Union européenne et les droits du parlement européen. Le parlement européen et le conseil de l'Union européenne doivent collaborer équitablement à chaque législation européenne dans l'esprit d'un système de deux chambres. Les parlements nationaux des Etats-membres doivent légitimer le transfert de compétences de souveraineté des Etats-membres à

l'Union européenne. Ils doivent par ailleurs prendre un rôle important dans le contrôle du principe de subsidiarité et de proportionnalité. Le vote des citoyens à l'occasion des élections du parlement européen doit se refléter dans le choix du président de la commission par le parlement européen. En outre, nous sommes pour un droit de vote européen lié à la personnalité.

323. Les partis politiques au niveau européen contribuent à la formation d'une conscience politique européenne et à l'expression de la volonté des citoyens de l'Union européenne. Nous, chrétiens-démocrates, remplissons ce devoir comme membre du Parti Populaire Européen. Les partis européens doivent intensifier leur contribution pour créer un public européen par ex. par un renforcement de la personnalisation de la politique européenne.

324. L'Allemagne en tant qu'un pays au centre de l'Europe dépend de bonnes relations avec ses voisins. Etant la population la plus nombreuse et la plus grande économie nationale de l'Union européenne, nous avons notre contribution à donner à l'œuvre d'unification européenne comme pays fier, ouvert et établissant des ponts. Nous sommes convaincus : nous ne réussirons l'Europe qu'ensemble – dans une communauté équitable des grands comme des petits, des anciens comme des nouveaux Etats-membres. La France est le plus important partenaire de l'Allemagne en Europe. Nous voulons élargir cette relation pour que la France et l'Allemagne continuent à être les meneurs de la conception de l'Union européenne.

325. Pour nous, l'Europe est avant tout aussi une Europe des régions. La diversité et l'originalité des régions et des communes de l'Europe doivent être en permanence conservées. Surtout les régions frontalières sont des zones dans lesquelles la réalité européenne de l'intégration peut être constatée et vécue dans une mesure particulière. La connaissance réciproque et la compréhension des particularités politiques, culturelles, linguistiques, historiques et sociales des régions voisines est la base pour une coopération transfrontalière. C'est pourquoi nous voulons promouvoir dans les régions frontalières l'acquisition de la langue de nos voisins. Les régions frontalières et transfrontalières sont ainsi des éléments importants du processus d'unification européenne et doivent prendre conscience de cette fonction importante de têtes de pont.

326. L'enracinement à la patrie, l'identité nationale et les points communs européens se complètent et se conditionnent. Nous sommes pour un droit international et européen des groupes ethniques et des minorités et pour le droit à la patrie, à sa langue propre et sa culture.

327. Dans une Europe unifiée avec des frontières de plus en plus ouvertes, les expulsés et les groupes ethniques remplissent une fonction de pont entre les nations. De même, les Allemands qui sont restés dans leur patrie en dehors de la République Fédérale d'Allemagne peuvent assumer cette fonction importante entre l'Allemagne et ses voisins au cours du rapprochement de l'Europe. Les expulsions de toutes formes doivent être bannies sur le plan international et les droits violés reconnus.

328. Les élargissements de l'Union européenne ont agrandi la zone de stabilité et apporté à l'Allemagne des avantages politiques et économiques. Pour de nombreux gens dans l'ouest des Balkans et en Europe de l'Est, l'Union européenne est devenue l'idéal d'une société ouverte, d'une communauté paisible des peuples et porte ainsi tous les espoirs pour un avenir politique et économique. L'Union européenne doit tenir compte de sa responsabilité à l'égard des peuples dans ces régions européennes.

La qualité de membre à part entière dans l'Union européenne ne peut pas être de toute manière la seule réponse à cela. Remplir les critères d'adhésion n'est pas la seule mesure d'admission de nouveaux membres mais aussi la capacité d'admission de l'Union européenne même. Nous pensons qu'un partenariat privilégié de l'Union européenne avec la Turquie est la bonne solution.

329. L'approfondissement de l'Union européenne détermine essentiellement le processus d'élargissement futur. La cohésion et la capacité d'agir doivent être améliorées, le processus d'intégration doit avancer. Le processus européen d'élargissement doit contribuer au renforcement de l'identité européenne. Les accords d'association et des partenariats particuliers ainsi que des modèles de coopération multilatérale comme l'espace européen économique peuvent être arrangés comme des étapes intermédiaires ou aussi comme des solutions permanentes. Seuls les Etats européens peuvent adhérer à l'Union européenne.

330. Pour la sécurité et le bien-être de l'Union européenne et ses Etats-membres, la stabilité et le bien-être dans leur voisinage immédiat sont d'une importance cruciale. L'Union européenne a besoin pour cela des accords sur mesure et de bonnes relations avec ses voisins.

331. La monnaie commune européenne renforce la cohésion et la force économique des pays membres. Par elle, l'union politique est de facto irréversible. L'union douanière, le marché interne et l'euro ont contribué essentiellement à la stabilité, au bien-être et à la compétitivité mondiale de l'Europe. L'Europe est une partie essentielle de notre réponse à la mondialisation car elle nous rend forts dans la concurrence internationale.

L'achèvement et la poursuite du développement du marché interne commun demeure un devoir à la longue. L'avantage du marché commun ne doit pas être réduit par un excès de régulation. L'Union européenne doit entreprendre des efforts intensifs pour créer une croissance économique renforcée, pour défendre sa place sur le marché mondial et pour améliorer ses possibilités dans la concurrence. A cet effet, il faut une indépendance totale de la banque centrale européenne et le strict maintien du Pacte de stabilité et de croissance. De même, la recherche, le développement et la formation doivent être fortement promus.

332. Le progrès technique est le facteur le plus important pour une productivité élevée et de même pour la croissance économique. L'Union européenne a besoin d'une stratégie de haute technologie afin qu'à la longue des postes de travail bien rémunérés et compétitifs soient maintenus en Europe.

333. Nous voulons que l'Europe demeure une région de bien-être. Nous représentons l'économie sociale de marché comme le modèle européen de l'économie et du social. Dans des domaines importants de la politique sociale et environnementale, des standards minima uniques doivent être arrêtés dans toute l'Europe. Lesquels standards doivent permettre une concurrence de fair-play limitant les écarts de concurrence au sein de l'Union européenne de manière qu'aucun pays membre ne soit dépassé. Seulement ensemble comme l'Union européenne, nous pouvons imposer des standards globaux caractérisés par nos valeurs. A cet effet, nous accordons une haute priorité au partenariat économique transatlantique.

334. Un objectif important est d'élargir la marge de manœuvre des citoyens et des entreprises par la suppression des règlements et frais administratifs. Un conseil européen indépendant de contrôle des normes peut à cet effet apporter une contribution

essentielle. De même, dans la mise en application du droit européen en droit allemand, un excès de réglementation doit être évité.

335. Le droit communautaire doit être simplifié et la qualité de l'estimation des impacts de projets européens de législation doit être améliorée. Dans l'Union européenne, il doit aussi y avoir une vérification régulière des projets de législation pendants, comme cela est atteint en Allemagne par le principe de discontinuité. Notre objectif est une Europe moderne avec des conditions favorables de localisation.

336. La garantie de la sécurité intérieure fait partie des devoirs cruciaux de la politique nationale et européenne. Avec la réalisation progressive de l'espace communautaire de la liberté, de la sécurité et du droit, l'Union européenne fait une contribution importante à plus de liberté et de libre circulation pour les citoyens. En même temps, elle permet une lutte plus effective du terrorisme et d'autres formes de criminalité internationale.

337. Sur la base de la défense résolue et active de nos valeurs communes, nous avons besoin, en particulier, d'un échange d'informations transfrontalières amélioré de la police et des autorités en charge de la sécurité des Etats membres. Les systèmes d'information existants doivent être étendus et être adaptés aux nouveaux défis de la lutte contre la criminalité et le terrorisme par la mise en application de développements techniques récents. A cet effet, nous avons besoin aussi d'un renforcement des institutions communes comme EUROPOL et EUROJUST et une coopération directe plus étroite des polices nationales. La lutte efficace contre la migration illégale, le développement progressif d'une politique européenne commune d'asile et un échange européen renforcé d'expériences sur les questions relatives à l'intégration sont d'autres devoirs auxquels nous devons nous soumettre au niveau européen.

338. Nous voulons une politique étrangère commune et une politique de sécurité commune encadrée dans une stratégie de sécurité qui englobe aussi la sécurité de l'énergie et celle des matières premières. C'est dans l'intérêt de notre pays. En fonction de la taille de sa population et sa capacité économique, l'Union européenne doit co-organiser de manière décisive la mondialisation d'après ses intérêts et valeurs. Pour cela, il est nécessaire que les conditions politiques et institutionnelles soient créées afin que l'Union européenne puisse parler d'une seule voix et soit capable d'agir. Alors, avec ses expériences riches dans l'édification d'un ordre de paix régional sur une base communautaire et d'un marché intérieur, elle pourra s'offrir avec conviction comme un partenaire attractif pour d'autres régions du monde.

339. Une partie indispensable de notre compréhension de sécurité dans le sens élargi est la coopération au développement. L'Union européenne est la plus grande communauté des donateurs. Pour obtenir l'acceptation nécessaire de cela auprès de la population, il est pourtant urgemment indispensable que la mise à disposition et l'utilisation des moyens soient organisées de manière transparente de même qu'en accord étroit avec les politiques nationales. Elles doivent correspondre au principe de l'aide pour s'auto-aider qui doit particulièrement profiter aux hommes sur place et avant tout promouvoir une bonne gouvernance et une administration efficiente y compris la lutte contre la corruption.

340. La Politique européenne de sécurité et de défense (PESD) doit être élargie comme une composante de la politique de défense de l'Union européenne. Nous nous reconnaissons dans une défense européenne y compris une obligation d'appui politique et militaire en complément à l'OTAN. L'Union européenne doit alors disposer des possibilités d'action militaire propre. Avec l'armée fédérale, l'Allemagne contribue de

manière décisive au développement de la Politique européenne de sécurité et de défense. Nous continuons à nous engager pour une intégration des unités nationales dans les structures de sécurité européenne avec une armée européenne comme objectif lointain.

341. Les relations transatlantiques avaient toujours été une base importante pour la paix, la liberté et le bien-être en Allemagne et en Europe. Elles demeurent aussi à l'avenir d'une importance capitale. C'est pourquoi la CDU s'engage toujours à chercher dans le partenariat avec les Etats-Unis des points de vue communs. A cet effet l'extension de notre collaboration économique sera de plus en plus importante. Ensemble, avec nos partenaires transatlantiques, les Etats-Unis et le Canada, nous voulons renforcer sur la base de nos valeurs le poids de la communauté occidentale de valeurs.

342. L'Union européenne et les Etats-Unis sont par le commerce et les investissements les espaces économiques les plus fortement liés du monde. Face à l'interdépendance progressive dans les relations économiques transatlantiques, nous nous engageons à surmonter les restrictions commerciales et à la longue créer un marché transatlantique. Nous sommes pour une Europe dynamique dans le rapport transatlantique qui ne s'entend pas comme contrepoids mais comme partenaire des Etats-unis.

## **2. Défendre la liberté et la paix – le rôle de l'Allemagne dans le monde**

343. La liberté, la solidarité et la justice sont le cordon d'orientation de notre politique étrangère, de sécurité et de développement. Cela correspond à notre obligation de garantir la liberté et la sécurité des hommes en Allemagne. Nous voulons éloigner les dangers de notre pays et en même temps nous engager dans le monde entier pour la création de la paix et la liberté ainsi que pour la suprématie du droit et les droits universels de l'homme. C'est ainsi que nous créons et maintenons les conditions pour que notre pays puisse échanger dans la paix avec les autres pays sur les plans social, culturel et économique, accroître son bien-être et développer sa société.

344. Depuis la fin de la guerre froide, les conditions de notre politique étrangère et politique de sécurité ont fondamentalement changé. L'ordre mondial bipolaire appartient au passé. Au plus tard le 11 septembre 2001, le monde libre a su que nous sommes exposés aujourd'hui aux menaces asymétriques qui peuvent naître loin de nos frontières. Nous voulons continuer à intensifier les relations internationales afin que les conflits d'intérêts soient résolus autant que possible de manière coopérative et sans violence.

345. A l'ère de la mondialisation, chaque pays est notre voisin. Des Etats en décomposition sont souvent des espaces de repli du terrorisme transnational et du crime international. L'édification et l'engagement pour l'Etat de droit et la démocratie dans les régions lointaines servent immédiatement nos intérêts propres et sont une prévention active de la sécurité. La démocratie et l'Etat de droit créent la stabilité dont nous dépendons surtout en tant qu'économie liée à l'exportation. Nous ne devons pas seulement être prêts sur le plan régional mais aussi sur le plan mondial à prendre des responsabilités ensemble avec les autres démocraties dans le cadre des organisations internationales. Pour ce faire, nous suivons le concept de la sécurité en réseau: sans sécurité, il n'y a pas de développement et sans développement, il n'y a pas de sécurité.

346. Dans le but de tenir compte de notre responsabilité internationale, les moyens et instruments sont à apprêter pour la politique étrangère, la politique de sécurité et la politique de développement, selon les devoirs et obligations. Une politique étrangère réussie doit se conformer aux intérêts nationaux de notre pays. La connaissance suivante en fait partie: si nous exerçons la solidarité au plan international, nous bénéficierons l'expérience de la solidarité des autres pays aussi. Cela correspond en effet à notre intérêt de ne pas limiter notre politique au plan national mais de l'orienter vers un équilibre juste des intérêts.

347. Une politique étrangère réussie suppose une performance intellectuelle et économique de même qu'une attractivité de notre système social et de notre culture. Elle doit être fiable pour obtenir la confiance de nos partenaires et alliés et elle s'oppose par là aux voies nationales singulières. Elle doit être soutenue par la volonté, la détermination et la capacité à défendre nos valeurs, convictions et intérêts en dialogue avec les autres cultures. Nous voulons intensifier le discours sur la politique étrangère et sur celle de la sécurité dans notre pays et dans l'Union européenne.

348. Pour maîtriser les défis de la politique étrangère dans l'avenir nous voulons développer davantage l'Union européenne, soigner et élargir le partenariat transatlantique ainsi que renforcer le système global. Nous voulons approfondir l'intégration économique transatlantique pour le renforcement de la compétitivité de notre économie.

349. L'OTAN reste pour la sécurité de l'Allemagne et de l'Europe indispensable et l'instrument primaire de notre politique de sécurité et de défense. A cet effet, l'OTAN doit être le cadre permanent du dialogue de la politique de sécurité transatlantique.

350. La communauté transatlantique se base sur un fondement des valeurs communes unique dans le monde. Un partenariat et une amitié éprouvés que nous voulons élargir davantage, nous lient aux Etats-Unis et au Canada. Les deux Etats ont été fondés par des Européens. Les principes de la déclaration d'indépendance des Américains étaient à la fin du 18ème siècle le modèle pour les pays européens, d'abord en France en 1789, ensuite en Allemagne.

Surtout grâce aux Etats-Unis, l'Allemagne et l'Europe ont été libérées du national-socialisme et du communisme. Sans l'appui des Etats-Unis, l'unité allemande et la réunification de l'Europe n'auraient pas été possibles ainsi. Il devient de plus en plus important de chercher et de défendre des opinions communes avec nos partenaires transatlantiques, les Etats-Unis et le Canada. Nous voulons renforcer le poids de la communauté occidentale des valeurs sur la base de notre fondement commun des valeurs.

351. Nous faisons face à la responsabilité particulière et historique de l'Allemagne envers Israël. Nous nous inscrivons dans le droit à l'existence d'Israël comme Etat juif dans des frontières sûres. L'Allemagne et l'Europe doivent contribuer à surmonter les crises au Proche et Moyen-Orient en bonne collaboration avec les pays de la région afin de résoudre le conflit du Proche-Orient. Un Etat palestinien viable en fait partie.

352. Nous nous engageons pour une vie en commun paisible des démocraties occidentales avec les Etats caractérisés par l'islam. Nous respectons et estimons la riche tradition culturelle du monde islamique. Il est dans notre intérêt de soutenir les forces modérées dans les sociétés caractérisées par l'islam sur leur chemin vers l'Etat de droit et la démocratie. Le fondamentalisme islamique et le terrorisme motivé par l'islam sont d'abord une menace pour les sociétés caractérisées par l'islam elles-mêmes mais aussi pour nous. Nous devons être prêts et capables à lutter contre le

terrorisme et le fondamentalisme islamique ensemble avec la grande majorité des musulmans et les priver du milieu nutritif.

353. L'Allemagne, l'Europe et l'Occident en général ont un intérêt aux bonnes relations avec la Russie. Nous aspirons à un partenariat stratégique de l'Union européenne avec la Russie qui fonde sur les valeurs universelles du conseil de l'Europe. A cet effet, les intérêts des Etats de l'Europe centrale et de l'Est sont à considérer. Nous voulons intensifier la coopération économique, politique et sociale avec la Russie. Par un dialogue ouvert et global, nous voulons renforcer le développement démocratique, l'Etat de droit, la diversité des media et la société civile en Russie.

354. Nous voulons soutenir notre continent voisin, l'Afrique, dans ses efforts pour le développement durable, la stabilité et la bonne gouvernance afin que les hommes et femmes aient une meilleure perspective de vie. Nous aspirons à une coopération étroite avec l'Union africaine. La pauvreté largement répandue, la faim, le manque de possibilités de formation et l'extension des épidémies et maladies constituent un problème particulier. Des conflits armés, l'instabilité et l'absence de système en Afrique ne peuvent pas nous être indifférent en Europe, puisque nous sommes immédiatement touchés par les effets – non seulement sous forme de courants croissants de migration.

355. Nous accordons une grande importance au partenariat avec l'Amérique latine, avec laquelle l'Europe est étroitement liée par l'histoire et les valeurs. Nous renforçons à cet effet les pays émergents comme le Brésil et le Mexique à prendre plus de responsabilité dans la résolution des problèmes mondiaux. Par la coopération avec nos partis partenaires, nous apportons dans beaucoup de pays une contribution au renforcement de la démocratie.

356. Dans le but de pouvoir mieux relever les défis multiples par les changements en Asie et conserver nos intérêts, nous devons intensifier la collaboration entre l'Europe et les pays de l'Asie et l'organiser par la coopération et des partenariats fiables. En raison de leur importance croissante, nous voulons soutenir la Chine et l'Inde à devenir des coparticipants conscients de leur responsabilité et organisateurs actifs du système international.

357. Nous nous engageons pour une poursuite du désarmement dans le monde entier, un renforcement du contrôle des armes et un maniement de l'exportation des armes coordonné en Europe. L'empêchement de la prolifération des armes de destruction massive et leurs technologies de support promeut la paix dans le monde et contribue à notre sécurité. Nous nous emploierons afin que la communauté internationale agisse avec détermination et solidarité sur des forces qui violent les règles et accords internationaux.

358. Nous défendons une approche globale et reliée en réseau qui considère tous les instruments de la politique de sécurité et les rassemble dans un concept global. Nous avons besoin d'une collaboration étroite de plusieurs ressorts et nous voulons coordonner plus efficacement les instruments civils et militaires des Nations-unies, de l'OTAN et de l'UE lors des engagements pour contrôler les crises.

359. La mission de l'armée fédérale ne se laisse plus limiter à la défense classique de l'alliance et du pays sur son propre territoire. Dans le concept d'une sécurité en réseau, l'armée fédérale est un instrument indispensable aussi bien pour la défense du pays et de l'alliance sous de nouveaux présages mais aussi pour la prévention et la maîtrise des crises internationales sur tout le spectre d'engagement. De plus, l'armée

fédérale doit pouvoir être aussi engagée dans le cadre de la protection de la patrie au-delà de la protection des catastrophes.

360. L'armée fédérale doit pouvoir réussir ses engagements dans l'avenir et remplir les obligations internationales de l'Allemagne. C'est pourquoi la transformation de nos forces doit être mise en application avec rigueur et l'armée fédérale doit être financée selon ses besoins. C'est seulement de cette manière que l'armée fédérale peut répondre à ses obligations exigeantes et l'Allemagne reste dans le monde de demain, en matière de politique de sécurité, capable d'agir, de lier des alliances et de concevoir.

361. L'armée fédérale est un exemple de forces armées couronnées de succès dans la démocratie. Elle a effectué le changement de l'armée de dissuasion en passant par l'armée de l'unité à l'armée de l'engagement pour la paix et y a fait ses preuves. Pour nous, l'armée fédérale demeure l'instrument d'une politique ancrée dans la constitution et le droit international.

Les soldats de l'armée fédérale accomplissent des choses exceptionnelles et ont élevé le prestige de notre pays dans le monde entier par les engagements à l'étranger. Nous nous inscrivons pour le service militaire. Il a fait ses preuves dans les conditions cadres changeantes et sera adapté aux nouveaux défis de la politique de sécurité et développé davantage selon ces défis. La disponibilité et la ténacité de l'armée fédérale peuvent être garanties seulement par un nombre suffisant de réservistes qualifiés. La base pour cela est le service militaire général. Nous voulons maintenir le service civil comme un deuxième service. Il a une grande importance en matière de politique sociale et de jeunesse.

362. Les Nations-unies possèdent la plus grande légitimité pour s'attaquer aux problèmes globaux. Les Nations-unies doivent devenir plus capables d'agir et plus forts afin de mener les droits de l'homme, la liberté, la démocratie et l'Etat de droit à une percée mondiale et à contribuer à la conservation de la création et au développement du droit international.

363. À l'occasion de la réforme du conseil de sécurité, nous préconisons un siège permanent pour l'Union européenne. L'Allemagne demeure prête, en attendant d'atteindre cet objectif, de prendre plus de responsabilité avec la prise de possession d'un siège permanent au siège du conseil de sécurité.

364. Nous défendons une économie mondiale de plus en plus intégrée avec un commerce libre et juste et nous voulons pour cela renforcer des institutions comme l'Organisation Mondiale du Commerce. La sécurité des voies internationales du commerce est d'intérêt vital pour l'Allemagne. Ainsi, il sera possible à notre pays de participer à l'augmentation du bien-être dans le monde. Dans le même temps, le commerce libre et juste promeut l'élimination de la pauvreté et contribue à la stabilité économique et politique des Etats qui autrement menacent d'échouer.

365. Il est dans l'intérêt de l'Allemagne de prendre part à la maîtrise des problèmes de développement de beaucoup de pays – la pauvreté, le sous-développement, la violation des droits de l'homme, les épidémies, la destruction de l'environnement, la guerre, le terrorisme et l'effondrement de l'Etat. Notre politique de développement de collaboration des partenaires se base sur trois colonnes : premièrement celle de la responsabilité pour ceux qui souffrent de la pauvreté et pour la création sur la base de notre image chrétienne d'homme ; deuxièmement celle de repousser les risques ; troisièmement, celle du renforcement de nos partenariats politiques, économiques et scientifiques. Le partenariat pour le développement signifie pour nous le fait de ren-

forcer des initiatives propres de réformes et de réclamer la coresponsabilité des pays en développement.

366. La politique de développement est liée aux valeurs. Elle fait partie de la politique du système mondial. Nous voyons la meilleure manière de promouvoir le développement dans les pays pauvres dans la démocratie libérale, l'Etat de droit, la bonne gouvernance et dans un système d'économie de marché avec des obligations sociales et protégeant en même temps les fondements naturels de la vie. Ces objectifs sont les éléments centraux de notre politique de développement. La coopération au développement qui doit agir à long terme, présuppose des efforts propres soutenus, particulièrement du côté des décideurs politiques et des élites dans les pays en développement. Nous faisons de l'aide pour s'auto-aider.

367. Nous reconnaissons les efforts des acteurs dans la coopération au développement. Les églises et les organisations non-gouvernementales aident directement la population dans les pays en développement. Un rôle distingué revient aux fondations politiques par la promotion de l'édification de l'Etat, la promotion de l'Etat de droit, la consultation au parlement et aux partis, les principes démocratiques et par l'imposition des droits de l'homme dans les pays en développement. De même, par l'amélioration des conditions cadres pour l'engagement économique, le secteur privé peut, de manière renforcée, être conquis pour des objectifs de politique de développement. La coopération avec le secteur privé de même que la coopération civilo-militaire prennent une importance plus grande.

368. Le nombre élevé des dons privés montre la disponibilité des hommes à partager. L'Etat a le devoir de promouvoir des initiatives privées. Nous avons une obligation internationale d'augmenter les moyens pour la coopération publique au développement à 0,7 pour cent du produit national brut.

369. La liberté, le développement et les droits de l'homme vont ensemble. Les droits de l'homme sont indivisibles. La CDU élèvera aussi sa voix à l'avenir, si la démocratie, la liberté, l'Etat droit et le droit des minorités sont en danger. Les droits de l'homme et les libertés fondamentales doivent avoir la priorité par rapport au principe de souveraineté dans tout le monde entier. Nous apportons notre contribution pour la construction d'un monde libre, paisible et juste.